



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 139 • NUMÉRO 020 • 3<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 27 février 2004**

---

Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 27 février 2004

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1000)

[Traduction]

#### LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

**L'hon. Judy Sgro (au nom du ministre des Finances)** propose: Que le projet de loi C-18, Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé, soit lu pour la troisième fois et adopté.

•(1005)

**L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de participer à ce débat.

D'entrée de jeu, je remercie mes collègues du Comité des finances de leur collaboration à l'égard de cette mesure législative. Comme les députés le savent, ce projet de loi revêt une très grande importance pour les provinces et pour ceux d'entre nous à la Chambre qui veulent que les délais législatifs soient respectés. Je souligne particulièrement l'aide du président du comité, le député d'Etobicoke-Nord, et de tous les membres du comité des deux côtés de la Chambre, qui ont traité la question avec diligence.

Les mesures contenues dans le projet de loi concernent deux des quatre programmes fédéraux de paiements de transfert, en l'occurrence la péréquation et le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, ou TCSPS, comme il est généralement appelé.

[Français]

Par l'entremise de ces programmes et par la formule de financement des territoires et le nouveau Transfert pour la réforme de la santé, le gouvernement fédéral, en partenariat avec les provinces et les territoires, joue un rôle de premier plan pour appuyer le système de santé canadien et les autres programmes sociaux.

[Traduction]

Le plus considérable des programmes de transfert, le TCSPS assure aux provinces et aux territoires des transferts en espèces et en points d'impôt au titre des soins de santé, de l'éducation postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, notamment pour le développement de la petite enfance et l'apprentissage des jeunes enfants et les services de garde.

Comme les députés le savent certainement, la péréquation est le plus important programme fédéral pour réduire les disparités financières entre les provinces. La péréquation assure aux provinces les moins prospères la capacité d'offrir des niveaux comparables de services publics à des niveaux d'imposition raisonnablement similaires.

Nous ne traitons pas du niveau de péréquation. Nous discutons plutôt du versement des paiements de péréquation et de la prolongation du pouvoir législatif pour continuer de faire ces paiements.

[Français]

À l'appui de ces deux programmes importants, le projet de loi C-18 permet de réaliser deux choses.

[Traduction]

Premièrement, le projet de loi autorise le ministre des Finances à continuer de faire des paiements de péréquation selon la formule actuelle pendant un maximum d'un an, si la nouvelle loi n'est pas encore en place d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2004.

Deuxièmement, il autorise le gouvernement fédéral à verser aux provinces et aux territoires deux milliards de dollars de plus au titre de la santé, puisés dans le Trésor public.

Le projet de loi C-18 précise les mesures que le gouvernement prend pour veiller à ce que les provinces et les territoires reçoivent les paiements auxquels ils ont droit et qui servent à financer les services publics offerts aux Canadiens.

Le projet de loi à l'étude aujourd'hui garantit la continuité des paiements de péréquation pendant le processus de renouvellement de la loi.

[Français]

La version actuelle de la loi autorisant le gouvernement fédéral à effectuer des paiements de péréquation aux provinces vient à échéance le 31 mars 2004.

Alors que se poursuivent activement les discussions avec les provinces au sujet du programme de renouvellement quinquennal, le projet de loi C-18 représente une mesure préventive qui autorise le gouvernement fédéral, le cas échéant, à continuer d'effectuer des paiements pendant une période pouvant atteindre un an.

[Traduction]

Le projet de loi permettra de faire en sorte que les provinces bénéficiaires continuent de recevoir des paiements de péréquation si la nouvelle loi n'est pas en place d'ici la fin du mois de mars. Il s'agit là de l'élément le plus important du projet de loi. Si cette mesure législative n'est pas adoptée, les paiements ne peuvent être faits.

### *Initiatives ministérielles*

Sans le projet de loi C-18, le gouvernement du Canada n'a pas l'autorité législative voulue pour faire les paiements de péréquation et si on cesse de faire les paiements, les répercussions seront graves pour les provinces bénéficiaires.

Permettez-moi de résumer brièvement comment fonctionne le programme.

D'abord, les paiements ne sont assortis d'aucune condition, c'est-à-dire que les provinces sont libres de dépenser cet argent au titre des services publics selon leurs priorités. Puis, les paiements sont calculés selon une formule adaptée aux fluctuations économiques et aux changements de situation propres à chaque province.

La formule permet de mesurer la capacité financière d'une province par rapport à la capacité financière moyenne des cinq provinces ayant des recettes moyennes, ce qui représente la norme. Selon que les recettes des provinces augmentent ou diminuent, les paiements varient en fonction des fluctuations. Les hausses ou les baisses des paiements de péréquation résultent de la formule qui fonctionne comme elle le devrait, et ne sont pas le résultat de décisions prises par le gouvernement du Canada pour augmenter ou diminuer les paiements.

Les provinces qui ont une capacité de générer des recettes—ou capacité fiscale comme on dit dans le jargon—inférieure à la norme établie reçoivent des paiements de péréquation de façon à amener leur capacité fiscale à la norme. À l'heure actuelle, huit provinces ont une capacité inférieure à la norme et ont droit au soutien fédéral en vertu du programme. Seules les provinces de l'Ontario et de l'Alberta ne sont pas bénéficiaires.

Le troisième élément du programme concerne un plancher, qui protège les gouvernements provinciaux contre une baisse importante et soudaine des paiements de péréquation qui serait autrement justifiée par l'application directe de la formule. Le plancher limite le montant de la diminution des paiements d'une province, d'une année à l'autre.

Deux mécanismes intégrés font en sorte que le programme reste actuel. Dans un premier temps, il y a un examen continu du programme par les autorités provinciales et fédérales, examen qui fait que les différences au niveau de la capacité fiscale sont mesurées avec le plus d'exactitude possible.

Le deuxième mécanisme, celui qui est au coeur du débat d'aujourd'hui, est que la nouvelle mesure législative doit être présentée tous les cinq ans, au terme de consultations fédérales-provinciales. Le dernier renouvellement s'est fait en 1999. La mesure législative actuelle vient à échéance le 31 mars courant, comme je l'ai indiqué plus tôt. La nouvelle mesure législative garantira la continuité du programme et fera en sorte que l'on utilisera les meilleurs calculs et données qui soient pour déterminer les paiements de péréquation.

Le projet de loi renouvelant l'entente garantira aussi la protection de l'intégrité et des objectifs fondamentaux du programme. Le gouvernement doit être en mesure d'assurer aux provinces qu'elles continueront à recevoir les paiements de péréquation, même si la nouvelle mesure législative n'est pas adoptée avant la fin de l'exercice.

Le projet de loi C-18 règle ce problème du fait qu'il assure la continuité des paiements jusqu'à concurrence d'une année, pendant la révision du projet de loi. L'adoption du projet de loi ferait en sorte que les services publics financés par les provinces au moyen du programme de péréquation continueront à être protégés pour le bien de leurs citoyens. Une fois adopté, le projet de loi remplacera la période de prolongation et sera rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2004.

J'invite mes honorables collègues, dans leur examen du projet de loi C-18, à ne pas oublier que la non-adoption du projet de loi pourrait avoir une très grande incidence sur les provinces bénéficiaires du programme de péréquation et leurs résidents. Par conséquent, il est impératif que cette mesure législative soit adoptée rapidement.

Maintenant, si vous me le permettez, j'aborderai la partie du projet de loi qui traite de la santé. Comme mes honorables collègues le savent, le soutien du gouvernement fédéral relativement au système de santé du Canada est assuré principalement par le TCSPS et le transfert de la réforme pour la santé.

#### ● (1010)

Le projet de loi C-18 modifiera le TCSPS actuel en autorisant un paiement supplémentaire de 2 milliards de dollars. Cela est conforme à l'engagement pris par le premier ministre à la suite de la rencontre des premiers ministres de janvier 2004. Cela va également dans le sens des engagements pris dans l'entente de 2003 sur la réforme des soins de santé conclue avec les premiers ministres, le budget de 2003 et la mise à jour économique de 2003.

J'aimerais indiquer que ce financement vient s'ajouter à l'investissement fédéral accru de 34,8 milliards de dollars sur cinq ans pour la santé qui a été confirmé dans le budget de 2003. Par conséquent, ce financement portera l'engagement total du gouvernement fédéral à l'appui de l'entente sur la santé de 2003 à 37 milliards de dollars sur cinq ans.

Je tiens à dire que ce financement peut être fourni sans que le gouvernement encoure un déficit. Comme j'ai accompagné le ministre dans ses déplacements dans tout le pays, je puis affirmer qu'on nous a répété à maintes reprises que le gouvernement ne devrait pas contracter de déficit, quelles que soient les circonstances.

Le projet de loi, s'il est adopté, permettra aux provinces et aux territoires de commencer à retirer ces fonds en fonction de leurs besoins, ce qui devrait les aider à mieux planifier l'avenir et à fournir des services de soins de santé à leurs résidents.

J'encourage mes honorables collègues à adopter le projet de loi C-18 sans délai. Les mesures qu'il contient touchent les provinces et les territoires et, par conséquent, leurs résidents qui dépendent d'eux pour les services publics. Ce financement additionnel pour la santé fait non seulement partie de l'engagement permanent du gouvernement fédéral à l'égard des soins de santé, mais s'inscrit dans un cadre de budgets équilibrés qui en assurera la viabilité à long terme.

Comme les honorables députés le savent, le premier ministre entend rencontrer ses homologues l'été prochain pour discuter de la viabilité à long terme de notre régime de soins de santé public. Dans l'intervalle, le projet de loi fera en sorte que notre système de soins de santé demeure un fier exemple de nos valeurs nationales au travail, pour reprendre les propos récents du premier ministre.

De plus, les dispositions sur la péréquation contenues dans le projet de loi soulignent la priorité accordée par le gouvernement à ce transfert fédéral et assurent un financement ininterrompu aux provinces jusqu'au renouvellement final de la loi.

Grâce à notre système fédéral de paiements de transfert, tous les Canadiens sont assurés d'un accès égal aux soins de santé, d'un filet de sécurité pour aider les plus nécessiteux, d'une liberté de circulation dans tout le pays pour y chercher du travail, d'études supérieures et d'une formation pour ceux qui y sont admissibles, et de services raisonnablement comparables, quelle que soit la province où ils choisissent de s'établir.

*Initiatives ministérielles*

Les mesures contenues dans le projet de loi C-18 sont conçues pour veiller à ce que ces objectifs continuent d'être atteints.

● (1015)

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt notre vis-à-vis expliquer le projet de loi et parler de la nécessité de l'adopter afin que les provinces puissent continuer de recevoir les paiements de péréquation au-delà du 1<sup>er</sup> avril. Il a également parlé du paiement spécial pour les soins de santé.

Permettez-moi d'apporter quelques précisions. Tout d'abord, les deux milliards de dollars qu'on s'est engagé à débloquent récemment pour les soins de santé et qui seront versés à la suite de l'adoption du projet de loi constituent une aide pour les provinces. Cela répond-il à leurs besoins? Pas du tout et ce n'est pas ce qu'elles ont réclamé.

Cet argent est un engagement qui a été pris il y a un certain nombre d'années. On nous dit depuis au moins trois ans que le gouvernement va injecter plus d'argent dans la santé. Il y a deux ou trois ans, on a déterminé qu'il serait question d'une somme de deux milliards de dollars. L'année dernière, on nous a promis l'argent, mais on a dit que cela dépendrait du budget l'année suivante et de l'excédent à ce moment-là. Nous avons attendu et attendu. Or, maintenant, à la veille des élections bien entendu, les deux milliards de dollars seront versés.

Ce qui est ironique, c'est que la personne qui s'attribue le mérite pour cet argent n'est pas celle qui s'est engagée à le verser. Ce n'est pas le ministre des Finances qui a promis de le verser dans son prochain budget. C'est à l'ancien ministre des Finances et actuel premier ministre que reviendra le mérite d'avoir donné aux provinces deux milliards de dollars.

Or, c'est le même premier ministre qui, lorsqu'il était ministre des Finances, dans l'établissement de ses budgets, a réduit en fait de plus de 16 milliards de dollars les crédits consacrés à la santé, ce qui, en dollars constants, représenterait 25 milliards de dollars.

Si on me donnait la possibilité de verser deux milliards de dollars aux gens, ces derniers pourraient être stupéfaits. Cependant, si en même temps, ils devaient me remettre 25 milliards de dollars, ce ne serait pas une si mauvaise affaire que cela pour moi. C'est exactement ce qui se produit dans le cas du gouvernement fédéral. Durant le mandat de l'ancien ministre des Finances, le gouvernement a réduit de 25 milliards de dollars, en dollars constants, les sommes versées aux provinces au titre de la santé et maintenant, à la veille des élections, il offre un montant dérisoire de deux milliards de dollars. Personne n'est dupe.

Parlons de péréquation. Le secrétaire parlementaire est intelligent, mais il comprend très peu la péréquation. Il vient de la grande province de l'Ontario qui est l'une des provinces censées être nanties, l'autre étant l'Alberta. Toutes les autres provinces sont considérées comme défavorisées.

Si les habitants des huit autres provinces nous regardent déjà ce matin, ils se demandent probablement ce que nous entendons par une province nantie et une province défavorisée. Selon moi, les provinces défavorisées sont celles qui, depuis un certain nombre d'années, se font duper par Ottawa, certainement en ce qui concerne l'exploitation des ressources et la disposition de récupération, qui a laissé plusieurs de nos provinces dans une position où elles sont considérées comme défavorisées. D'autres sont des provinces agricoles qui, là encore, ont été totalement et absolument ignorées par le gouvernement au point où leur économie, au lieu de progresser, recule.

Nanti et défavorisé sont des qualificatifs qui ne devraient pas être utilisés dans ce pays. Toutes les provinces devraient être nanties. Nous ne devrions pas avoir à nous mettre en ligne et à quêter pour que l'oncle Ottawa nous rende un peu de notre argent.

● (1020)

Je vais donner quelques chiffres. Au cours des quatre dernières années, 14 milliards de dollars ont été générés par le développement extracôtier de Terre-Neuve. Les gens pourraient se demander pourquoi alors Terre-Neuve n'est pas une province nantie. C'est simplement à cause de la mauvaise gestion du gouvernement central. La part de cette industrie de 14 milliards de dollars qui est revenue à Terre-Neuve ne s'élève qu'à quelque 300 millions de dollars en quatre ans, soit moins de 100 millions de dollars par année. Toute personne dotée d'un minimum d'intelligence comprendra que quelque chose ne va pas du tout dans cette équation.

Certains disent que nous ne pouvons avoir le beurre et l'argent du beurre. Nous traitons les bénéficiaires de l'aide sociale de la même façon. Le gouvernement leur envoie un chèque parce que, sans que ce soit de leur faute, ils n'arrivent pas, pour une raison ou pour une autre, à entrer sur le marché du travail: maladie, absence de débouchés, faible niveau de scolarité, etc. Nous les encourageons ensuite à devenir des membres productifs de la société. Nous leur donnons une occasion de travailler. Ils acceptent cet emploi, même si c'est un emploi à temps partiel qui ne rapporte que 100 \$. Qu'est-ce qui arrive à la fin de la semaine? Le gouvernement récupère un montant égal à celui qu'il leur a versé sur le salaire qu'ils touchent. À la fin de la période, leur situation est aussi précaire qu'avant. Ils finissent par se demander à quoi bon travailler.

Le gouvernement doit se rendre compte que pour faire progresser l'économie il faut investir. Nous ne pouvons pas confier tout notre argent au gouvernement central. Ce n'est pas ce que j'appelle investir. C'est plutôt investir dans les scandales. C'est investir dans les commissions. C'est investir dans l'enrichissement des amis du gouvernement. Nous devons investir dans l'infrastructure des provinces pour qu'elles puissent continuer de soutenir la croissance économique et de développer leurs ressources.

Le député d'en face a dit que la formule est juste, qu'ils prennent les cinq provinces moyennes. Seul le gouvernement central prétend que la formule est juste. Tous les autres, tous les premiers ministres provinciaux et toutes les provinces disent qu'elle n'est pas juste et qu'elle devrait être fondée sur les revenus des 10 provinces. Quand nous faisons valoir cet argument, l'actuel ministre des Finances, l'ex-ministre des Ressources naturelles, qui a retardé le développement de nos ressources naturelles, dit que l'écart diminue. Et la seule raison pour laquelle l'écart diminue, c'est que l'économie de deux provinces, l'Alberta et l'Ontario, dicte le montant de péréquation qu'obtiendront les autres provinces. Si l'une ou l'autre de ces provinces voit ses revenus diminuer, cela se répercute sur le paiement de péréquation des autres provinces et fait diminuer l'écart.

Grâce au gouvernement libéral de l'Ontario, cette province voit son économie s'affaiblir, ce qui influe sérieusement sur la formule de péréquation. L'Alberta va bien à cause du développement de ses ressources naturelles. Quand elle a commencé à mettre en valeur son industrie pétrolière, notamment, l'Alberta a été autorisée à conserver ses revenus pendant une période d'une dizaine d'années. C'est ainsi que l'Alberta a pu se doter d'une infrastructure, croître et devenir une province nantie.

*Initiatives ministérielles*

La même chose pourrait arriver en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et au Québec. Ces provinces disposent d'abondantes ressources naturelles, mais elles doivent pouvoir les développer en collaboration avec le gouvernement fédéral et sur une échelle mobile, sans aucun doute. Nous ne voulons pas qu'on nous prenne tout sans rien nous donner en échange. Nous devons être justes. Nous devons donner l'occasion aux gens de retomber sur leurs pieds, et nous pouvons le faire. Une formule d'une durée de 10 ans aurait certainement une influence déterminante sur les provinces.

Rétablissons l'équité dans le financement du TCSPS. Au lieu de le réduire de 25 milliards de dollars, assurons-nous de payer un montant égal. Si nous transférons sans cesse des dépenses aux provinces, celles-ci les transmettent souvent aux municipalités.

• (1025)

D'un bout à l'autre du pays, les infrastructures tombent en pièces simplement à cause de ce qui fait l'objet du débat ce matin, l'insuffisance du financement versé aux provinces par les autorités fédérales. C'est pourtant l'argent des contribuables.

Certains diront que nous avons un excédent, alors que, il y a des années, sous un gouvernement conservateur, il n'y en avait pas. Examinons les faits. Au début des années 90, avant qu'ils ne prennent le pouvoir, les libéraux parlaient du déficit qu'on leur refilait. Oublions la dette. Ils parlaient du déficit. Le déficit était très élevé pour deux raisons: la nécessité de maintenir des programmes sociaux pendant une période difficile et des taux d'intérêt extrêmement élevés. Si les taux d'intérêt étaient les mêmes aujourd'hui, imaginez ce qu'il faudrait payer sur la dette. Quel excédent resterait-il?

La dette avait été transmise par un gouvernement libéral antérieur. Il est vrai que nous l'avons augmentée quelque peu, mais nous avons un plan pour nous attaquer au problème. C'est là que le gouvernement libéral se trompe. Où est son plan? Il y a 20 jours que la Chambre a repris ses séances, et nous n'avons toujours pas vu l'ombre d'un nouveau projet de loi, comme doit le savoir quiconque écoute l'évaluation de ce qui se passe en ce moment.

Nous avons parlé des élections. Quand auront-elles lieu? Les gens disent qu'il faut que ce soit au printemps. Pourquoi? C'est que le gouvernement n'a aucune mesure législative. Les libéraux n'ont aucun plan. Ils n'ont rien à offrir aux citoyens de notre pays, si ce n'est que de s'agenouiller devant eux pour les supplier de les réélire pour quelques années encore afin qu'ils puissent continuer à ne rien faire et à faire pâtir tout le monde au niveau provincial. Où est le plan?

Vous souvenez-vous du libre-échange? Vous souvenez-vous de la TPS? Nous étions contre et les députés assis là s'y sont opposés. Les libéraux ont remporté les élections à cause de ces deux mesures, mais ont-ils annulé le libre-échange? Ont-ils éliminé la TPS comme l'a promis le premier ministre lorsqu'il était ministre des Finances? Non, car ces mesures étaient indispensables à l'époque pour résorber le déficit tout en conservant les programmes sociaux.

Le gouvernement actuel, qui est toujours le même que celui d'autrefois, est arrivé au pouvoir et a maintenu la TPS et bâti une économie fondée sur le libre-échange qui a renforcé beaucoup l'économie de notre pays, mais les libéraux ont aidé eux aussi à réaliser l'excédent que nous connaissons aujourd'hui : ils ont sabré dans les programmes sociaux. Ils ont retranché 25 milliards de dollars des paiements de péréquation dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. J'ai bien dit 25 milliards de dollars.

Les libéraux ont surtaxé pour l'assurance-emploi, en subtilisant pas moins de 40 milliards de dollars directement dans les poches de tous les travailleurs de notre pays. Imaginez les retombées de 40 milliards de dollars si les travailleurs eux-mêmes avaient pu injecter une telle somme dans l'économie. Les gens qui travaillent gagnent de l'argent et dépensent de l'argent. Ils dépensent de l'argent pour des biens et des services, qui créent encore plus de richesse, font augmenter les recettes fiscales et font tourner l'économie. Nous avons affaire ici à une régression. Ils sabrent, ils retranchent et ils se déchargent de leurs responsabilités sur le dos des provinces et des municipalités. Tout le monde en souffre.

Dans le cas des ressources naturelles, ils n'ont rien fait pour les pêches. Il y a un ancien ministre des pêches qui m'observe avec admiration. Il était l'une des bonnes gens qui étaient prêtes à agir, mais ceux qui menaient au-dessus de lui ont dit: «Désolé, vous ne pouvez le faire. Nous ne voulons pas perturber nos bonnes relations avec les autres pays. S'ils veulent être nos amis, nous leur donnerons notre poisson.» Est-ce de cette façon que nous allons traiter nos ressources, que nous allons faire croître l'économie? Comment allons-nous faire pour que le pays continue à prospérer? La réponse c'est: n'y pensons pas. Voilà l'attitude que nous voyons aujourd'hui.

• (1030)

Quelle est la meilleure chose à faire? Le gouvernement devrait peut-être commencer par élaborer un régime de péréquation convenable.

À quel point le projet de loi est-il bien accueilli? À quel point l'offre faite aux provinces est-elle bien accueillie? Toutes les provinces l'ont rejetée. Elles se demandent pourquoi, après cinq ans, il faut prolonger l'entente d'une autre année afin d'avoir une entente définitive. Il y a cinq ans, nous savions que l'entente allait expirer. Il y a quatre ans, nous savions que nous devions y travailler. Il y a trois ans, nous aurions dû nous préparer. Il y a au moins un an, nous aurions dû en être rendus aux dernières étapes, à travailler à de nouvelles formules, à évaluer la situation économique actuelle, etc.

Que s'est-il passé? Le premier ministre parcourait tout le pays pour devenir premier ministre. L'ancien premier ministre parcourait le monde, profitant des avantages de sa fonction pour une dernière année. Les ministres, qui sont les responsables, couraient à gauche et à droite pour essayer d'obtenir du fric pour leurs copains.

Personne ne s'occupait des affaires du pays. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui les provinces attendent encore un régime de péréquation. Que faisons-nous? Nous appuyons le projet de loi. Pourquoi? Simplement parce que si le projet de loi est rejeté, le financement des provinces sera réduit à néant. Elles n'auront rien.

Je pense toujours au pauvre Oliver Twist. Monsieur, s'il vous plaît, pourrait-on en avoir plus? C'est ce que doivent faire les provinces. Elles viennent à Ottawa et présentent leur petit bol en implorant «Monsieur, s'il vous plaît, pourrait-on en avoir plus?»

Peut-être que les provinces ne devraient pas s'en faire; ni peut-être les municipalités; ni peut-être les habitants du pays, les travailleurs qui ont été floués. Peut-être qu'ils ne devraient pas se demander «Qu'est-ce qu'on peut faire? C'est la faute d'Ottawa.» Non, c'est notre faute à tous parce que c'est nous qui les avons mis dans cette situation.

Il y a une chose dont nous pouvons toujours nous rappeler. Nous les avons mis dans cette situation, mais à la lumière de tout ce qui arrive, nous avons le temps d'évaluer notre travail. Comme le dit le vieil adage, Dieu donne et Dieu reprend. La population donne le pouvoir au gouvernement et, très bientôt, elle le lui reprendra.

*Initiatives ministérielles*

●(1035)

**L'hon. Robert Thibault (Ouest Nova, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais féliciter le député, à tout le moins pour la première moitié de son discours que j'ai trouvée très à-propos et très intéressante. La deuxième partie, par contre, m'a semblé traîner en longueur et s'adressait manifestement aux téléspectateurs.

Je suis d'accord avec la formule basée sur dix provinces. Je crois qu'elle renferme des éléments positifs dont nous devrions tenir compte et qui auraient des répercussions positives pour certaines des provinces moins bien nanties. Il vaut mieux parler des provinces moins bien nanties que des provinces pauvres, puisque ces dernières ont un certain potentiel qui reste à développer.

Le problème, c'est qu'il semble que toutes les provinces soient d'accord, à condition qu'elles n'aient rien à déboursier. Pour qu'il y ait réellement péréquation, il faudra probablement redistribuer certaines richesses des provinces riches vers celles qui sont moins bien nanties. Si nous adoptons une formule de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, que tous y participaient et que les provinces s'entendaient sur la formule de redistribution des richesses, je crois que cela pourrait régler le problème.

Le député est-il d'avis qu'il y aurait toujours entente entre toutes les provinces et que les provinces riches y participeraient?

L'autre question est la fameuse disposition de récupération auprès des provinces au fur et à mesure qu'elles développent leur secteur des ressources et reçoivent moins de péréquation au titre de la formule générale. L'accord de l'Atlantique, dans le cas de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, qui est favorable comparativement à tous les secteurs d'activité sur la terre ferme, aide à mon avis les provinces de l'Atlantique.

Je ne sais pas si toutes les provinces souscrivent à cette analyse. J'ai surveillé le premier ministre du Nouveau-Brunswick, ma province, et il n'y souscrivait pas. Lorsqu'il a parlé à Klein, en Alberta, Klein lui a dit: «Bien sûr, je suis d'accord avec vous. Obtenez un amendement constitutionnel». Je me suis dit que cela équivalait à «Va te faire cuire un oeuf». Cela ne semblait pas être un véritable accord sur la proposition. Ce n'est pas si facile d'obtenir un amendement constitutionnel.

Je me demande pourquoi les provinces qui soulèvent cette question le font bilatéralement avec le gouvernement fédéral. Elles en parlent, mais n'en discutent pas à la table lorsque les provinces y sont, comme c'est le cas maintenant. Elles ont tenu plus de 40 séances de négociation sur la formule de la péréquation. Pourquoi est-ce que cela ne fait pas partie du répertoire? Est-ce parce qu'elles ne voient pas le même degré de coopération de la part des 10 provinces?

Enfin, ma dernière question porte sur l'assurance-emploi. Je ne crois pas que le gouvernement fédéral devrait s'excuser d'avoir un excédent dans le fonds de l'assurance-emploi. Nous savons tous qu'il n'existe pas de tel fonds. Il convient de faire remarquer que les taux payés par les entreprises et les particuliers à ce fonds ont connu une diminution constante. Il y a un excédent en raison de la création d'emplois. Moins de gens reçoivent des prestations et plus de gens y contribuent. Cela crée de la richesse. Cela crée de l'investissement.

C'est de cela que le député parlait plus tôt. Je me demande s'il l'admettra.

**M. Loyola Hearn:** Monsieur le Président, ces questions étaient très sérieuses et très solides.

J'ai déjà dit avoir eu l'occasion de travailler avec le député lorsqu'il était ministre des Pêches. Nous avons de très bons rapports. Des progrès avaient été réalisés en raison du bon climat de travail qu'il avait créé entre nous. Je crois que cela répond presque à la question.

En ce qui concerne l'excédent dans la caisse de l'assurance-emploi, permettez-moi de rappeler au député que cet excédent est trois fois supérieur à ce qu'ont recommandé les gens qui gèrent la caisse. Nous n'avons pas besoin d'un excédent aussi élevé au cas où il y aurait un ralentissement économique. Le tiers serait suffisant.

Pourquoi a-t-il augmenté? Est-ce en raison de l'excellente situation économique au Canada? La réponse est non. La réponse, c'est qu'il est beaucoup plus difficile d'être admissible au programme d'assurance-emploi ces temps-ci. Les employés doivent travailler plus longtemps et obtiennent moins de prestations sur une période plus courte. Toutes sortes de compressions sont faites dans le programme d'assurance-emploi et, en particulier, à DRHC, à l'interne comme à l'externe. Toutes sortes de raisons expliquent pourquoi la caisse de l'assurance-emploi augmente, et les Canadiens en paient le prix.

Il est question de la formule à 10 provinces, des mesures de récupération, etc. Je parlerai de tout cela en bloc dans une seule réponse pour gagner du temps. J'ai dit en préambule à ma réponse que l'atmosphère avait un rôle important à jouer. Ces questions, en effet, dépendent en très grande partie de deux éléments: le leadership et la confiance, deux notions qui, aux yeux de bien des gens, ne s'accordent pas avec la politique. Il n'y a plus de leadership dans ce pays et certainement plus de confiance non plus. Personne ne fait confiance à personne.

Les premiers ministres et ministres des Finances provinciaux réunis à la table de négociations sont humains, et il est normal que l'on se préoccupe toujours de sa propre région et que l'on veuille à défendre les intérêts de la population qu'on représente. Mais nous ne devons pas oublier que nous sommes membres d'une confédération. Faire partie d'une confédération, comme pour un mariage, c'est pour le meilleur et pour le pire. Toutes les parties doivent faire des concessions.

Je rappelle toujours à mes amis albertains que, dans les années 30, en des temps plus difficiles, c'est le poisson de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve qui les aidait à survivre. Aujourd'hui, ils aident nos deux provinces grâce à la formule établie entre les provinces riches et pauvres, ou entre les provinces bien nanties et moins bien nanties, selon l'expression qu'on préfère. Dans cinq ou 10 ans, lorsque leurs champs de pétrole seront taris et que les nôtres commenceront à être exploités, c'est l'inverse qui pourrait avoir lieu. Et c'est très bien ainsi.

Si l'on veut réussir dans cette tâche, nous devons tout d'abord dire les choses ouvertement, nous devons être honnêtes et mettre les chiffres sur la table. Mais nous devons nous faire confiance. Nous devons nous dire que, si je profite de la situation aujourd'hui, ce pourrait être le tour d'un autre demain parce que les choses évoluent, comme je l'ai déjà dit en parlant du gouvernement. Les choses changent. En tant que partenaires de la Confédération, nous devons être présents lorsque les choses vont bien mais également lorsqu'elles vont mal, pour aider ceux qui en ont besoin.

Si nous pouvons faire preuve d'un peu de confiance et d'un peu de leadership pour établir les formules qui conviennent, nous n'obtiendrons peut-être pas tout ce dont nous aurions besoin idéalement, mais quand même suffisamment pour satisfaire la plupart d'entre nous.

*Initiatives ministérielles*

•(1040)

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, le député est-il d'accord pour dire que le problème que nous connaissons aujourd'hui a commencé en 1986, lorsque le gouvernement de Brian Mulroney a pris l'argent de la caisse d'assurance-emploi pour le transférer dans le fonds d'administration générale?

Nous espérons que les libéraux ne suivraient pas l'exemple de Brian Mulroney, qu'ils ne prendraient pas de l'argent de la caisse d'assurance-emploi, mais tout le problème remonte certainement à 1986, lorsque le gouvernement de Brian Mulroney a versé l'argent du compte d'assurance-emploi dans le fonds d'administration générale. Depuis, c'est le fouillis le plus total. Ils ont pris cet argent, ils l'ont intégré dans le budget et nous avons maintenant éliminé le déficit et ainsi de suite. C'est là que tout a commencé. Je voudrais savoir ce que le député pense de cela.

J'aimerais aussi savoir ce qu'il pense de la position du nouveau chef du Parti conservateur au sujet du Canada atlantique et de l'assurance-emploi.

**M. Loyola Hearn:** Monsieur le Président, pour répondre à la première question, je suis d'accord avec le député. Concernant la caisse d'assurance-emploi, habituellement la plus grande partie des recettes versées au gouvernement va dans un compte général pour les besoins de tous les Canadiens.

Cependant, dès que des comptes particuliers sont établis, comme c'est le cas du compte de l'assurance-emploi, l'argent versé dans ce compte doit servir les fins de ce programme, que ce soit pour verser des prestations pour les mises en disponibilité, pour le recyclage ou pour la préparation à la réintégration professionnelle. Nous accomplissons un travail lamentable. Lorsque les recettes des cotisations sont supérieures aux besoins du programme, les travailleurs devraient pouvoir récupérer cet argent.

Il faut se souvenir qu'à la fin des années 80 et au début des années 90, l'économie allait très mal. Le déficit était très élevé et les taux d'intérêt étaient astronomiques, de sorte que les gouvernements essayaient d'équilibrer leurs budgets de toutes les façons possibles. Aux grands maux, les grands remèdes.

Quant au Parti conservateur, il est encore trop tôt pour savoir qui sera son chef. Nous n'en avons pas la moindre idée. Trois candidats se livrent bataille et ce sont trois excellents candidats.

Cependant, dans le parti qui sera le mien, l'intérêt pour le Canada atlantique ne va pas changer. En fait, ce que nous voyons, c'est que notre chef—ce qui n'est pas le cas avec le parti d'en face—veut savoir davantage au sujet du Canada. C'est un grand pays. Les économies et les besoins varient d'un bout à l'autre du pays.

Nous devons connaître le pays et les personnes qui l'habitent pour pouvoir offrir les services qu'attend la population. C'est une question de leadership. Nos chances sont bonnes, et je suis sûr que le député serait heureux de joindre nos rangs.

•(1045)

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, je suis extrêmement fier de prendre part à ce débat sur cette mystification qu'est le projet de loi C-18, Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé, une mystification qui est typique de l'attitude du gouvernement fédéral, des libéraux et du premier ministre. C'est une mystification qui est là strictement à des fins électoralistes, sans plus.

La première mystification, c'est que, dans ce projet de loi, contrairement d'ailleurs au projet de loi qui avait été déposé à la session précédente, on a jumelé deux éléments qui n'ont rien à voir ensemble.

D'une part, la prolongation de la formule actuelle de péréquation pour un an et, d'autre part, le paiement des 2 milliards de dollars en santé promis par Jean Chrétien, promis à nouveau par l'honorable député de Ottawa-Sud et, enfin, promis et réalisé par l'actuel premier ministre.

Il est donc clair que non seulement le Bloc québécois est en faveur du paiement de 2 milliards de dollars, mais on l'a exigé depuis très longtemps. En effet, on l'exigeait au moment où le gouvernement fédéral et le ministre des Finances, que ce soit l'ancien ou le nouveau, nous faisaient accroire qu'ils avaient des difficultés financières et qu'ils gratteraient les tiroirs pour pouvoir donner cet argent au Québec et aux provinces.

On est donc tout à fait d'accord. Non seulement on est d'accord, mais j'ai voulu déposer un amendement au Comité permanent des finances pour nous assurer que ce montant de 2 milliards de dollars était récurrent comme base de correction du déséquilibre fiscal et d'aide aux provinces et au Québec, pour assumer leurs responsabilités en santé.

Par conséquent, avec cet aspect du projet de loi, on n'a vraiment pas de problème. Par contre, quant à la prolongation pour un an—et je le spécifie, car dans la loi, il est bien indiqué que c'est prolongé jusqu'au 31 mars 2005—la formule de péréquation actuelle n'est pas acceptable pour quelqu'un qui défend les intérêts du Québec. On parle de plusieurs milliards de dollars de perte pour les provinces, et pour le Québec, c'est une perte d'à peu près 1,4 milliard de dollars.

On ne peut pas demander à des gens, comme les députés du Bloc québécois, qui ont à coeur les intérêts du Québec, de cautionner une coupure de cette ampleur. Ce serait totalement contraire au mandat que nous ont donné les Québécois et les Québécoises.

Évidemment, les libéraux savaient que le Bloc québécois était contre la prolongation de cette formule de péréquation. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, on l'avait manifesté lors du dépôt du précédent projet de loi sur le même sujet. Ce faisant, ils ont pensé qu'en mettant le transfert de 2 milliards de dollars dans le même projet de loi, ils réussiraient à nous mystifier probablement, à mystifier la population québécoise et à faire en sorte qu'on se sentirait obligés d'appuyer un tel projet de loi.

On est capables, à la fois, de marcher et de mâcher de la gomme. On est capables—et les Québécois et les Québécoises le comprennent très bien—d'expliquer que tout en étant d'accord avec le transfert de 2 milliards de dollars en santé, nous nous opposons à la prolongation de la formule de péréquation pour la prochaine année, parce qu'au net, nous serons perdants, aussi bien au Québec que dans les provinces atlantiques.

J'ai demandé au comité de scinder les deux aspects, pour qu'on puisse, d'une part, voter sur la prolongation de la formule de péréquation pour un an et, d'autre part, voter sur les 2 milliards de dollars de transfert en santé. Le comité a refusé. Les libéraux ont refusé.

Par conséquent, comme je le mentionnais, ils nous amènent à nous prononcer contre l'ensemble du projet de loi—et je le réitère—, tout en étant d'accord avec le transfert de 2 milliards de dollars. J'ai même tenté de proposer que ces 2 milliards de dollars soient récurrents. Malheureusement, pour des questions de procédure, ce n'était pas possible.

*Initiatives ministérielles*

Donc, la première mystification consistait à jumeler deux choses qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre, si ce n'est des questions financières et sur lesquelles le Bloc québécois a deux positions diamétralement opposées.

Toutefois, les Québécois et les Québécoises sont des gens intelligents. Ils ne sont pas dupés par ce genre de manoeuvre. Aussi, nous non plus ne ferons pas le jeu du gouvernement, des libéraux et du premier ministre.

Il existe une deuxième mystification. En jumelant les deux, les libéraux, le premier ministre, le ministre des Finances laissent entendre aux provinces, en particulier au Québec et aux provinces de l'Atlantique, qu'au net, la formule de péréquation n'est certes pas très avantageuse. «Toutefois, avec les 2 milliards de dollars qu'on va vous transférer, au net, vous serez gagnants», disent-ils.

C'est faux. Peu importe comment on regarde cela, le Québec et les provinces de l'Atlantique, en particulier, sont perdants avec le projet de loi C-18.

Je vous donne un exemple. Il y a plusieurs manières d'évaluer cette perte. Voyons ce qui se passe relativement aux évaluations du gouvernement fédéral, du ministère des Finances pour ce qui est de la péréquation.

• (1050)

En réalité, ce que font le gouvernement fédéral, les libéraux et le premier ministre c'est que d'un côté, ils donnent 2 milliards de dollars en santé, et ils le reprennent de l'autre côté, par la formule de péréquation. Nous ne sommes pas dupes de cela, comme je vous le mentionnais.

Je vous donne les chiffres des estimations d'octobre 2003 pour la péréquation concernant le Québec. Pour 2002-2003, on estimait que le Québec recevrait 4,662 milliards de dollars. En février 2004, selon les dernières estimations sorties lundi, on est tombé à 3,985 milliards de dollars pour 2002-2003. C'est une perte pour le Québec par rapport aux estimations mêmes du gouvernement fédéral de 677 millions de dollars.

Si je prends maintenant l'année 2003-2004, ce qui était estimé en octobre 2003 était, pour le Québec, un versement de 4,525 milliards de dollars. C'est d'ailleurs sur cette base-là que le ministre des Finances du Québec, M. Séguin, avait préparé son budget. On nous apprend, avec l'estimation de février 2004, avec cette formule de péréquation qu'on tente de prolonger pour un an, qu'on va passer de 4,525 milliards de dollars à 3,802 milliards de dollars. C'est une perte de 723 millions de dollars pour le Québec. On voudrait qu'on cautionne cela?

Pour l'année prochaine, nous avons une première estimation, donc on ne peut pas l'évaluer en fonction d'une précédente estimation, mais on nous parle d'une péréquation pour le Québec de 3,691 milliards de dollars. Cela veut dire que même par rapport à la baisse de la péréquation pour 2003-2004, en 2004-2005, on prévoit encore une coupure de 111 millions de dollars. Au total, par rapport à ses propres estimations, le gouvernement fédéral nous dit que, cette année, il prive le Québec de 1,4 milliard de dollars. Cela, c'est l'estimation que nous avons présentement.

Bien sûr, le ministre des Finances dit qu'il va étaler cela dans le temps. Toutefois, la perte est là, c'est-à-dire qu'au fil des ans à venir, le gouvernement du Québec devra se débrouiller avec beaucoup moins d'argent en matière de transfert de la part du gouvernement fédéral.

Je vous rappelle que l'entente de février 2003 arrive à échéance bientôt. Cette année, le Québec ne recevra que 365 millions de

dollars dans le cadre de cette entente. Comme vous le voyez, la situation des finances publiques québécoises—et c'est vrai aussi pour les provinces de l'Atlantique—va être particulièrement difficile, sinon désastreuse pour l'année à venir et pour les années subséquentes.

Tout cela, c'est par rapport aux évaluations du gouvernement fédéral lui-même. Maintenant, par rapport aux attentes du Québec, que retrouvait-on dans le budget de M. Séguin? Pour 2001-2002, on s'attendait à recevoir du gouvernement fédéral 5,336 milliards de dollars. Imaginez! Je parle du budget 2001-2002. Cet argent-là a été dépensé. Ottawa nous apprend que ce ne sera pas 5,336 mais 4,690 milliards de dollars. Il y a donc une perte de 646 millions de dollars par rapport aux attentes du Québec, par rapport à ce qui a été dépensé par le Québec sur la base des prévisions.

Pour 2002-2003, on s'attendait à recevoir 5,315 milliards de dollars du gouvernement fédéral pour ce qui est de la péréquation. Lundi, on nous a annoncé que ce sera 3,985 milliards de dollars. C'est une perte pour le Québec de 1,330 milliard de dollars. C'est de l'argent qui a été dépensé.

Pour l'année à venir, on nous annonce qu'on va en avoir un petit peu plus. Le Québec avait escompté une baisse dans la péréquation. Dans sa synthèse du mois de septembre dernier, M. Séguin avait réduit ses attentes face à la péréquation à 3,290 milliards de dollars, étant donné la déficience de cette formule. On nous apprend qu'il y aura un petit peu plus d'argent, on parle de 3,802 milliards. Je vous ferai remarquer que c'est moins que ce qu'on prévoit verser pour cette année.

Au total, pour le Québec, par rapport à ses attentes, par rapport à de l'argent qui a été souvent dépensé en santé, pour les priorités des Québécois et des Québécoises, c'est 1,464 milliard de dollars de moins.

Hormis l'Alberta, cela est fait dans le cadre d'une situation financière extrêmement fragile. Cela est vrai pour le Québec mais aussi pour l'ensemble des provinces. Cela risque d'amener des provinces, en particulier les provinces de l'Atlantique, à se retrouver en déficit. On voudrait qu'on cautionne cela? Qu'on regarde d'un côté comme de l'autre, c'est environ 1,5 milliard de dollars que le Québec va perdre avec cette formule de péréquation. C'est de l'argent qui a été perdu par rapport au passé, alors imaginez-vous ce que ce sera pour l'avenir!

Ce sont toutes les provinces bénéficiaires de cette péréquation qui seront affectées. Si je regarde par exemple, dans le cas de l'ensemble des provinces, pour la péréquation, en octobre dernier, on prévoyait verser 9,709 milliards de dollars pour 2002-2003. Lundi dernier, on nous a annoncé que cela allait être 8,730 milliards de dollars, soit une baisse de 976 millions de dollars; les provinces recevront presque 1 milliard de dollars de moins.

• (1055)

Pour 2003-2004, soit l'année en cours, on prévoyait en octobre dernier verser 10,097 milliards de dollars. On nous annonce que ce ne seront que 8,779 milliards de dollars, soit une perte pour l'ensemble des provinces de 1,318 milliard de dollars. Au total, avec les prévisions et les estimés qui ont été publiés lundi, ce sont 2,2 milliards que les provinces perdront en transfert à cause de cette formule de péréquation.

Et on voudrait qu'on cautionne sa prolongation pour un an à des fins électoralistes? Non, monsieur le Président. Cela pénalise particulièrement le Québec et les provinces atlantiques. Je vais vous l'expliquer. Et comme vous êtes quelqu'un d'extrêmement intelligent, monsieur le Président, vous allez le comprendre tout de suite.

*Article 31 du Règlement*

On a deux grands transferts dans le système canadien. Il y a le transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux qui se fait en pourcentage de la population, et il y a la péréquation, qui se fait sur la base de l'objectif de réduire les écarts entre les capacités fiscales des différentes provinces. Dans ce contexte, on prend en compte non seulement la population, mais aussi la situation socioéconomique des provinces.

On enlève donc dans le système de péréquation, qui avantage les provinces les plus pauvres, 2,2 milliards de dollars, et on remet, par l'entremise du Transfert social canadien, 2 milliards de dollars. Toutefois, ceux-ci sont répartis en fonction des proportions de la part de la population et en ne tenant pas compte de la situation socioéconomique des différentes provinces.

Je vois que vous me faites signe d'arrêter, monsieur le Président.

**Le Président:** Oui, exactement, l'honorable député de Joliette aura neuf minutes quand nous reprendrons le débat.

**M. Pierre Paquette:** Pour dénoncer les libéraux, ce n'est pas beaucoup.

**Le Président:** Ce n'est pas beaucoup, mais en tout cas, cela suffira. Pour un discours de vingt minutes, neuf minutes, ce n'est pas si mal. L'honorable député de Joliette aura donc neuf minutes pour terminer son discours après la période des questions orales.

L'honorable député de Simcoe-Nord a la parole.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

**L'hon. Paul DeVillers (Simcoe-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le sport et l'activité physique sont importants pour le Canada et offrent aux Canadiens des occasions intéressantes de participer à la vie de leur collectivité et de leur société.

Le sport et l'activité physique sont des outils efficaces de changement social et leur pratique peut améliorer la santé des Canadiens et réduire les coûts liés aux soins de santé.

Le sport et l'activité physique dépassent les allégeances politiques. C'est pourquoi, cette semaine, à la demande du ministre d'État au Sport et à l'instigation du groupe Le Sport est important, on a formé le caucus multipartite du sport et de l'activité physique. Un des objectifs de ce caucus est de promouvoir le sport et l'activité physique.

[Français]

J'ai été nommé président du caucus multipartis informel du sport et de l'activité physique et j'ai l'intention de demander au caucus, à notre prochaine réunion, de confirmer la députée de Longueuil comme notre vice-présidente.

J'invite tous les parlementaires de la Chambre et du Sénat à participer à ce caucus important pour assurer le bien-être des Canadiens et des Canadiennes.

\* \* \*

[Traduction]

### LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, PCC):** Monsieur le Président, les élections prochaines visent à établir à la Chambre des communes une représentation de qualité qui respecte l'obligation de rendre des comptes. Les contribuables

canadiens peuvent-ils avoir l'assurance que les affaires publiques seront administrées judicieusement?

La culture de corruption des libéraux se traduit par du gaspillage et des pratiques bien ancrées pour flouer le système. On appelle ça des pots-de-vin; autrement dit, on paie ses amis libéraux avec les deniers publics.

Les libéraux pensent que le Canadien moyen qui n'est pas branché sur la politique ne s'intéresse pas à ce qui se passe. Les libéraux s'imaginent qu'il suffit de présenter des excuses pour que l'électorat pardonne.

Il n'est pas exagéré de dire que les libéraux ne peuvent gérer les affaires des Canadiens. Les libéraux ne veulent ni rendre des comptes à l'électorat, en dehors des périodes électorales, ni respecter les limites démocratiques qui rallient l'approbation continue des Canadiens.

Contrairement aux libéraux, le nouveau Parti conservateur est essentiellement démocratique. L'idée d'avoir des représentants chevronnés qui rendent des comptes et respectent les contribuables est une perspective modeste, honnête et réalisable que les Canadiens appuient entièrement.

\* \* \*

• (1100)

### LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

**L'hon. Robert Thibault (Ouest Nova, Lib.):** Monsieur le Président, pour célébrer le Mois de l'histoire des noirs, chaque année, le gouvernement du Canada commandite le Défi Mathieu Da Costa. Je suis heureux de féliciter tous ceux à qui la ministre d'État chargée du Multiculturalisme et de la Situation de la femme a eu le plaisir de remettre un certificat hier matin.

Les neuf gagnantes et gagnants, âgés de 11 à 17 ans, ont reçu un prix dans cinq catégories: meilleure composition en anglais; meilleure composition en français, meilleure représentation artistique; prix spécial pour la meilleure composition en anglais qui célèbre la contribution d'une personne noire du Canada; et prix spécial pour la meilleure composition en français qui célèbre la contribution d'une personne noire du Canada.

Encore une fois, félicitations à toutes les gagnantes et à tous les gagnants.

\* \* \*

[Français]

### LE CINÉMA CANADIEN

**L'hon. Serge Maril (Beauharnois—Salaberry, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais convier mes collègues de la Chambre et les Canadiens et Canadiennes à féliciter nos compatriotes en lice pour un Oscar cette année.

En effet, nous sommes très fiers que les Canadiens se distinguent et soient en lice pour six Oscars. Denys Arcand est en compétition pour les Oscars qui seront décernés au meilleur scénario et au meilleur film de langue étrangère pour *Les invasions barbares*. Chris Hinton est, lui, en nomination pour la catégorie Meilleur court métrage animé pour le film *Nibbles*. Howard Shore est également en nomination pour deux Oscars, à savoir pour la meilleure musique pour un film ainsi que dans la catégorie Meilleure chanson pour un film grâce à ses compositions pour *Le seigneur des anneaux*. En doublé, dans la catégorie Meilleure chanson, Benoît Charest est aussi en nomination avec *Les triplettes de Belleville*.

Comme en témoignent ces nominations prestigieuses, ce fut une très grande année pour le cinéma canadien. Le Canada regorge de talents de calibre mondial. Souhaitons à ces Canadiens le meilleur des succès lors de la cérémonie de remise des Oscars.

\* \* \*

### LE BILINGUISME

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, notre pays accorde une grande importance à sa politique de bilinguisme.

Hier, un sondage commandé par le Centre de recherche et d'information sur le Canada confirme la pertinence de notre politique de bilinguisme.

Ce sondage indique que 77 p. 100 des anglophones hors Québec jugent important que leurs enfants apprennent une langue seconde; 74 p. 100 de ce groupe croient que cette langue seconde devrait être le français; et 98 p. 100 des Québécois trouvent important l'apprentissage d'une langue seconde. Finalement, 93 p. 100 de ces personnes croient que cette langue devrait être l'anglais.

Ce sondage confirme donc que dans notre effort visant à promouvoir le bilinguisme, le gouvernement est sur la bonne voie.

\* \* \*

[Traduction]

### LE PRIX DU CHOIX DES CONSOMMATEURS

**M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, PCC):** Monsieur le Président, le 23 février dernier, j'ai eu le plaisir de participer à la remise des prix du Choix du consommateur à des entreprises de Calgary choisies par des gens de Calgary pour leur sens de l'éthique et leur dévouement exceptionnels. Ce prix prestigieux est accordé aux entreprises qui se sont distinguées non seulement par leur excellence, mais également par leur sens de l'innovation, leur esprit d'entreprise et leur réussite au niveau de la communauté.

Les entreprises lauréates dans la circonscriptions de Calgary-Nord-Est sont: Aardvark Pest Control Services; Alberta Permit Pro; Associated Cabs; Caldek Sundeck Systems.; Chesney Home Hardware; Classic Kitchens & Cabinets; Crestview Floors; Deltech Productions; Diamond Fireplaces; Discount Car Rentals; Greenwood Inn; PDL Mobility; Prestige Railings and Stairs; RGO Office Products; RUSCO Home Improvements; Save-On Telecom; Serv-Pro; Stealth Alarm Systems; T & T Honda; Techtronics Computers; Two Small Men With Big Hearts Moving; Western Windows.

Félicitations encore une fois à toutes les candidates proposées et toutes les lauréates du prix du Choix des consommateurs cette année.

\* \* \*

### OTTAWA TALENT INITIATIVE

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.):** Monsieur le Président, 300 travailleurs en chômage ou sous-employés du domaine de la haute technologie se sont réunis plus tôt cette semaine à Ottawa dans le cadre d'un forum organisé par la Ottawa Talent Initiative.

Les personnes présentes représentaient une réserve de talents essentielle au rétablissement du secteur de la haute technologie et à la prospérité à venir de notre région et de notre pays. Nous ne devons pas perdre ces ressources si nous voulons être des chefs de file dans la nouvelle économie.

Le forum visait à élaborer un plan d'action pour collaborer avec tous les paliers de gouvernement et un réseau d'organismes

### Article 31 du Règlement

communautaires afin de pouvoir conserver ces précieuses ressources humaines ici.

Le gouvernement doit faire sa part pour respecter les engagements qu'il a pris dans le discours du Trône, soit d'investir dans les principales sections du secteur de la haute technologie et de s'assurer que les emplois restent ici, de continuer à investir dans l'apprentissage à vie et de collaborer avec ce groupe de personnes pour qu'elles réalisent leur plan d'action et atteignent leurs objectifs.

Je tiens à féliciter l'Ottawa Talent Initiative d'avoir organisé cette activité.

\* \* \*

● (1105)

[Français]

### LES PREMIÈRES NATIONS

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, le quotidien des premières nations est un cauchemar. Plusieurs d'entre elles font face à un taux de chômage qui dépasse souvent les 50 p. 100. Sans oublier les problèmes de toxicomanie, de délinquance, les problèmes de sous-développement chronique sur les plans économique et social.

Jour après jour, le gouvernement fédéral nous dit qu'il met tout en oeuvre pour améliorer la situation. Or, mis à part les beaux discours du Trône alambiqués, les gestes sont plutôt rares.

Il y en a un que le gouvernement doit poser de toute urgence, c'est celui d'investir dans le logement social pour les autochtones, dont le parc immobilier s'effondre et est atteint de moisissures chroniques. Il faudrait construire 8 700 logements cette année au Québec et au Labrador seulement, alors qu'il s'en construira 414.

Il est de la responsabilité du gouvernement fédéral d'aider les premières nations à sortir de leur misère et à se prendre en main. Cela s'appelle l'accélération des négociations sur l'autonomie gouvernementale!

\* \* \*

[Traduction]

### LE TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU BASEBALL CANADIEN

**L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que l'ancien joueur vedette des Expos de Montréal, Andre Dawson, a été intronisé hier au Temple de la renommée du baseball canadien.

En 1977, Dawson a été choisi la recrue de l'année de la Ligue nationale, ayant maintenu une moyenne au bâton de .282, frappé 19 coups de circuit et produit 65 points. Il est resté avec les Expos pendant les neuf années suivantes, jusqu'à la fin de 1986.

Surnommé outre affectueusement le Hawk, Dawson est l'un des quatre joueurs—Willie Mays, Barry Bonds et Bobby Bonds—à avoir frappé 300 coups de circuit et volé 300 buts au cours de sa carrière. Il a également remporté huit Gants d'or alors qu'il était voltigeur de centre pour les Expos et voltigeur de droite pour les Cubs de Chicago.

C'est un honneur bien mérité et je demande à mes collègues de se joindre à moi et de féliciter Andre Dawson pour cet exploit exceptionnel.

*Article 31 du Règlement***L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN**

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, il y a deux ans, Transports Canada a rejeté un projet de règlement prévoyant la diminution du nombre d'agents de bord exigé dans les appareils de plus de 50 places. Or, Transports Canada s'apprête à approuver dans moins de deux semaines le règlement rejeté en 2002.

Le premier règlement sur l'effectif a été considéré comme une diminution inacceptable du niveau de sécurité des passagers. Ce qui menaçait la sécurité du public il y a deux ans est toujours une menace, et peut-être même plus.

Comme si ce n'était pas assez, Transports Canada rédige son nouveau règlement dans le secret et refuse de divulguer les éléments qui révèlent ce que ce règlement sur la sécurité a de dangereux.

Lorsque les choses tournent mal pendant le vol, les agents de bord sont la première ligne de défense. Ils ont reçu la formation pour intervenir dans les situations d'urgence. Ce sont eux qui assurent la sécurité et la sûreté. Diminuer leur nombre, c'est abaisser le niveau de sécurité pour tous les passagers à bord des appareils canadiens.

Considérer avec une pareille désinvolture la sécurité des passagers, c'est faire fi du bon sens. Hélas, c'est là un autre exemple de l'incohérence du gouvernement et de sa complaisance.

À quoi bon un ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile si d'autres ministères comme celui des Transports ne tiennent aucun compte de ces recommandations?

\* \* \*

[Français]

**LES PRIX LITTÉRAIRES DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA**

**M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.):** Monsieur le Président, c'est mardi dernier que la Société Radio-Canada décernait ses prix littéraires au Musée canadien des civilisations à Gatineau.

Parmi les romans, on retrouve *La librairie de la place*, de Nicole Filion, ainsi que *Un homme ordinaire*, de Catherine Desgagnés.

Pour ceux qui aiment la poésie, on recommande *Comment voir le poisson rouge dans l'eau rouge du bocal*, de Kim Doré, et *Le pain quotidien*, d'Annie Perreault.

Enfin, ceux qui aiment les voyages aimeront *La délicieuse odeur de miel des jeunes éléphants mâles*, d'Isabelle Giasson, et *Retour de Sarajevo, à la première personne*, de Denis McCready.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, le Canada ne doit jamais fléchir dans la défense du droit international et de la contribution des institutions multilatérales à la cause de la paix. Toutefois, il y a eu un changement d'attitude depuis l'arrivée du nouveau premier ministre.

En octobre 2003, le Canada a adopté une position claire à l'ONU en s'appuyant sur le droit international et il a condamné le mur de sécurité que les Israéliens construisent dans les territoires palestiniens occupés.

En décembre, le Canada s'est abstenu de voter sur une résolution de l'ONU demandant à la Cour internationale de justice de se prononcer sur la légalité de ce mur. Le Canada a ensuite exhorté la CIJ à rejeter la demande d'opinion présentée par l'ONU.

Si le gouvernement Sharon avait construit le mur sur la ligne verte, la protection des Israéliens vulnérables qui vivent dans la peur aurait pu être renforcée, mais peut-être pas non plus. Israël a le droit incontestable de protéger et de défendre ses ressortissants contre les horribles attentats suicides.

Toutefois, Sharon a décidé de construire des sections de ce mur en territoire occupé, refusant à des familles palestiniennes désespérées l'accès à leurs terres agricoles et à l'aquifère, et aggravant ainsi leur misère et leur humiliation.

On ne peut instaurer la paix qu'en jetant des ponts.

\* \* \*

● (1110)

[Français]

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

**M. Gilles-A. Perron (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Monsieur le Président, le monde rural a besoin du soutien de toute la collectivité pour redéfinir son rôle et orienter son développement économique et social.

Il y a quelques années, le gouvernement du Québec a compris cela. Il a mis en place et signé le Pacte rural, qui oblige le gouvernement à analyser systématiquement les conséquences de ses décisions et de ses orientations sur les milieux ruraux.

Il oblige également ses ministères à moduler ses programmes, mais surtout ses critères d'admissibilité afin de les adapter aux particularités du monde rural.

Il n'existe aucun pendant fédéral de ce nouveau contrat social. Il est grand temps que ce gouvernement fédéral se réveille à cette nouvelle réalité et, à l'instar du gouvernement du Québec, signe ce pacte avec le monde rural.

\* \* \*

[Traduction]

**TERRY SEECHARAN**

**L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais signaler à la Chambre le décès de Terry Seecharan, un membre de la Police provinciale de l'Ontario et résidant de Brampton. M. Seecharan est mort tragiquement hier alors qu'il se rendait au détachement de Port Credit de l'OPP.

M. Seecharan, qui n'était âgé que de 32 ans, a été victime d'un grave accident de voiture impliquant un camion à plate-forme. On l'a conduit d'urgence à l'hôpital Brampton-Peel Memorial, où il est mort des suites de ses blessures.

Un de ses collègues, l'agent Brian Hackett de la Police provinciale de l'Ontario a déclaré: «C'était un bon garçon qui s'exprimait bien et qui était toujours gentil... il avait un brillant avenir devant lui».

Terry Seecharan manquera beaucoup à sa femme, à ses deux jeunes enfants, à sa famille, à ses amis, à ses collègues et à toute la collectivité. J'offre mes sincères condoléances à tous ceux que sa vie a marqués.

*Questions orales***LA MARIJUANA**

**M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC):** Monsieur le Président, des jeunes qui refusent de consommer des drogues sont venus me rencontrer pour exprimer leur profonde inquiétude au sujet de ce qui se passe dans leurs localités, et tout cela parce que le gouvernement libéral fait passer le mauvais message au sujet des drogues à la grandeur du Canada.

En décriminalisant la marijuana, notre gouvernement force les jeunes à vivre dans un monde où la consommation des drogues rend la vie plus difficile. Les pressions psychologiques incitant à la consommation de marijuana augmentent. Le crime induit par les drogues a pour effet d'accroître les tensions et les problèmes. Il est plus difficile pour les jeunes d'obtenir une bonne éducation en raison des attitudes et des comportements négatifs de leurs camarades consommateurs de marijuana.

Les infractions liées à la drogue ont augmenté de 97 p. 100 au cours des 10 dernières années. Nos jeunes méritent mieux. Ils ont le droit d'être libres de grandir et de se développer. Malheureusement, l'influence néfaste de la consommation de drogue dégrade leur environnement.

La protection des jeunes du Canada devrait être notre priorité absolue. Pourquoi le gouvernement libéral accorde-t-il si peu d'importance aux jeunes?

\* \* \*

**LE PROGRAMME DE COMMANDITES**

**M. Gerald Keddy (South Shore, PCC):** Monsieur le Président, personne au gouvernement ne semble savoir quoi que ce soit au sujet de l'escroquerie des commandites. Pourtant, il semble évident que le président du Conseil privé savait des choses au moment où il était secrétaire d'État aux Sports.

Le 17 mars 2000, le directeur du Groupe de travail sur la politique nationale du sport a envoyé un courriel au responsable des contrats à Patrimoine canadien précisant, et je cite, «La firme que veut embaucher le secrétaire d'État est Everest. Elle a une offre permanente à Travaux publics Canada. Je n'ai pas plus d'information...». Le contrat de 500 000 dollars concernait l'organisation de la tournée du secrétaire d'État dans le cadre d'événements sportifs.

Le 19 mai 2000, le Groupe Everest a créé un site Web accessible à partir du site du ministère du Patrimoine canadien.

Le 25 mai 2000, les fonctionnaires de Patrimoine canadien ont de nouveau échangé des courriels, demandant que l'on ajoute une clause au contrat du Groupe Everest pour que ce soit le ministère du Patrimoine canadien, au lieu du ministère des Travaux publics, qui négocie le contrat avec Everest.

Le 29 mai 2000, le ministère des Travaux publics a reçu une demande de Patrimoine canadien concernant le contrat de la tournée.

Le 30 mai 2000, le Groupe Everest obtenait le contrat.

\* \* \*

**LE PARTI CONSERVATEUR**

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président,

En 1492, Colomb sur l'ouest mit le cap.  
Comme l'ancien chef de l'Alliance,  
Il recherchait l'excellence.  
Ni l'un ni l'autre n'a tenu le cap.  
Quelle blague!  
Une erreur, clament-ils en toute innocence.  
Allons donc!

Qui consulte les cartes,  
Peut éviter les trappes.  
Blâmer des employés n'a aucun sens  
Pour camoufler l'inconscience.

Le plus triste dans tout cela, c'est que l'incident n'est pas un cas isolé. À l'instar de son parti, l'ancien chef de l'Alliance n'en est pas à ses premières gaffes.

Après avoir voulu ériger un mur autour de l'Alberta, il a accusé les Canadiens de la région atlantique d'être paresseux. Son parti a ensuite insulté des milliers de Canadiens d'origine caraïbe et voilà qu'il insulte les Canadiens autochtones.

Il est peut-être temps que l'ancien chef de l'Alliance participe avec son caucus régressiste conservateur à une séance de sensibilisation. Aux quatre coins du Canada, des centres d'amitié autochtones offrent aux Canadiens de toutes les races des programmes et des cours visant à promouvoir le dialogue entre les collectivités. J'invite le caucus conservateur et le chef de ce parti à s'inscrire sans tarder.

**QUESTIONS ORALES**

● (1115)

[Traduction]

**LE PROGRAMME DE COMMANDITES**

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, malheureusement, nous pouvons lire dans les journaux d'aujourd'hui que la médaillée d'or olympique Myriam Bédard est la plus récente victime du scandale des commandites. Mme Bédard a été congédiée de son poste à VIA Rail pour avoir dénoncé les relations d'affaires douteuses entre VIA Rail et Groupaction.

Selon Mme Bédard, le prix de travaux simples qui auraient dû coûter entre 200 \$ et 300 \$ était gonflé à 4 000 \$. Lorsqu'elle a proposé de faire le travail elle-même, VIA a dit qu'elle devrait se mêler de ses affaires et que Groupaction s'occuperait de tout, et c'est certainement ce qui est arrivé.

Mme Bédard a été congédiée par le président de VIA Rail. C'est un comportement révoltant. Comment le gouvernement peut-il permettre que la réputation d'une médaillée d'or olympique soit ainsi entachée par ce scandale des commandites?

[Français]

**L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, de fait, le premier ministre a reçu une lettre de Mme Bédard directement. Il a référé cette lettre au ministre des Transports et au président du Conseil du Trésor. Nous allons traiter avec sérieux tous les faits avancés par Mme Bédard et les actions seront prises en conséquence.

[Traduction]

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, il y a bien des questions qu'on dit vouloir traiter avec sérieux ces temps-ci. Le chef de la direction de VIA Rail, Marc LeFrançois, et le président, Jean Pelletier, ont dit que Mme Bédard avait fait cette dénonciation pour son propre profit.

*Questions orales*

Imaginez. Le président traite de menteuse cette héroïne canadienne. Il a ajouté qu'il trouvait qu'elle faisait pitié parce que la pauvre fille n'avait pas de mari. Ce sont des propos absolument scandaleux venant d'une personne employée par le gouvernement du Canada pour diriger une société d'État.

M. LeFrançois refuse de dire pourquoi Mme Bédard a été congédiée. La ministre pourrait peut-être nous éclairer. Pourquoi le président a-t-il congédié une héroïne canadienne?

[Français]

**L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, si les propos du président du conseil d'administration de VIA Rail, rapportés dans *La Presse*, sont exacts, sans me prononcer sur le fond des questions de relation de travail employeur-employé, je tiens à dire aux députés de cette Chambre qu'on considère que si ces propos ont été formulés, ils sont complètement inappropriés.

[Traduction]

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Une vérification interne a révélé que la corruption existait depuis 1996. Hier, le président du Conseil du Trésor a semblé être d'accord pour dire qu'il est possible qu'on ait simplement camoufler les politiciens et les bureaucrates qui avaient quelque chose à cacher.

En fait, il a admis qu'un cabinet de ministre et un groupe de communications avaient contribué à cacher les problèmes, puis il a ajouté qu'il était donc doublement possible qu'il y ait eu du camouflage.

Quels ministres étaient impliqués dans ce camouflage? À quoi le ministre faisait-il allusion? Sur quoi se fondait-il pour parler de camouflage?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, si le député le veut, je pourrais déposer de nouveau le rapport de la vérificatrice générale. S'il le lit, je crois qu'il y trouvera les remarques que je viens faire.

Toutefois, je tiens à réfuter son allégation concernant la vérification effectuée par Ernst & Young en 1996. J'ai le rapport ici. Il a été rendu public. On peut y lire ceci:

Nous n'avons trouvé aucun cas de non-conformité ayant procuré à quiconque un avantage ou un gain personnel.

C'est ce que dit le rapport de vérification, dont il est tellement scandalisé, au sujet du ministère.

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, les députés ministériels ont clairement laissé entendre qu'il y a eu camouflage au niveau de la vérification effectuée en 1996. Ils parlent de fraude et de mauvaise gestion.

Qu'a fait le gouvernement pour assainir la situation sinon croire Alfonso Gagliano qui lui disait qu'il ne se passait rien de mal?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, le gouvernement a vérifié si les rumeurs étaient fondées. Puis, il a fait appel à la vérificatrice générale, qui a effectué une étude approfondie. Après avoir relevé des incohérences dans certains dossiers, il a saisi la GRC de l'affaire et a fait porter des accusations contre certaines personnes.

La vérificatrice générale a alors entrepris une vérification détaillée de tous les autres dossiers. Dès qu'elle a rendu ses conclusions publiques, le gouvernement a créé une commission d'enquête publique, nommé un conseiller spécial pour recouvrer l'argent, amorcé une révision de la Loi sur la gestion des finances publiques et s'est mis à examiner les agissements des dirigeants de certaines sociétés d'État et à prendre des mesures disciplinaires contre quelques-uns d'entre eux. Il analyse également toute la question des relations entre les politiques et les bureaucrates. Tout cela directement...

• (1120)

**Le Président:** Le député de St. John's-Ouest a la parole.

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, nous savons maintenant que le gouvernement était déjà au courant, il y a huit ans, de l'existence du problème et qu'il a tenté de le camoufler.

Le premier ministre a avoué qu'il était conscient du problème il y a deux ans, avant même de connaître l'existence du programme. Il reste que des ministres attendent aujourd'hui de pouvoir dépenser des millions de dollars simplement en vertu d'une entente fédérale.

Nous entendons parler de blanchiment d'argent. D'où cela vient-il? Pourquoi le gouvernement prend-il les Canadiens pour des imbéciles? La culture de corruption s'est-elle répandue à tous les niveaux du gouvernement libéral?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, le député fait allusion à un rapport de la firme Ernst & Young qui date de huit ans et qui dit:

Nous n'avons trouvé aucun cas de non-conformité ayant procuré à quiconque un avantage ou un gain personnel.

Le gouvernement s'est fondé sur les faits pour prendre des mesures fiables afin d'aller au fond de cette affaire. Des juges ont été saisis de la question. La GRC a été saisie de l'affaire.

L'opposition, elle, se contente de faire, jour après jour, des allégations non fondées visant à ternir la réputation de personnes innocentes.

[Français]

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, en novembre 1996, des vérificateurs externes ont conclu que Chuck Guité et compagnie ont bafoué toutes les règles d'attribution de contrats aux agences de publicité et qu'ils devraient, par conséquent, être déchargés de cette responsabilité.

Comment le gouvernement, qui savait dès 1996, peut-il expliquer, autrement que par sa volonté de maintenir le «système», que l'équipe de Chuck Guité, au lieu d'être sanctionnée, a été récompensée en obtenant en prime le programme des commandites qui a lui aussi profité aux amis du régime et au Parti libéral du Canada?

[Traduction]

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. La citation qu'elle utilise provient du rapport de 2002 de la vérificatrice générale. Le rapport de vérification de 1996 à laquelle elle fait référence est celui-là même dont j'ai lu un extrait.

C'est l'avis qui a été donné au gouvernement. Le document indiquait ce qui suit: «Notre vérification du processus d'attribution de contrats de recherches a permis d'établir que le SPROP», l'organisme en cause, «s'est conformé aux politiques et procédures établies». Le document ajoute:

Nous n'avons relevé aucun cas de non-conformité pouvant permettre à des personnes de réaliser des gains ou des avantages personnels.

Cela figure dans le document de 1996. Je suis tout à fait disposé à en donner un exemplaire, même si je crois que le document a été déposé au comité.

[Français]

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, j'inviterais le président du Conseil du Trésor à poursuivre sa lecture. Je suis certaine qu'on découvrirait autre chose.

Ce qui est clair, c'est que le gouvernement savait dès 1996 et il a choisi d'encourager les pratiques douteuses de l'équipe de Chuck Guité au lieu de les condamner.

Est-ce que le gouvernement va enfin admettre que loin d'être un dérapage causé par une poignée de fonctionnaires, les abus constatés par Ernst & Young dès 1996 ont pu se poursuivre jusqu'en 2002 parce qu'ils étaient cautionnés au niveau politique?

[Traduction]

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais répondre à la députée, car je sais que ces questions la préoccupent et qu'elle les aborde avec sérieux, mais il y a confusion.

En fait, en 1996, quelqu'un a soulevé la possibilité de pratiques inadéquates en matière d'attribution de contrats. Le ministre a fait appel à la société Ernst & Young pour qu'elle examine la situation, ce qui a été fait. La société a constaté que certaines pratiques contractuelles devraient être resserrées, mais elle a ajouté ce qui suit: «La vérification du processus d'attribution de contrats de publicité a permis d'établir que les pratiques contractuelles du SPROP», l'organisme en cause, «sont généralement conformes...

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Reg Alcock:** C'est ce que dit le rapport.

[Français]

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, dès 1996, malgré ce que veut nous faire croire le président du Conseil du Trésor, le gouvernement avait en main un rapport de vérification de la firme Ernst & Young—on ne fait pas de vérification quand il n'y a pas de problème—, rapport qui soulevait plusieurs problèmes au sein du secteur de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique dirigée par Chuck Guité.

Comment le gouvernement peut-il toujours prétendre que le scandale des commandites n'est le fait que d'un petit groupe de fonctionnaires, quand il était au courant des abus et que Jean Chrétien et la ministre des Travaux publics de l'époque ont quand même demandé des crédits supplémentaires de 17 millions de dollars pour l'équipe de Chuck Guité?

[Traduction]

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, le programme de commandites, qui a fait l'objet du plus récent rapport de la vérificatrice générale, a commencé le 20 novembre 1997. En 1996, quelqu'un a émis des doutes au sujet des méthodes d'attribution de certains contrats de

publicité. Le gouvernement s'en est inquiété et a fait appel à Ernst & Young. Cette société a effectué une vérification approfondie et a produit son rapport. Les députés en ont un exemplaire. Les médias en ont un exemplaire. Les députés peuvent en lire le contenu. Je n'ai pas à continuer d'en citer des extraits ici. Voici ce que dit le rapport:

Nous n'avons relevé aucun cas de non-conformité pouvant permettre à des personnes de réaliser des gains ou des avantages personnels.

Voilà ce que savait le gouvernement.

● (1125)

[Français]

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, c'est quand même particulier. Le gouvernement a beau prétendre le contraire, mais va-t-il nier que c'était la même division, que les objectifs étaient les mêmes, que cela marchait de la même manière et que Chuck Guité agissait avec la complicité du gouvernement?

[Traduction]

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, le programme de commandites, que la vérificatrice a vérifié, n'a commencé que le 20 novembre 1997. Il ne s'agissait donc pas du même groupe.

\* \* \*

## HAÏTI

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, la crise s'aggrave en Haïti. Une bonne partie du pays a été capturée par des rebelles armés. Le président démocratiquement élu semble incapable de les empêcher de marcher sur la capitale. Le manque de ressources mine les efforts de paix de la Communauté des Caraïbes. Des rumeurs parlent même d'un appui américain qui serait accordé aux rebelles armés.

Que fait le Canada pour assurer l'intervention des Nations Unies dans cette crise avant qu'un plus grand nombre d'innocents ne perdent la vie? Le Canada est-il prêt à appuyer le déploiement rapide de troupes en Haïti?

**L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada joue un rôle très actif sur les plans de l'aide humanitaire et des affaires étrangères. Nous avons insisté tout particulièrement sur le fait que M. Aristide devait prendre le contrôle de la situation et affronter la réalité. Il doit faire ce que la communauté internationale lui a demandé de faire, c'est-à-dire traiter avec l'opposition et nommer un premier ministre.

Nous nous tenons bien au fait de la situation, travaillant de près avec l'administration américaine et les Nations Unies, tout en tenant compte de ce que la CARICOM et l'OEA tentent de faire. Le Canada tente activement de trouver une solution à cette situation.

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, 80 p. 100 des Haïtiens vivent dans une pauvreté extrême. Les pressions économiques exercées par les États-Unis et par la Banque mondiale ainsi que les réaménagements structurels effectués par le FMI ont aggravé une situation déjà désespérée. Si le président Aristide devait être destitué de manière inconstitutionnelle, cela serait le 33<sup>e</sup> coup d'État à se produire dans ce pays. Le Canada ne peut pas fermer les yeux devant l'imminence d'un terrible bain de sang dans ce pays si pauvre.

*Questions orales*

Je pose à nouveau la question. Le Canada est-il prêt à appuyer le déploiement rapide de troupes dirigées par les Nations Unies en collaboration avec les pays des Caraïbes?

**L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada ne s'est nullement fermé les yeux. Depuis des années, le Canada vient au deuxième rang des principaux pays venant en aide à Haïti. Nous avons tout récemment débloqué 5 millions de dollars pour appuyer les projets de l'OEA.

Nous travaillons de près avec les Nations Unies. Nous continuerons de travailler de concert avec les Nations Unies tant que la participation d'une force internationale sera utile, mais il doit tout d'abord régner une certaine stabilité politique dans ce pays pour qu'une intervention militaire puisse être efficace.

\* \* \*

**LE PROGRAMME DES COMMANDITES**

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, en parlant du scandale des commandites, le premier ministre aurait dit récemment: « Je n'aimais pas particulièrement la façon dont le gouvernement gérait le dossier à ce moment-là. » Il était ministre des Finances, vice-président du Conseil du Trésor et principal ministre du Québec au sein du Cabinet de Jean Chrétien. Il avait le pouvoir de dénoncer ce scandale.

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas sonné l'alarme avant que des milliers de dollars de deniers publics ne soient gaspillés?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, les députés d'en face désignent constamment le premier ministre comme un acteur dans cette pièce. Mais ils n'ont pas présenté la moindre preuve de ce qu'ils avancent.

Ce que l'actuel premier ministre a fait le jour où il a accédé à ce poste, c'est exiger que les fondements du gouvernement deviennent l'obligation de rendre compte, la transparence et la responsabilité financière.

Le premier ministre m'a confié le mandat très strict, en tant que président du Conseil du Trésor, d'établir un système de contrôle, d'instaurer un système de gestion de l'information financière et de rectifier la gestion du gouvernement fédéral. Voilà ce qu'a fait le premier ministre.

• (1130)

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, il n'est pas étonnant que le gouvernement tente maintenant de museler le premier ministre. Toutes les fois qu'il ouvre la bouche au sujet du scandale des commandites, le premier ministre change de refrain. D'abord, il a dit qu'il ne savait rien de tout cela. Ensuite, il a blâmé les fonctionnaires fédéraux et Jean Chrétien. Puis il a dit de Jean Chrétien qu'il était un homme intègre. Enfin, il a dit n'avoir été mis au courant qu'il y a deux ans.

Voilà maintenant qu'il admet qu'il savait que le programme de commandites était incorrectement géré en 1996. Pourquoi n'en a-t-il pas parlé à ce moment-là?

[Français]

**L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, je pense que le parti de l'opposition ne sait plus quoi dire sur notre premier ministre, parce qu'il a exactement posé les bons gestes qu'il devait poser dans les circonstances.

Il a dit exactement ce qu'il savait à l'époque où il était ministre des Finances. Depuis qu'il est premier ministre, il a posé des gestes audacieux pour encourager toute la transparence possible par rapport à ce qui est arrivé et c'est ce que nous allons continuer de faire.

[Traduction]

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Monsieur le Président, il n'y a absolument pas de transparence dans les explications que le gouvernement donne sur toute cette affaire. Nous avons des documents provenant de l'évaluation présentée par le Conseil du Trésor au Cabinet qui qualifient tout ce programme de commandites de «blanchiment d'argent».

Le gouvernement va-t-il reconnaître que cela n'était, en fait, rien d'autre qu'un système de blanchiment d'argent qui a coûté aux Canadiens 100 millions de dollars?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, le député affirme qu'il n'y a pas de transparence au gouvernement. Nous avons une enquête publique tout à fait ouverte dirigée par un juge, qui ira où il voudra pour obtenir l'information.

Nous avons la publication sans précédent de documents confidentiels du Cabinet, de documents du Conseil du Trésor et de documents des ministères. Nous avons trois examens parlementaires distincts et nous avons le Comité des comptes publics, vers lequel nous dirigeons tout le monde.

En quoi n'est-ce pas transparent?

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Monsieur le Président, ce gâchis sent mauvais. Nous savons que même au moment où on abolissait le système de blanchiment d'argent, des ministres se servaient encore du programme, faisant la queue pour prendre leur part de l'assiette au beurre.

Nous apprenons maintenant que l'actuel président du Conseil privé voulait que le gouvernement continue de lui donner de l'argent des commandites en vertu de «d'accords verbaux». Combien d'argent des commandites a-t-on distribué en vertu de ce que des ministres qualifient d'accords verbaux?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que le député allègue que certaines personnes savaient que le programme fonctionnait toujours et présentaient toujours des demandes de financement. Des députés de l'opposition présentaient des demandes au même moment. C'était un programme qui a commandité de bonnes manifestations dans les collectivités.

Il y avait un problème avec des dirigeants de certaines sociétés qui, semble-t-il, commettaient des irrégularités. Voilà pourquoi des accusations ont été portées et pourquoi nous avons une enquête publique. Le problème, c'est que, quand il était ministre des Finances, l'actuel premier ministre avait une tâche difficile à accomplir lorsqu'il y avait un gros déficit. Maintenant, il a une tâche difficile à accomplir et il va l'accomplir.

[Français]

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, après avoir été témoin de factures gonflées, Myriam Bédard, une médaillée olympique, a été forcée de démissionner de VIA Rail parce qu'elle a refusé d'être transférée chez Groupaction. Pire encore, pour se justifier, Jean Pelletier, l'ex-chef de cabinet de Jean Chrétien, utilise des propos inacceptables et disgracieux à son égard.

*Questions orales*

Au lieu de la discréditer publiquement, est-ce que les hauts dirigeants de VIA Rail n'auraient pas été plus avisés de vérifier les dires de Mme Bédard?

**L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, Mme Bédard a écrit personnellement au premier ministre du Canada. À l'heure actuelle, cette lettre est étudiée par mon collègue, le ministre des Transports et par le président du Conseil du Trésor.

Quant aux propos du président du conseil d'administration, s'ils sont exacts tels qu'ils ont été rapportés dans les journaux, nous considérons qu'ils sont complètement inappropriés.

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, lorsque les athlètes reviennent décorés de médailles, on s'empresse avec raison de leur dérouler le tapis rouge, mais lorsque ces mêmes athlètes dénoncent des pratiques condamnables qui ont cours dans une société d'État, on ne trouve rien de mieux à faire que de les discréditer.

Est-ce que le ministre qui a autorité va les inviter à s'excuser immédiatement et publiquement?

**L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, si les propos tels qu'ils ont été rapportés par les journaux sont exacts, le gouvernement considère qu'ils sont complètement inappropriés, d'autant plus qu'on a révélé des faits de la vie privée de cette personne.

J'ose espérer que le conseil d'administration de VIA Rail prendra les mesures en conséquence.

\* \* \*

**LES CONGÉS PARENTAUX**

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a fait connaître son intention de porter en appel le jugement de la Cour d'appel du Québec qui a confirmé la compétence exclusive du Québec en matière de congé parental. La nécessité d'un programme de congé parental élargi et intégré n'est plus à faire.

Le ministre des Ressources humaines reconnaîtra-t-il qu'il est davantage intéressé par la visibilité du gouvernement fédéral que du bien-être des jeunes familles et que finalement, c'est ce qui le motive, au maximum, à porter la cause en appel à la Cour suprême.

• (1135)

**L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale), Lib.):** Monsieur le Président, cela me donne l'occasion, quand même, de rappeler ce que le ministre a dit en Chambre. Il a eu des discussions avec son homologue, le ministre du Québec, et le ministre des Affaires intergouvernementales, pour s'assurer que nous pourrions collaborer afin de trouver une solution. En même temps, il est vrai que nous allons continuer à porter le jugement en appel parce qu'il y a des questions constitutionnelles qu'il faut vraiment clarifier.

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, la secrétaire parlementaire nous dit que les deux ministres se sont rencontrés, soit celui du fédéral et celui du Québec.

Au lieu de perdre son temps à faire des pseudo-négociations avec le Québec, comment la secrétaire parlementaire peut-elle justifier

que le gouvernement fédéral ait décidé d'aller en appel devant une question aussi claire que celle que le jugement Morin nous a présentée?

**L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale), Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, et j'aimerais bien que le Bloc écoute attentivement, il y a des questions constitutionnelles qu'il faut clarifier par l'appel.

En même temps, parallèlement, nous avons une nouvelle ouverture avec le nouveau gouvernement du Québec, qui est prêt à négocier et à discuter avec nous pour arriver à trouver une solution à un problème qui était déjà là.

Toutefois, on va continuer à discuter de bonne foi.

\* \* \*

[Traduction]

**LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE**

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC):** Monsieur le Président, permettez-moi de rapporter ce que le président du Conseil du Trésor a déclaré hier. Il a affirmé qu'il est doublement possible qu'il y ait eu du camouflage.

Camouflage, camouflage, camouflage. La culture de la corruption doit cesser. Les Canadiens l'exigent.

Nous voulons savoir pourquoi il a dit qu'il y avait possiblement du camouflage.

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, si vous lisez le rapport de la vérificatrice générale où il est question de certaines activités d'un groupe qui semblait refuser de jouer franc jeu, vous pourriez en arriver à cette conclusion.

Toutefois, permettez-moi de signaler au député une conclusion à laquelle est parvenu un journal de Vancouver lorsque le premier ministre s'est adressé à un groupe d'étudiants. Il y est écrit:

Je peux vous assurer que ces élèves de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, réunis dans le gymnase, ont posé des questions beaucoup plus intelligentes que celles qu'on entend lors de cette comédie appelée la période de questions.

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC):** Monsieur le Président, parlons de l'arrogance des libéraux.

Des vérifications effectuées depuis 1996 révèlent qu'il y a eu plusieurs lacunes du point de vue de la gestion et de l'éthique dans le programme de commandites. Des mots comme incompétence, arrogance et mépris de l'argent des contribuables peuvent servir à décrire la gestion de ce programme.

Pourquoi les ministres prennent-ils part à une conspiration du silence?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai ici une copie de la vérification dont parle le député. Je suis prêt à la lui remettre et, s'il peut trouver les mots qu'il vient d'utiliser dans ce document, alors je répondrai à sa question.

\* \* \*

**LES MARCHÉS PUBLICS**

**M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC):** Monsieur le Président, la promesse d'ouverture du gouvernement est vaine et ne se traduit pas dans les faits. Son approche est toujours la même.

*Questions orales*

Quelques jours à peine après être entré en fonction, le premier ministre s'est mis à récompenser et à payer grassement ses amis d'Earnscliffe.

Pour répondre à son projet d'ouverture, sur lequel le président du Conseil du Trésor a fait le fanfaron aujourd'hui, est-ce que le gouvernement déposera tous les contrats qu'il a accordés au groupe Earnscliffe depuis 1993?

[Français]

**L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, c'est très clair que chaque fois qu'un contrat est donné par ce gouvernement, il doit l'être selon les règles et les politiques du Conseil du Trésor. C'est ce qui a été fait à cet égard concernant la firme qui est mentionnée par le député de l'opposition.

• (1140)

[Traduction]

**M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC):** Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor est devenu bien plus concis.

Et voilà ce qu'on appelle l'ouverture libérale! Pourquoi ce gouvernement libéral décrépit et fatigué cache-t-il aux Canadiens les contrats qui ont été établis avec Earnscliffe? Que cherche-t-il à cacher? Nous demandons seulement à voir les copies de ces contrats.

Je vais poser la question suivante très lentement, pour le bénéfice du président du Conseil du Trésor, qui semble avoir du mal à saisir les questions que l'on pose rapidement. Quand le gouvernement déposera-t-il les contrats passés avec Earnscliffe?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai travaillé avec certains des analystes d'Earnscliffe, qui comptent parmi les meilleurs au Canada. Ils fournissent un excellent travail.

Je pense que c'est aller un petit peu loin que de se mettre de nouveau à discréditer quelqu'un en pleine Chambre ou à faire des allusions malveillantes par association. Cette entreprise a participé à un concours pour obtenir ses contrats et elle a respecté toutes les directives. Elle se montre d'ailleurs excessivement prudente à cet égard, à cause de toutes les préoccupations associées à ces contrats. Mais ces analystes sont parmi les meilleurs au Canada; c'est pour cela que le gouvernement fait affaire avec eux.

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE**

**M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.):** Monsieur le Président, comme il est important de retenir nos excellents fonctionnaires et de préserver leur mémoire d'entreprise inestimable et leur dévouement à l'égard de leurs responsabilités, j'estime que tout recours à la sous-traitance aura de lourdes conséquences négatives pour la qualité du service que le gouvernement offre à tous les Canadiens.

Le président du Conseil du Trésor pourrait-il rassurer les Canadiens en disant que le gouvernement ne compte pas privatiser des services?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, le député m'a posé plus de questions sur notre fonction publique que tous les députés d'opposition réunis. J'ai

répété maintes et maintes fois que le gouvernement n'a pas l'intention de privatiser des services.

Ce que nous voulons, c'est moderniser la gestion publique. Je répète toujours la même chose: il n'y a pas de mauvaises gens; nous avons de mauvais systèmes, et nous allons les améliorer.

\* \* \*

[Français]

**LE PROGRAMME DES COMMANDITES**

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, Myriam Bédard, une de nos stars olympiques, aurait été forcée de démissionner de son emploi avec VIA Rail parce qu'elle avait refusé de travailler pour Groupaction!

[Traduction]

Pour couronner le tout, Jean Pelletier, l'ancien chef de cabinet du premier ministre, a dit:

[Français]

«C'est une pauvre fille qui fait pitié!»

[Traduction]

Est-ce ainsi que nous traitons nos championnes olympiques au Canada?

Je demande au gouvernement s'il veillera à ce que Myriam Bédard reprenne immédiatement son poste à VIA Rail et à ce que toutes les excuses qui s'imposent lui soient présentées.

[Français]

**L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.):** Monsieur le Président, encore une fois, Mme Bédard a écrit personnellement au premier ministre du Canada. Le ministre des Transports et le président du Conseil du Trésor examinent à l'heure actuelle les actions qui doivent être entreprises.

Quant aux propos tenus par le président du conseil d'administration, si de tels propos ont été formulés, nous considérons qu'ils sont complètement inappropriés. Nous rappelons au président du conseil d'administration que c'est un privilège que de servir dans une société d'État.

Nous espérons que les mesures appropriées seront prises.

\* \* \*

**L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA**

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, plus de 22 000 membres du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt et de l'Alliance de la Fonction publique sont en négociations ardues avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada depuis le mois d'août dernier.

Les membres du syndicat ne sont pas convaincus que l'employeur veuille négocier de bonne foi. On croit plutôt qu'ils veulent retarder le processus jusque après l'élection pour mettre en place les volontés du premier ministre, qui sont les coupures.

Le ministre du Revenu va-t-il donner un mandat clair et précis à l'employeur pour qu'il reste à la table des négociations jusqu'à ce qu'un accord sur une convention collective soit conclu? Oui ou non?

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, il importe de dire que nous sommes en négociation avec nos employés. Je ne vais pas discuter de ces questions ici, à la Chambre. Il faut en discuter à la table des négociations. Il existe un processus à cet effet.

Je suis sûr que les dirigeants très compétents de nos syndicats et du ministère mèneront les négociations avec professionnalisme, contrairement à ce qui se passe à la Chambre. Ce n'est pas l'endroit pour négocier.

\* \* \*

**LES MARCHÉS PUBLICS**

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Monsieur le Président, hier, le leader du gouvernement à la Chambre a promis de donner des détails sur le film vidéo réalisé pour l'ancien ministre des Ressources naturelles lors de son voyage en Chine. Combien a coûté la réalisation de ce film vidéo? Ce contrat a-t-il fait l'objet d'un appel d'offres?

**L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je sais que la question a été posée au ministre hier, et j'ai eu l'occasion d'examiner le dossier depuis. En réalité, il n'y a eu aucun vidéaste, aucun film vidéo et, par le fait même, aucun coût.

\* \* \*

●(1145)

**LE PROGRAMME DE COMMANDITES**

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Monsieur le Président, le fait d'être membre du Cabinet et du comité des communications comporte des privilèges.

Lorsqu'il était simple député, le ministre des Affaires étrangères a obtenu 564 000 \$ pour sa circonscription alors que celle-ci a bénéficié de 2,5 millions de dollars une fois qu'il a été nommé ministre.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il maintenant que le programme de commandites n'était rien de plus qu'une caisse noire pour les ministres libéraux?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, une caisse noire libérale que les députés de l'opposition ont défendue et à même laquelle ils ont obtenu des subventions au nom d'organismes dans leurs circonscriptions. On repassera pour ce qui est de la caisse noire secrète.

\* \* \*

**LA JUSTICE**

**M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, PCC):** Monsieur le Président, j'ai appris ce matin en me levant que John Robin Sharpe, cet être méprisable, trouvait excellent le projet de loi du gouvernement sur la protection des enfants. Cette crapule est d'avis que le contre-interrogatoire en cours de victimes d'agression sexuelle serait à la fois divertissant et instructif, que cette mesure législative ouvre de nouvelles voies à la défense en permettant l'examen sordide des relations de l'agresseur avec sa jeune victime.

Ma question s'adresse au ministre de la Justice. Manifestement, cette mesure législative manque de précision dans son contenu et

dans sa finalité, et le ministre de la Justice peut-il dire à la Chambre comment ce projet de loi facilitera concrètement la condamnation rapide des pédophiles...

**Le Président:** L'honorable secrétaire parlementaire a la parole.

**L'hon. Sue Barnes (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureuse de répondre à cette question parce que moi aussi et tous les députés, nous avons lu cet article. Il n'y a rien de divertissant ni d'instructif à propos de l'exploitation sexuelle des enfants, et c'est pour cette raison que le gouvernement a déposé un projet de loi à la Chambre, avec l'espoir que les députés de l'opposition l'appuieront. Ce projet de loi aidera nos tribunaux à être plus fermes. Nos magistrats sont là pour protéger les enfants dans le cadre du déroulement d'un procès. Ils prendront les mesures voulues et nous leur donnerons les outils pour le faire.

**M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, PCC):** Monsieur le Président, ce projet de loi sur la protection des enfants est un autre cauchemar des libéraux. Il faut que nos lois concernant la protection des enfants soient fermes et non pas ambiguës et vaseuses comme le projet de loi C-12. Si le gouvernement tient vraiment à protéger les enfants, il supprimerait les échappatoires qui permettent à des êtres comme John Robin Sharpe de paralyser nos tribunaux au moyen d'arguments frivoles et dégradants.

Pourquoi le ministre ne refait-il pas son travail et ne règle-t-il pas la question une fois pour toute en supprimant l'échappatoire que représente l'intérêt public et en augmentant l'âge du consentement sexuel?

**L'hon. Sue Barnes (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureuse de pouvoir prendre la parole pour répondre, parce que les faits n'ont rien à voir avec ce que le député d'en face vient de dire. La réalité, c'est que grâce à notre projet de loi C-12, qui est l'ancien projet de loi C-20, il y aura davantage de pouvoirs pour la défense aussi bien que pour la poursuite afin que ces affaires d'agression et d'exploitation d'enfants soient réglées.

J'espère que les députés d'en face aideront le gouvernement à renforcer la protection pour que les affaires de cette nature puissent être jugées convenablement dans nos tribunaux afin de protéger les enfants.

\* \* \*

[Français]

**HAÏTI**

**Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ):** Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères de la France souhaite la création d'un «gouvernement d'union nationale» en Haïti, sans la présence du président Aristide qu'il invite à démissionner attendu le poids qu'il porte dans cette crise. Sans clairement exiger le départ du président Aristide, les États-Unis et le Canada ont dit appuyer l'idée française pour éviter que la crise haïtienne ne dégénère en un bain de sang.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il nous dire s'il appuie l'initiative française?

**L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, ce n'est pas correct. La France n'a pas demandé le départ de M. Aristide. Hier, le ministre des Affaires étrangères a discuté de la situation avec M. de Villepin, et celui-ci a été clair. Il a dit:

«Évidemment, c'est à M. Aristide d'envisager toute possibilité.»

*Questions orales*

M. Aristide pourrait très bien conclure, pour le bien-être de son pays, de partir. Le ministre des Affaires étrangères du Canada a dit à M. de Villepin que si jamais cela arrive, le Canada sera là pour agir avec la communauté internationale dans cette éventualité...

•(1150)

**Le Président:** L'honorable députée de Mercier a la parole.

**Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ):** Monsieur le Président, je regrette, mais dans une dépêche de ce matin de l'Agence France-Presse, on lit, de la bouche du porte-parole du Quai d'Orsay, que M. de Villepin a rappelé que c'était au président Aristide, qui porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle, de tirer les conséquences de l'impasse en démissionnant

Hier, le premier ministre du Canada a dit que le Canada avait une responsabilité et qu'il entendait assumer cette responsabilité. Est-ce que le Canada va arrêter de tergiverser et dire qu'il est prêt à participer à une intervention sous l'égide de l'ONU.

**L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai expliqué cela auparavant. Le Canada est prêt. La France est prête également. J'ai expliqué que probablement la meilleure situation, c'est d'avoir une situation avec une entente politique.

Toutefois, nous sommes prêts à agir avec la communauté internationale, comme membre des Nations Unies, comme notre collègue de la France, M. de Villepin,.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AGRICULTURE**

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, les familles agricoles canadiennes vivent des moments difficiles inutilement. Elles sont aux prises avec ces difficultés parce qu'en réalité, les programmes du gouvernement libéral n'ont fait qu'aggraver la situation à la ferme.

Le ministre laisse entendre, pensivement, qu'il est presque prêt à faire une annonce quelconque. Voici un certain nombre de mesures qu'il pourrait prendre dès aujourd'hui pour soulager ces familles. Il pourrait offrir des avances de fonds réelles qui ne sont pas engluées dans les formalités administratives. Il pourrait offrir des garanties de prêt aux producteurs et, évidemment, il pourrait lever les exigences concernant le dépôt en espèces dans le cadre du PCSRA, et non pas seulement reporter cette obligation à plus tard.

Qu'est-ce qui l'en empêche?

**L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de lire le communiqué publié par le député hier, de toute évidence, après avoir entendu que le gouvernement du Canada travaillait très fort pour présenter un programme pour permettre aux agriculteurs canadiens et aux familles d'agriculteurs de faire le pont jusqu'à l'automne, moment où le PCSRA s'enclenchera réellement.

Je veux dire au député que j'ai eu l'occasion de parler à des agriculteurs canadiens et à leurs familles. Le gouvernement du Canada travaille très fort avec ces groupes pour déterminer ce qui est vraiment nécessaire que le gouvernement du Canada fasse pour leur venir en aide.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le président, c'est bien que le ministre écoute, mais ici, le temps est capital.

L'agriculture, la source première d'aliments sûrs dans ce pays se retrouve au tapis. Notre système d'approvisionnement sûr en

aliments sains est compromis par l'inaction et les programmes excessivement bureaucratiques du gouvernement Libéral qui passe complètement à côté du but.

Nous avons rendu public notre programme pour venir en aide aux agriculteurs hier et le ministre a fini par le lire. C'est bien. J'aimerais le voir mettre ce programme en oeuvre. Nous en serions très heureux. La forme la plus sincère de flatterie, c'est de voir son projet être mis en oeuvre.

Est-ce qu'il pourrait au moins donner les grandes lignes de son programme de manière que les agriculteurs puissent enfin recommencer à planifier l'avenir.

**L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le président, comme je l'ai dit, j'ai eu l'occasion d'examiner avec mes fonctionnaires le plan mis de l'avant par l'opposition.

Je noterais que c'est après que l'opposition a eu vent que le gouvernement du Canada était sur le point de présenter son propre programme; j'ai examiné leur programme et j'ai constaté qu'il ressemble en de nombreux points à ce que le gouvernement du Canada fait déjà.

Si nous regardons les chiffres qui y sont présentés, je pense pouvoir dire qu'ils ne sont pas exacts à bien des égards. Cependant, je serais heureux que des fonctionnaires se présentent en comité à un moment donné, avec le député, pour passer en revue le plan et déterminer quels sont les chiffres exacts.

\* \* \*

[Français]

**LE RWANDA**

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Patrimoine canadien.

Plus tôt cette semaine, la Chambre a adopté unanimement une motion que j'ai présentée déclarant le 7 avril de chaque année Journée commémorative du génocide rwandais. Je remercie d'ailleurs tous les députés d'avoir appuyé cette motion.

J'aimerais maintenant demander à la ministre quels gestes tangibles le gouvernement a-t-il l'intention de prendre pour que les Canadiens et les Canadiennes se souviennent de ce jour si tristement célèbre et important dans l'histoire du Rwanda et même de l'humanité?

**L'hon. Hélène Scherrer (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier l'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell de sa question et également le féliciter pour son excellent travail dans ce dossier qui est si important pour la communauté rwandaise.

Je peux assurer cette Chambre que la ministre d'État au Multiculturalisme travaille en étroite collaboration avec ses collègues pour trouver la meilleure stratégie pour souligner cette tragédie, au Canada. J'invite tous les Canadiens à se joindre à nous afin de souligner cet événement triste de l'histoire de l'humanité, le 7 avril prochain.

*Questions orales*

•(1155)

[Traduction]

**LE CANADA ATLANTIQUE**

**M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement affiche un bilan pitoyable en ce qui concerne le traitement qu'il réserve au Canada atlantique. Le gouvernement a réduit de manière draconienne ses paiements de transfert aux provinces, ce qui a nui à la qualité de l'éducation et des soins de santé offerts aux Canadiens de l'Atlantique.

De plus, Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province privée d'un lien permanent avec le reste du Canada, mais le gouvernement a dilapidé l'argent des contribuables dans le fiasco de DRHC, dans le registre inefficace des armes à feu et, maintenant, dans le scandale des commandites.

Quand le gouvernement traitera-t-il adéquatement les Canadiens de l'Atlantique?

**L'hon. Joe McGuire (ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve appuient l'étude préliminaire sur un lien permanent entre Terre-Neuve et le Labrador.

Cette question fait l'objet de discussions depuis de nombreuses années à Terre-Neuve, et nous allons prendre une décision dans un sens ou dans l'autre.

**M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement a maintenant une occasion de faire quelque chose pour les Canadiens de l'Atlantique.

Il pourrait modifier la formule de péréquation et éliminer la récupération fiscale d'une partie des recettes provenant des ressources naturelles. Les provinces disposeraient ainsi de plus d'argent pour améliorer les soins de santé et l'éducation et pour créer des emplois dont elles ont grandement besoin.

Le gouvernement est-il disposé à modifier la formule de péréquation et à supprimer la récupération fiscale d'une partie des recettes provenant des ressources naturelles pour des provinces comme la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, je discutais d'une autre question.

Contrairement à ce qu'allègue le député, la formule de péréquation n'est pas un document que le gouvernement a le pouvoir discrétionnaire de modifier. C'est une entente qui est incluse dans une loi et qui est fondée sur un accord entre toutes les provinces. Les sommes augmentent et baissent selon le niveau d'activité. Tous les provinces s'entendent là-dessus.

Nous sommes actuellement en train de renégocier cette formule et de chercher de moyens de l'améliorer. Nous sommes toujours à la recherche de façons d'améliorer ces ententes. C'est ce que font les premiers ministres des provinces et le ministre des Finances. Je suis certain qu'ils en arriveront à un excellent accord.

\* \* \*

[Français]

**LE COMMERCE INTERNATIONAL**

**M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ):** Monsieur le Président, on apprend que les États-Unis seraient disposés à imposer une taxe à l'exportation sur les matières premières, afin d'éviter que des pays comme la Chine, l'Inde et la Corée du Sud s'accaparent de leurs stocks de ferraille à plus de 300 \$ la tonne,

paralysant, par le fait-même, une partie de leur production industrielle.

Peut-on savoir si le gouvernement entend, lui aussi, mettre de l'avant ce genre de solutions qui ont l'avantage de ne pas contrevenir aux règles du commerce international, afin de nous prémunir contre cette explosion des prix qui menacent notre production industrielle.

[Traduction]

**L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le député a posé une excellente question sur laquelle je n'ai pas de renseignements. Je la prendrai en délibéré et lui ferai rapport sous peu.

\* \* \*

[Français]

**L'ASSURANCE-EMPLOI**

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPd):** Monsieur le Président, hier, le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale) a annoncé qu'une enquête avait été faite dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, à l'effet que les employés n'auraient pas à payer leur assurance-emploi envers les compagnies.

Ma question s'adresse à la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale). Est-ce que les autres personnes au Canada, par exemple, les 11 autres personnes dans le nord-est du Nouveau-Brunswick qui ont fait l'objet d'une enquête de la même manière, vont faire partie du même groupe que celui du sud-est du Nouveau-Brunswick?

Est-ce que la ministre est d'accord aussi pour dire qu'il est temps de changer le système de l'assurance-emploi qui ne convient pas pour les travailleurs, les travailleuses et les compagnies au Canada?

**L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale), Lib.):** Monsieur le Président, hier, le ministre a répondu à cette question d'un de nos collègues, en disant que des négociations avaient lieu, justement pour trouver une solution.

Toutefois, en ce qui concerne le problème des travailleurs saisonniers, je sais que l'honorable député a soulevé cette question souvent, mais il faut dire que l'assurance-emploi vise à fournir un soutien temporaire aux travailleurs et travailleuses.

Nous avons apporté des améliorations au niveau de ce système depuis des années et nous allons continuer à trouver des solutions globales à ce problème et travailler avec nos partenaires...

**Le Président:** L'honorable député de Skeena a la parole.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Andy Burton (Skeena, PCC):** Monsieur le Président, le projet de loi C-10, concernant les aires de conservation marine, prévoit une évaluation de l'exploration minière avant la création de nouvelles aires. Ce processus doit être respecté, sinon les possibilités d'exploration pétrolière et gazière sur la côte ouest seront sérieusement compromises.

Le ministre de l'Environnement honorera-t-il cette obligation légale au sujet de sa proposition précipitée de créer une réserve marine d'espèces sauvages à l'île Scott?

*Affaires courantes*

●(1200)

*[Français]*

**L'hon. Serge Marcil (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie l'honorable député pour sa question. Évidemment, lorsqu'on parle de zones marines, de parcs marins, de zones protégées, des réserves fauniques etc., ce sont des sujets très délicats pour lesquels le ministre est très sensible. Notre objectif est de protéger ces zones et permettre au public de pouvoir les exploiter également tout en respectant le milieu marin.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, il y a près d'un an maintenant, le gouvernement fédéral a été sensibilisé au sort des producteurs de tabac jaune du Québec, qui ont vu les multinationales du tabac réduire considérablement leurs commandes, ce qui a fait chuter la production. Une aide financière pour la reconversion de la culture du tabac se fait toujours attendre.

Le ministre de l'Agriculture peut-il nous dire ce qu'il y a dans le Cadre stratégique pour l'agriculture, outre le salaire d'un conseiller, pour aider financièrement, directement et à court terme les producteurs de tabac du Québec?

*[Traduction]*

**L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je suis bien conscient de la situation avec laquelle les producteurs de tabac du Québec sont aux prises. En fait, elle découle de la décision d'entreprises de ne pas leur acheter du tabac l'année prochaine.

Dans mon ministère, j'ai mis sur pied une table ronde où les représentants des producteurs de tabac de l'Ontario et du Québec pourront discuter avec les entreprises et les gouvernements fédéral et provinciaux pour trouver des solutions à leurs problèmes.

\* \* \*

**LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES**

**Le Président:** J'ai l'honneur de déposer le rapport d'une délégation parlementaire canadienne qui s'est rendue en Algérie et en Tunisie, du 18 au 23 janvier 2004.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT****LE PROGRAMME DE COMMANDITES**

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Monsieur le Président, le 24 février, en réponse à une question du député d'Edmonton—Strathcona, le premier ministre a cité une liste de projets de commandite pour l'exercice, et je cite le harsard, «2003-2004». Nous devons supposer que le premier ministre a cité les années par souci de précision.

Le député de Pictou—Antigonish—Guysborough a ensuite invoqué le Règlement pour demander au premier ministre de déposer le document qu'il citait. En réponse, le président du Conseil du Trésor a dit à la Chambre que la liste à laquelle se reportait le premier ministre avait déjà été déposée deux fois à la Chambre. En fait, la liste qui a été déposée à la Chambre était pour les années 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003. Le document que le premier ministre lisait n'était pas le même document qui a été déposé par le président du Conseil du Trésor en février de cette année.

Le président du Conseil du Trésor va-t-il immédiatement déposer le document que le premier ministre citait, qui comprend les projets de commandites pour l'exercice 2003-2004, ce qui inclut tous les projets jusqu'au moment où le programme a été annulé?

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, nous allons prendre les observations de la députée en délibéré et faire rapport à la Chambre en temps opportun.

**AFFAIRES COURANTES***[Français]***LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES**

**M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, deux rapports de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN. Il s'agit du rapport de la délégation officielle qui a représenté le Canada au Forum parlementaire transatlantique, qui s'est tenu aux États-Unis les 8 et 9 décembre 2003, et à la visite aux États-Unis de la Commission de la défense et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui s'est déroulée du 26 au 30 janvier 2004.

\* \* \*

*[Traduction]***LES COMITÉS DE LA CHAMBRE****OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

**M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, PCC):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Le comité a étudié le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004 et a convenu d'en faire rapport sans proposition d'amendement.

●(1205)

*[Français]***PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE**

**M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le septième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre au sujet de la désignation du projet de loi C-450 comme non votable.

*[Traduction]*

**Le Président:** Les députés vont se rappeler que le paragraphe 92 (4) du Règlement provisoire permet au député de Saskatoon—Humboldt de contester la décision du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre dans les cinq jours de séance suivant la présentation du rapport que nous venons de recevoir.

Étant donné que le projet de loi C-450 sera débattu à la Chambre avant la fin de la période d'appel, je demande aux greffiers au Bureau de placer cet article au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*. Le député de Saskatoon—Humboldt en a été avisé.

[Français]

Le lundi 8 mars 2004, l'heure réservée aux affaires émanant des députés sera donc annulée et les ordres émanant du gouvernement commenceront à 11 heures.

\* \* \*

[Traduction]

## PÉTITIONS

### LE MARIAGE

**L'hon. Paul DeVillers (Simcoe-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir de présenter une pétition d'électeurs de la circonscription de Simcoe-Nord.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à adopter une mesure législative reconnaissant, dans le droit fédéral, que l'institution du mariage est l'union à vie d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

### LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.):** J'ai le plaisir de présenter une pétition signée par certains de mes électeurs et par d'autres citoyens qui soulignent la nécessité, pour la lutte contre le diabète juvénile, de poursuivre la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Les pétitionnaires exhortent la Chambre des communes à veiller à ce que la recherche se poursuive sur tous les types de cellules souches, y compris les cellules souches embryonnaires, parce qu'il est impossible de prédire quelles cellules souches présenteront le plus d'avantages sur le plan médical.

[Français]

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer une pétition d'électeurs et autres pour obtenir la libération de cinq Cubains détenus aux États-Unis depuis septembre 1998, et condamnés en 2001 à de lourdes peines allant de 15 ans de prison à une double perpétuité. Les procès et conditions de détention des cinq contreviennent à la Constitution américaine et aux lois internationales. En outre, plus de 100 comités ont été mis sur pied partout dans le monde pour exiger la libération des cinq Cubains et la tenue d'un nouveau procès.

[Traduction]

### LE MARIAGE

**M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, PCC):** Monsieur le Président, j'ai de nombreuses pétitions à présenter.

Les pétitionnaires demandent principalement au Parlement de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour maintenir indéfiniment la définition juridique actuelle du mariage et pour empêcher un tribunal, quel qu'il soit, de l'invalider ou de la modifier.

### LA LIBERTÉ DE RELIGION

**M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, PCC):** Monsieur le Président, je présente également une pétition sur un autre sujet. Les pétitionnaires prient instamment le Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le droit des

### Initiatives ministérielles

Canadiens de partager librement leurs convictions religieuses sans crainte de poursuites.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**L'hon. Sue Barnes (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

**Le Président:** Est-on d'accord?

**Une voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

### LOI SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-18, Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**Le Président:** Avant la période des questions orales, l'honorable député de Joliette disposait encore de neuf minutes pour conclure ses remarques. Il a donc la parole.

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, seulement neuf minutes pour dénoncer ce projet de loi. Ce n'est pas beaucoup mais c'est vrai que j'ai eu la chance de commencer avant la période de questions.

Je vous rappelais que, selon moi, le projet de loi C-18 est une mystification à des fins électoralistes. Je vous mentionnais que la première mystification était le fait qu'on jumelait à l'intérieur de ce projet de loi deux choses différentes, hormis le fait que c'est de l'argent dont on parle. Il s'agit d'une part de la prolongation de la formule de péréquation—nous sommes contre étant donné qu'elle pénalise en particulier le Québec et les provinces Atlantiques—et d'autre part, le montant de 2 milliards de dollars, promis à maintes fois concernant la santé.

Sur ce dernier aspect, nous sommes évidemment d'accord. Donc, en jumelant les questions, on crée énormément de confusion. Toutefois, comme je le mentionnais, personne n'est dupe de la manoeuvre.

La deuxième mystification, c'est qu'en jumelant les choses, on laisse entendre aux citoyens et aux citoyennes que, même s'ils perdaient un petit peu en péréquation, au net, avec la somme de 2 milliards de dollars, on gagne. C'est faux. Je vous en ai fait la démonstration, aussi bien à partir des prévisions du gouvernement fédéral lui-même qu'à partir des attentes du Québec. Cela s'applique à toutes les provinces qui reçoivent la péréquation. Peu importe la manière de comparer les chiffres, le Québec devra rembourser un montant de 1,4 milliard de dollars. Donc, il perd pour répondre à ses besoins, en santé en particulier.

*Initiatives ministérielles*

Dans les faits, le gouvernement fédéral vient rechercher cette somme de 2 milliards de dollars par la baisse de la péréquation. Le problème c'est que les deux formules de transfert ont des objectifs différents. Dans le cas du transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux, il est calculé en fonction du pourcentage de la population. Donc, de cette somme de 2 milliards de dollars, le Québec recevra à peu près 25 p. 100 soit 472 millions de dollars. Par contre si cette somme de 2 milliards de dollars avait été payée par le biais de la péréquation, plus de 50 p. 100 de cet argent serait revenu au Québec. Donc, globalement, nous sommes perdants dans cette opération et on ne peut cautionner cela.

Encore une fois, peu importe comment on regarde les choses, la somme de 1,4 milliard de dollars que nous perdons en péréquation n'est pas compensée par la somme de 472 millions de dollars que nous recevons dans le cadre des 2 milliards de dollars. Donc, pour le Québec, le projet de loi C-18 représente une perte nette de 1 milliard de dollars environ. En effet, le montant de 2 milliards de dollars pour la santé ne couvre qu'un tiers des pertes que le Québec subit avec la prolongation de la formule de péréquation.

C'étaient les deux premières mystifications auxquelles je faisais référence. Cependant, il y en a encore quelques autres. La troisième mystification, c'est qu'à Ottawa, on laisse entendre qu'on n'a pas les moyens. Les ministres des Finances—que ce soit l'actuel premier ministre, l'ancien ministre des Finances qui lui a succédé ou l'actuel ministre des Finances—ont toujours utilisé les mêmes tactiques de non-transparence pour ce qui est de l'état réel des finances publiques canadiennes du gouvernement fédéral. On nous a dit pendant des mois qu'on allait être obligés de gratter les fonds de tiroirs pour payer la somme de 2 milliards de dollars et qu'on n'était même pas sûrs d'être capables de le faire.

Il s'agit là d'une fausseté. On s'en aperçoit maintenant quand tout le monde convient que les surplus du gouvernement fédéral, pour cette année, seront de l'ordre non pas de 2,3 milliards de dollars comme nous le disait le ministre des Finances, mais plutôt de 7 à 8 milliards de dollars.

On peut voir aussi que les dépenses de fonctionnement du gouvernement fédéral, au cours des cinq dernières années, ont augmenté de 40 p. 100. Ce ne sont pas des transferts aux particuliers ou aux provinces, c'est la bureaucratie fédérale qui a grossi. Si on était en mesure d'être sérieuse dans la volonté de réduire les dépenses de fonctionnement, on pourrait facilement aller chercher un montant de 3 ou 4 milliards de dollars.

Il y a l'argent des fondations et la vérificatrice générale l'a mentionné en 2002. Il y a 7 à 8 milliards de dollars qui dorment dans les fondations, que ce soient les bourses du millénaire, la Fondation canadienne pour l'innovation ou les autres fondations. Tout cet argent permettrait de dégager la marge de manoeuvre suffisante pour régler rapidement le problème du déséquilibre fiscal, en particulier en revoyant la formule de péréquation.

Je rajoute un dernier élément qui vient nous prouver que le gouvernement fédéral a les moyens de résoudre le problème à court terme, c'est le fait que cette année, on nous a annoncé une augmentation des dépenses dans les crédits de 10 milliards de dollars. Ce n'est vraiment pas rien. Il s'agit là encore d'une augmentation de l'ordre de 6 p. 100.

Donc l'argent est là, les moyens sont là, mais il n'y a pas de volonté politique. Le fait qu'il n'y ait pas de volonté politique a fait en sorte que le gouvernement libéral, peu importe que ce soit sous le règne de M. Chrétien ou du nouveau premier ministre, ne veut pas résoudre rapidement cette question.

● (1210)

On s'est traîné les pieds dans ce dossier. C'est la première fois qu'on a devant nous un projet de loi comme C-18 qui propose de prolonger d'un an la formule de péréquation, avec tous les problèmes que cela pose sur le plan des finances publiques des provinces, du Québec en particulier, comme je vous en ai fait la démonstration tout à l'heure.

Le gouvernement fédéral s'est donc traîné les pieds dans ce dossier, et il veut continuer de le faire, parce qu'on ne retrouve pas dans ce projet de loi d'éléments qui nous permettent d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour que la négociation avance. On ne peut donc pas cautionner cela.

Comme je viens de le dire, c'est la première fois qu'on est obligés d'avoir un projet de loi pour prolonger la formule de péréquation d'un an. Auparavant, on avait toujours réussi à s'entendre avec les provinces avant l'échéance du 31 mars.

Cette fois-ci, on s'est traîné les pieds, on se traîne encore les pieds, et on va continuer de se traîner les pieds, parce qu'en prolongeant la formule d'un an, il n'y a aucune pression sur le gouvernement fédéral pour régler cela à court terme, d'autant plus—et c'est là la quatrième mystification—, qu'il n'y a aucune garantie de rétroactivité.

Pourquoi alors le gouvernement fédéral se presserait-il de négocier si, de toute façon, il peut se rendre jusqu'à l'échéance d'un an, c'est-à-dire au 31 mars 2005, pour trouver une solution avec les provinces?

Le ministre des Finances a dit à deux reprises: «Oui, je m'engage à ce qu'il y ait rétroactivité.» Je veux bien le croire, mais comment expliquer qu'au Comité permanent des finances, lorsque j'ai présenté un amendement demandant une rétroactivité au 1<sup>er</sup> avril 2004, les libéraux aient défilé cet amendement? Il n'y a pas véritablement de garantie. On n'a aucune garantie que l'entente sera rétroactive au 1<sup>er</sup> avril de cette année.

Ainsi, on pourrait me dire: «Oui, mais le ministre des Finances a donné sa parole.» Quelle valeur a la parole du ministre des Finances, quand on voit les difficultés pour obtenir des réponses de la part du gouvernement à propos du scandale des commandites?

Il existe une cinquième mystification. Tout cela est une manoeuvre électorale qui vise tout simplement à reporter après l'élection les discussions sérieuses avec les provinces concernant la formule de péréquation. Ce que veulent avoir ce gouvernement et ce premier ministre, c'est un chèque en blanc pour décider unilatéralement quel montant ils vont transférer aux provinces.

On ne fera pas partie de ce voyage. On ne cautionnera pas une stratégie électorale qui fait perdre cette année 1,4 milliard de dollars au Québec, car nous n'avons aucune garantie que, s'il y a entente dans le courant de l'année, il y aura rétroactivité.

Pourtant, ce que demandent les provinces, ce n'est pas très compliqué, et je conclurai ainsi. Elles demandent premièrement que la formule soit modifiée pour tenir compte de l'ensemble des dix provinces, et non pas simplement de cinq. Elles demandent que les versements soient plus prévisibles. On a vu des variations énormes entre les estimations du mois d'octobre et celles de février. Elles demandent aussi que ce soit plus transparent. À cet égard, quand on a 3 000 variables qui entrent en ligne de compte pour calculer la péréquation, on crée des problèmes.

*Initiatives ministérielles*

Pour le Québec en particulier, on demande que la valeur foncière soit basée sur la valeur réelle des propriétés et des terrains, non pas sur les revenus que reçoivent les propriétaires de ces maisons ou de ces terrains. Cela a privé le Québec de 400 millions de dollars l'année dernière.

Ce qu'il faut, c'est non pas que le gouvernement fasse adopter le projet de loi C-18, mais qu'il donne des indications très claires sur le plan de la péréquation. Pour les 2 milliards de dollars, on est d'accord, et je l'ai mentionné. Toutefois, que le gouvernement donne des indications très claires sur le plan de la péréquation dans le budget qui vient. Quelles sont ses attentes?

Le ministre des Finances a déjà dit qu'il n'était pas question de tenir compte des 10 provinces. Qu'il nous le dise clairement pour qu'on sache, avant les élections, sur quoi les électeurs et les électrices du Québec, en particulier, auront à se prononcer.

Dans le budget, il faudrait savoir aussi s'il y a une reconnaissance du fait qu'il y a un déséquilibre fiscal entre les provinces et le fédéral, soit que le fédéral a beaucoup trop d'argent relativement à ses responsabilités, que les provinces manquent d'argent, et qu'il y a une volonté politique de régler ce déséquilibre fiscal.

Ce n'est certainement pas pendant les débats concernant le projet de loi C-18 qu'on a vu des signes d'ouverture de la part de ce gouvernement. C'est inacceptable. Nous ne sommes pas dupes et nous voterons contre le projet de loi C-18.

• (1215)

[Traduction]

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Au cours de la période des questions, dans sa réponse à la question du député de Renfrew—Nipissing—Pembroke, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a confirmé que personne n'accompagnait le ministre des Finances lors d'une mission commerciale en Chine. Pour que cette réponse soit parfaitement claire et transparente, il faut néanmoins ajouter une précision.

J'informe donc la Chambre qu'un vidéo trilingue a été préparé, plus précisément en mandarin, en anglais et en français. Toutefois, il a été préparé avant la mission, dans le but de promouvoir les capacités de leadership et d'innovation du Canada, plus particulièrement dans le secteur des ressources naturelles. Le travail de recherche et de production du vidéo a été réalisé par une agence choisie dans le cadre d'un processus d'appel d'offres en bonne et due forme.

[Français]

**Le vice-président:** Je comprends que certains collègues aient déjà interprété qu'il ne s'agit pas là d'un recours au Règlement. Sur le plan technique, c'est d'accord, la présidence permet cette clarification. Parce que parfois, durant la période de questions, à mon avis, il y a matière à clarifier certaines choses d'un côté ou de l'autre, et ce, sans parti pris. Ce faisant, la présidence préfère donner l'occasion à chacun, d'un côté de la Chambre ou de l'autre, d'apporter des correctifs.

• (1220)

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, je crois que vous êtes en train d'établir un précédent. Nous avons la période de questions orales pour poser des questions et obtenir des réponses.

Si, après la période des questions orales, des députés de l'opposition ou du gouvernement n'ont pas les réponses et veulent obtenir une clarification, à mon avis, ils peuvent le faire au cours de

la prochaine période consacrée aux questions orales. Les libéraux aussi ont la chance de poser des questions et ce serait alors le temps de le faire.

Toutefois, si on accepte un recours au Règlement à cet égard, cela suppose qu'après chaque période de questions orales, on va se retrouver avec des recours au Règlement pour clarifier les questions posées. C'est au gouvernement à répondre aux questions durant la période des questions orales.

Avec tout le respect que je dois à la présidence, à mon avis, c'est une erreur de faire cela, et j'aimerais que vous teniez compte de mes propos, monsieur le Président.

**Le vice-président:** Comme d'habitude, je prends très au sérieux l'intervention que l'honorable député de Acadie—Bathurst présente à la Chambre des communes sur cette question. Cependant, on sait tous qu'en ce qui concerne un recours au Règlement, il faut attendre un certain temps afin de connaître la nature de l'intervention faite à la Chambre.

Si on juge que la présidence a été un peu trop généreuse, je plaide coupable. Toutefois, j'espère qu'à long terme, je démontrerai cette même générosité pour un côté ou l'autre de la Chambre, particulièrement lorsque l'intervention relève de sujets soulevés lors de la période des questions orales. Cela dit, la critique est acceptée avec respect.

Maintenant, je procéderai aux questions et commentaires relatives au débat en cours. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Finances a la parole.

[Traduction]

**L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté le discours du député, que j'ai trouvé très bon. Le député a tort, mais il a prononcé un bon discours.

Il a dit que le projet de loi le laissait perplexe. Puis il s'est efforcé de démontrer le contraire, affirmant que ce projet de loi avait un but électoral.

Je signale au député que le 31 mars arrivera, peu importe qu'il y ait ou non des élections au pays. La Chambre doit poursuivre l'étude du projet de loi doit, si nous voulons que le gouvernement du Canada ait le pouvoir législatif de l'adopter d'ici au 31 mars. Je ne comprends pas l'opposition du député.

Mon collègue semble vouloir mettre l'adoption du projet de loi en danger. Il semble vouloir refuser à toutes les provinces les deux milliards de dollars que leur a promis le gouvernement canadien en guise de supplément à leurs paiements normaux au titre du TCSPS. Le député semble vouloir mettre en danger la formule de péréquation.

Il vient ensuite nous dire que sa province sera privée. La compréhension qu'a le député du système de péréquation semble laisser grandement à désirer. Il semble croire que les paiements de péréquation ne peuvent aller que dans une direction, vers le haut. Il ne semble pas avoir compris qu'ils peuvent aussi aller vers le bas.

Monsieur le Président, nous venons tous deux de la province de l'Ontario. Qui aurait pu penser, l'an dernier à cette époque-ci, que nous serions aux prises avec le SRAS? Qui aurait pu prévoir la panne d'électricité du mois d'août, qui a à peu près complètement privé la province d'électricité pendant un jour ou deux? Qui aurait pu prévoir qu'en janvier ou février de 2003, le dollar canadien allait s'apprécier d'environ 22 p. 100?

*Initiatives ministérielles*

Tous ces facteurs ont des répercussions économiques et financières sur la province de l'Ontario, et contribuent sans doute à déterminer si la formule de péréquation vise cinq provinces ou dix.

L'Ontario a vu ses ressources financières diminuer. Lorsque cela se produit, les provinces qui bénéficient de la péréquation voient leur marge de manoeuvre considérablement réduite. Par conséquent, le député a raison. La province de Québec, les provinces de l'Atlantique, la Saskatchewan et le Manitoba verraient leurs paiements de péréquation diminuer de beaucoup.

Toutefois, le député semble tenir pour acquis que les paiements de péréquation ne peuvent qu'augmenter, peu importe notre performance économique ou la méthode de calcul de nos ressources financières.

Le député croit-il sérieusement que le système de péréquation fonctionne dans une bulle, sans tenir compte des ressources financières des provinces, notamment l'Alberta et l'Ontario qui sont les principales sources de paiements de péréquation?

• (1225)

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, nous venons d'avoir une belle démonstration du fait que ce gouvernement n'est pas prêt à voir la réalité en face. Il y a un déséquilibre fiscal. Tout le monde au Québec s'entend là-dessus. Il y a seulement les libéraux fédéraux qui ne sont pas d'accord. Le déséquilibre fiscal fait en sorte que les provinces, qui ont des responsabilités, où il y a des tensions très importantes au plan des coûts, que ce soit en santé ou en éducation, n'ont plus les moyens de livrer les services que la population est en droit de recevoir.

De l'autre côté, il y a le gouvernement fédéral qui fait surplus après surplus et qui gaspille notre argent. Il n'y a pas seulement le scandale des commandites. Il y a 40 p. 100 d'augmentation dans les dépenses de fonctionnement, soit le double de ce qu'il y a eu comme augmentation en Ontario et au Québec au cours des cinq dernières années. Il y a aussi le 10 milliards de dollars de dépenses supplémentaires, dont un milliard de dollars va aller à la Défense, alors qu'il n'y a toujours pas de nouvelle politique en matière de défense. C'est une preuve du déséquilibre fiscal.

Donc, il faut trouver des moyens pour corriger ce déséquilibre fiscal. Évidemment, un des moyens les plus simples serait que le Québec se retire de la fédération canadienne, qu'il reprenne toutes ses billes et qu'il s'organise seul. Le Québec envoie quand même 60 p. 100 de l'impôt sur le revenu à Ottawa. En ce qui nous concerne, à terme, c'est la formule qu'on privilégie.

En attendant que cette formule se mette en place, on va chercher tous les moyens, par la péréquation, par le Transfert social canadien et par le transfert de points d'impôt au Québec, pour corriger ce déséquilibre fiscal. On ne peut pas cautionner le fait que le gouvernement libéral fédéral s'est traîné les pieds dans le dossier de la péréquation.

Rappelez-vous qu'à la fin octobre ou au début novembre, il nous arrivait déjà avec un projet de loi pour prolonger d'un an la formule de péréquation. On avait du temps, à ce moment-là, pour négocier avec les provinces et arriver rapidement à un résultat. Est-ce qu'on va cautionner la perte de 1,4 million de dollars au Québec, qui n'est pas compensé du tout par les 2 milliards de dollars? On parle de 472 millions de dollars. On ne peut pas faire cela.

Si ce gouvernement était en mesure de nous donner un certain nombre de garanties, peut-être qu'on aurait pu regarder les choses différemment, par exemple, sur la rétroactivité, qui est un minimum.

Actuellement, comme il n'y a pas de garantie de rétroactivité dans le projet de loi C-18, il n'y a pas de pression sur le gouvernement fédéral pour régler la question. Alors, ils vont faire traîner cette question jusqu'au 31 mars 2005. En 2005, peut-être nous reviendront-ils avec une loi pour prolonger encore d'un an la formule péréquation.

Si on avait la garantie que l'entente était rétroactive, cela créerait une pression sur le gouvernement fédéral qui, s'il gagnait du temps, ne pourrait pénaliser indûment les provinces. Toutefois, il les pénalise quand même parce que lorsque le ministre des Finances préparera le budget, elles ne sauront pas combien elles vont recevoir en péréquation l'année prochaine. Cependant, elles pourront constater qu'elles recevront moins que ce qu'elles ont reçu cette année et moins que l'année d'avant. Donc, il y aura un problème important pour être capable de donner les services en santé et en éducation.

Je vous l'ai déjà expliqué, monsieur le Président, et je suis convaincu que vous vous en souvenez. Lorsqu'on regarde l'ensemble du budget du Québec et qu'on enlève l'éducation et la santé, il reste à peine 9 milliards de dollars de jeu.

Donc, il est impossible, pour un gouvernement comme celui du Québec, d'arriver à équilibrer ses finances publiques sans toucher à la santé et à l'éducation si les transferts du gouvernement fédéral n'augmentent pas, que ce soit par le biais de la péréquation, du transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux ou d'autres méthodes.

Donc, c'est dans ce contexte qu'il faut que la péréquation augmente. Il faut qu'on ait des garanties que cet argent va rentrer dans les coffres des provinces, en particulier le Québec et les provinces atlantiques, qui auront de sérieuses difficultés.

Je constate qu'on nie cette réalité du déséquilibre fiscal. On veut gagner du temps, mais il n'y aura pas de solutions avant les élections. Il y a plutôt une indication que ce gouvernement veut un chèque en blanc pour faire ce qu'il veut après l'élection. Nous allons le dénoncer tout le long de la campagne électorale.

[Traduction]

**L'hon. John McKay:** Monsieur le Président, il faut faire un véritable effort pour parvenir à comprendre la thèse sous-jacente que le député fait valoir dans son discours. Il semble dire qu'il faut corriger les déséquilibres financiers indépendamment de la conjoncture économique, et que peu importe la formule qu'il utilise, le gouvernement fédéral ne devrait appliquer la formule que dans un sens.

Il y a quelques années, la péréquation nous a réservé une agréable surprise, principalement parce que l'Ontario et d'autres provinces avaient connu de très bonnes années et que cela s'est traduit par un surplus imprévu de 2,2 milliards de dollars dans la façon dont les paiements de péréquation étaient calculés.

Le député est-il d'avis que lorsque cette situation survient et qu'une province, par exemple, jouit d'une période de prospérité et qu'elle est disposée, au moyen de la formule, à la partager avec les autres provinces, que cela ne devrait pas se produire?

*Initiatives ministérielles*

Je ne comprends pas le point de vue fondamental du député. Il semble penser que les paiements de péréquation ne devraient qu'augmenter, plutôt que ce qui est prévu dans la formule actuelle, une formule qui a contribué véritablement à corriger et à réduire les déséquilibres financiers au pays depuis 20 ans.

Quant aux propos du député selon lesquels le gouvernement s'est traîné les pieds dans le dossier de la péréquation, je tiens à préciser qu'il y a eu 47 réunions à ce sujet. On a quelque fois l'impression de parler aux murs.

● (1230)

[Français]

**M. Pierre Paquette:** Monsieur le Président, je pense que le secrétaire parlementaire vient de faire la démonstration que la formule de péréquation est inefficace. En effet, ce n'est pas simplement l'ampleur des montants qui est importante. C'est bien d'avoir reçu à un moment donné, parce que la conjoncture était bonne, 2 milliards de dollars de plus en péréquation. Toutefois, l'année d'après, quand on se fait enlever 1,4 milliard de dollars ou plus, cela ne permet pas aux provinces, au Québec en particulier, de planifier correctement.

Il faut donc que le montant soit non seulement plus important, mais il faut qu'il soit plus prévisible. Si la péréquation n'est pas capable d'assurer cette prévisibilité et ce niveau suffisant de transfert du fédéral, il faut qu'on invente un autre système. Je vous rappelle qu'il y en a de l'argent au fédéral. Les surplus sont là. On gaspille dans le fonctionnement de l'appareil bureaucratique. Il y a 10 milliards de dollars de dépenses supplémentaires et il y a 7 à 8 milliards de dollars qui dorment dans les fondations. On peut donc augmenter les transferts. Si ce n'est pas par le biais de la péréquation, que ce soit par un autre système.

Il faut que les montants soient suffisants pour que les Québécois et les Québécoises reçoivent leurs services en santé et en éducation. Il faut aussi que ce soit des montants prévisibles et que ce ne soit pas non plus des interventions ad hoc, comme le gouvernement fédéral le fait trop souvent. Il accorde un petit montant de 2 milliards de dollars, mais ne garantit pas qu'on l'aura l'année prochaine.

[Traduction]

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureuse de partager mon temps avec mon collègue d'Acadie—Bathurst. Ensemble, nous allons parler des répercussions du programme de péréquation sur la région de l'Atlantique.

Je voulais commencer par dire que je suis très heureuse de parler de ce projet de loi, mais que l'espoir que j'ai déjà eu de voir le gouvernement libéral être disposé à se montrer équitable dans le domaine de la péréquation a été grandement ébranlé par les derniers chiffres sur la péréquation publiés par le Conseil du Trésor. Malheureusement, depuis novembre 2003, lorsque j'ai parlé pour la dernière fois à la Chambre de la péréquation et de ses effets sur les provinces de l'Atlantique, la situation s'est nettement aggravée. Je vais préciser ce que j'entends par là.

Entre 2000-2001 et 2004-2005, le total des principaux transferts aux provinces, qui comprend le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, la péréquation et les points d'impôt, a augmenté de près de 18 p. 100 alors qu'il avait augmenté de 15 p. 100 en octobre 2003. C'est la bonne nouvelle et cela semble tout à fait acceptable. Cependant, dans la région de l'Atlantique, le total des principaux transferts a baissé de près de 4 p. 100 durant la même période et ainsi, les nouvelles sont de plus en plus mauvaises pour les provinces les plus pauvres.

Lorsque j'ai parlé de cette question en novembre 2003, les prévisions du Conseil du Trésor montraient que malgré une augmentation de 6,4 milliards de dollars des principaux transferts fédéraux, les provinces de l'Atlantique recevaient 200 millions de dollars de moins. Les dernières prévisions montrent que malgré une augmentation de 7,6 milliards de dollars du total des principaux transferts fédéraux, les provinces de l'Atlantique reçoivent 240 millions de dollars de moins. Quelle différence en quatre mois. Les provinces défavorisées continuent d'obtenir encore moins.

Étant donné que le projet de loi C-18 cherche à maintenir le statu quo en matière de péréquation d'une année à l'autre, je me demande comment le gouvernement croit qu'il aide les provinces moins bien nanties. Les défenseurs du gouvernement vont dire que les provinces de l'Atlantique ne devraient pas se plaindre, que nous avons les ressources pétrolières et gazières en mer et que nous sommes tirés d'affaire. Certains diront peut-être que nous devrions être fiers car nous dépendons moins des transferts fédéraux.

Tout d'abord, il n'y a pas de pétrole ou de gaz au large des côtes du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Pourquoi ces deux provinces ont-elles obtenu une augmentation des transferts fédéraux représentant respectivement un quart et un sixième de l'augmentation nationale? Je vais vous dire pourquoi. Cela n'a rien à voir avec le pétrole et le gaz. C'est simplement que le système de transferts fédéraux laisse à désirer. Il est basé sur la population et notre région se dépeuple.

Les politiques fédérales forcent la population de notre région à aller vers d'autres régions de sorte que nos gouvernements provinciaux perdent des centaines de millions, voire de milliards, en paiements de transfert du fédéral. C'est un merveilleux système, n'est-ce pas? Les politiques économiques fédérales, ou l'absence de telles politiques, forcent la population à quitter des régions moins bien nanties et le gouvernement qui en est responsable ramasse la manne.

Prenez l'exemple des paiements de péréquation versés à la Nouvelle-Écosse. En février dernier, le ministère des Finances évaluait qu'entre 2001-2002 et 2003-2004 la Nouvelle-Écosse obtiendrait 3,72 milliards de dollars en paiement de péréquation. Ce mois-ci, nous découvrons qu'elle n'obtiendrait que 3,55 milliards de dollars. C'est un manque à gagner de 170 millions de dollars pour cette province, mais une manne de 179 millions de dollars pour les libéraux, une somme presque suffisante pour payer un autre fiasco comme celui de Groupaction.

Avec un manque à gagner de 170 millions de dollars, les recettes ne suffisent pas à satisfaire les besoins de la population qui demeure encore en Nouvelle-Écosse, encore moins pour mettre de l'avant les politiques économiques et sociales dont nous avons besoin pour que notre population n'ait pas à en souffrir. La situation ne serait peut-être pas si désastreuse si les libéraux investissaient l'argent qu'ils récupèrent des provinces de l'Atlantique dans des politiques dont nous avons besoin pour contrer l'émigration, mais ce n'est pas ce qu'ils font. S'ils ne dilapident pas l'argent dans un fiasco, il le recycle et déclare que c'est de l'argent neuf.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement a économisé plus de 3 milliards de dollars en paiements de péréquation aux provinces. C'est presque la moitié de «l'argent neuf» qui est allé au système de santé pendant cette période.

*Initiatives ministérielles*

• (1235)

C'est une bonne chose qu'il y ait plus d'argent pour la santé, même si c'est loin d'être suffisant, mais lorsque plus de la moitié de cet argent est repris en péréquation, c'est comme voler Pierre, Jean et Jacques pour donner à Paul. Quand nous considérons que la plupart des nouveaux fonds pour la santé iront aux provinces qui ont la population la plus nombreuse, les provinces nanties, c'est encore pire. C'est Robin des Bois à l'inverse, prendre aux moins nantis pour donner aux mieux nantis.

Le ministre des Ressources naturelles a parlé cette semaine de changements à l'accord sur les ressources énergétiques en mer avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Permettez-moi d'insister sur le fait que l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ne bénéficient aucunement des ententes sur les ressources énergétiques en mer. Je suis heureuse d'entendre dire que les Libéraux sont finalement prêts à tenir compte du fait que les ententes sur les ressources énergétiques en mer sont injustes au départ. Je reconnais que c'est l'administration conservatrice Mulroney qui a eu cette idée.

Les nouvelles au sujet de cette industrie côtière n'ont pas été bonnes et nombreux sont ceux qui doutaient que nous aurions un jour une explosion de la production comme ce fut le cas en Alberta. Le fait est qu'extraire le pétrole ou le gaz qui se trouve sous le fond marin est plus coûteux, plus dangereux pour les travailleurs et l'environnement et plus incertain quant à ses valeurs que toute autre exploitation terrestre.

Les habitants de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve devraient pas être pénalisés par un programme de péréquation qui s'attend à ce que l'exploitation devienne rentable ultérieurement. Tant que l'industrie des ressources énergétiques en mer ne sera pas garantie et n'aura pas une viabilité à long terme, au lieu d'être une série d'exploitations sous-productives, les redevances éventuelles des ressources énergétiques au large ne devraient absolument pas influencer sur la formule de péréquation.

J'aimerais reprendre quelque chose que ma collègue, la députée de Halifax, a dit dans un débat précédent sur la péréquation. Les provinces ont demandé un plan pour les dix provinces, plan qui tient compte de toutes les provinces, et non pas des cinq du milieu que le gouvernement fédéral utilise en ce moment.

Les paiements seraient ainsi plus équitables et refléteraient mieux la situation économique dans la majorité des provinces. Cela éviterait aussi une énorme perte au chapitre de la péréquation lorsqu'une province connaît une mauvaise année, comme ce fut le cas l'an dernier pour l'Ontario.

Le statu quo n'est tout simplement pas acceptable lorsqu'il est question de péréquation. Je crains que le fait d'accorder au gouvernement fédéral une autre année pour renégocier la péréquation donnera lieu à un programme encore moins équitable étant donné que les provinces ont de plus en plus besoin de ces fonds. En bout de ligne, ce ne sont pas les provinces qui souffrent, ce sont les Canadiens.

Je vais maintenant aborder la deuxième partie du projet de loi, le paiement supplémentaire de 2 milliards de dollars aux provinces pour les soins de santé. L'intention du programme de péréquation est de permettre à chaque province d'offrir des services relativement comparables à ceux des autres provinces et de leurs habitants.

C'est avec consternation que j'ai appris que Lorne Calvert, le premier ministre de la Saskatchewan, a dit, selon les journaux de cette semaine, que sans une aide immédiate de la part du gouvernement fédéral, nous pouvons nous attendre à ce que le régime canadien de soins de santé que nous avons aujourd'hui

disparaisse d'ici à 10 ans. Où en sommes-nous arrivés pour que l'un de nos premiers ministres puisse faire une telle déclaration?

En observant les choses, je constate que la richesse du Canada s'est multipliée considérablement depuis que l'assurance-santé a été inventée. Jamais dans notre histoire nous avons été aussi riches, mais le gouvernement refuse de se servir de cette richesse pour les choses auxquelles les Canadiens et les Canadiennes tiennent. Ceux-ci veulent un système de soins de santé qui répondra à leurs attentes. Nous voulons que les sommes nécessaires y soient consacrées, parce que nous savons que l'argent qu'il faut est là dans le surplus fédéral, qui se situera cette année entre 7 et 8 milliards de dollars.

Pourquoi les libéraux laissent-ils le système de soins de santé s'effondrer alors qu'il y a de l'argent pour le maintenir et l'améliorer? Ils agissent comme un propriétaire qui décide de ne rien réparer ni entretenir afin de pouvoir amortir son hypothèque plus rapidement, mais une fois que l'hypothèque est enfin amortie, il ne reste qu'un amas de madriers et autres matériaux qu'on ne réussira jamais à rassembler.

Le versement de 2 milliards de dollars est une première petite mesure à prendre pour aider les provinces à améliorer les soins de santé. Cependant, les conditions de versement négociées par le gouvernement fédéral démontrent clairement que celui-ci hésite toujours à délier les cordons de la bourse. Pour lui, la gestion de la dette est plus importante que la survie de notre système de soins de santé. Il n'a pas non plus décidé d'être plus généreux lorsqu'il est devenu évident que le surplus allait être beaucoup plus considérable que prévu. Une telle attitude donne peu d'espoir que le gouvernement fédéral puisse prendre au sérieux les soucis des Canadiens.

En conclusion, le NPD appuiera ce projet de loi parce qu'il veut que les provinces continuent de recevoir l'argent qui leur est dû, mais le mécanisme que nous avons est bancal. Il faut une formule de péréquation plus équitable. Le NPD continuera à insister pour que le gouvernement collabore avec les provinces afin de trouver une formule qui est bonne pour tous les Canadiens dans toutes les provinces.

• (1240)

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, ma question à ma collègue de Dartmouth concerne les problèmes que nous avons. Nous parlons de la péréquation et de son augmentation, mais à un endroit, la région de l'Atlantique, nous l'avons vue diminuer. Nous voyons les jeunes quitter la région, pas seulement à Halifax, mais dans ma circonscription aussi et dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique. Ils s'en vont dans d'autres régions du pays.

Peut-être pourrait-elle expliquer, à nous et aux Canadiens, l'effet profond que cela a sur sa région d'origine en Nouvelle-Écosse. Dans un pays aussi formidable que le nôtre, ne sommes-nous pas censés nous entraider? En ce moment, ne commettons-nous pas l'erreur de ne pas nous entraider?

**Mme Wendy Lill:** Monsieur le Président, je vais aborder cela avec plaisir. Je suis abasourdie des chiffres sur le dépeuplement de la Nouvelle-Écosse. J'ai entendu dire récemment que, dans le cas du Cap-Breton, le nombre de gens qui s'en vont est ahurissant. Il perd 10 p. 100 de sa population. On voit des jeunes partir.

*Initiatives ministérielles*

S'agissant du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, les infrastructures, le système de soins de santé et le système d'éducation postsecondaire ne sont pas à la hauteur de nos besoins. Nous voyons des jeunes qui doivent quitter leur province. Le coût de nos infrastructures est si lourd que nos frais de scolarité sont les plus élevés dans tout le pays. Nous sommes pénalisés d'habiter dans la région. Le niveau de soins de santé ou d'éducation postsecondaire ou d'éducation tout court offert à notre population n'est pas le même que celui qui est offert en Ontario ou en Alberta.

Cela va à l'encontre de l'esprit de notre Constitution, selon lequel nous vivons dans une confédération où il existe un accès relativement égal à tous les services que nous jugeons acceptables pour les Canadiens.

En fondant la formule de la péréquation sur la population tout en ne veillant pas à ce que cette population puisse demeurer plus ou moins stable dans la région grâce à des politiques économiques sensibles aux réalités de cette région, une région où les gens veulent vivre, nous la vouons à l'échec et nous n'aidons pas nos familles à continuer à vivre avec leurs enfants dans les collectivités qu'elles aiment.

C'est une tragédie que nous puissions être assis dans cette Chambre et parler avec une telle froideur clinique de cette situation alors qu'en réalité, nous parlons de familles canadiennes qui veulent construire leur vie dans certaines régions et constatent que c'est impossible.

•(1245)

**M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC):** Monsieur le Président, la députée rappelait les propos du premier ministre de la Saskatchewan, Lorne Calvert, au sujet des sérieux problèmes que connaît sa province. Je puis confirmer ce qu'il a dit. Le système de soins de santé de la Saskatchewan est moribond. On assiste à un exode massif des médecins, et il faut attendre 22 semaines, en moyenne, pour obtenir une imagerie par résonance magnétique.

D'autre part, le réseau routier est en piteux état. Où qu'on regarde dans cette province, tout s'écroule. Je sais bien que les problèmes ne sont pas tous attribuables à la péréquation; beaucoup sont d'origine interne et attribuables aux mauvaises décisions politiques du gouvernement provincial.

J'aimerais poser une question précise à la députée au sujet de la péréquation. Étant moi-même un Saskatchewanais, j'estime que la formule pénalise gravement les provinces qui ont développé leurs propres ressources naturelles. Le revenu, en Saskatchewan, est très comparable à ceux du Manitoba et des provinces atlantiques de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Pourtant, la Saskatchewan ne reçoit en paiements de péréquation, par habitant, qu'environ le quart de ce que touchent ces deux provinces, parce qu'elle a développé ses ressources naturelles dans les années 50 et 60. En définitive, la Saskatchewan est lourdement pénalisée pour avoir développé ses ressources naturelles.

Je me demande si la députée et son parti seraient favorables au retrait des ressources naturelles comme facteur pris en compte dans l'établissement de la formule de péréquation.

**Mme Wendy Lill:** Monsieur le Président, comme je le disais au sujet de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, le gouvernement fédéral a dit qu'il tenterait de conclure une entente avec ces deux provinces, pour qu'elles reçoivent une part plus équitable des revenus provenant de l'exploitation des ressources au large de leurs côtes. Je ne puis, pour l'instant, parler que de ce cas.

Je crois que tant que nous n'aurons pas une industrie viable, qui soit en mesure de surmonter les incertitudes de l'exploration, il sera impossible de modifier la formule de péréquation sur la base de projections de revenus aléatoires. Il faut nous montrer prudents à cet égard. Nous devons éviter de faire des changements qui auraient plus tard des effets négatifs.

[Français]

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, cela me fait plaisir de discuter du projet de loi C-18 sur la péréquation et de l'effet que cela peut avoir dans nos régions.

L'entente devait être signée avant la fin du mois de mars. Maintenant, nous sommes obligés d'adopter un projet de loi pour la prolonger d'une autre année. C'est dommage, mais malgré tout, notre parti va voter en faveur de ce projet de loi pour la simple raison qu'on doit avoir des transferts aux provinces.

Il faut penser aux gens dans les provinces et cela nous incite à voter en faveur du projet de loi parce que le gouvernement libéral nous a mis dans cette position. Toutefois, d'un autre côté, est-ce que c'est correct? Moi, je dis que non. Est-ce que le système de péréquation fonctionne? Moi, je dis que non.

Aujourd'hui, le système de péréquation a augmenté de 18 p. 100 au Canada. Cependant, si on regarde les transferts pour les provinces Atlantiques, il y a une baisse de 4 p. 100. Ce n'est pas normal. Comme je le disais tantôt à ma collègue, lorsque je lui ai posé une question, est-ce qu'on ne doit pas s'aider les uns les autres? Si on ne peut s'aider, alors que fait-on dans un pays? Nous vivons dans un pays où il y a plus d'opportunités, plus de chance de réussir. Il faut être capable de partager avec les autres. C'est cela une fédération. C'est ce que cela devrait être, je pense.

Les coupures qu'il y aura chez nous seront drastiques. Les provinces et la province du Nouveau-Brunswick n'auront pas les moyens de faire des choses comme elles devraient les faire. On en revient toujours à la santé.

Comme je l'ai dit par le passé, le gouvernement fédéral va accorder des transferts aux provinces. Il va l'annoncer dans les jours à venir. De la main gauche, il donne une somme de 2 milliards de dollars en transferts aux provinces pour la santé et de la main droite, la main qui aime toujours prendre les petits—le côté droit, le côté des grosses corporations—il prend une somme de 2,2 milliards de dollars en transferts aux provinces, aux gens qui sont plus vulnérables. C'est inacceptable.

Si on regarde chez nous, présentement le gouvernement est en train de regarder la possibilité de fermer des urgences dans des communautés qui en ont tant besoin. On n'a qu'à regarder toute l'histoire des urgences qui vont fermer dans la péninsule acadienne. C'est pour cela qu'il serait important que les transferts du fédéral soient mis à la bonne place, pour le bien-être de toutes les provinces du Canada.

Chez nous, on commence à être touchés par cela. Comme je l'ai dit, d'un côté, le gouvernement dit qu'il va donner une somme de 2 milliards de dollars pour la santé, et de l'autre côté, il va enlever un montant de 2,2 milliards de dollars sur les transferts aux Canadiens et aux Canadiennes. En même temps, ils disent qu'ils vont baisser les impôts des grosses sociétés d'un montant de 4,4 milliards de dollars. Imaginez la différence qu'on aurait pu donner aux provinces afin qu'elles aient la chance de survivre, dans la situation actuelle.

### Initiatives ministérielles

La situation n'est pas facile dans les provinces Atlantiques. Les gens ont vécu depuis plusieurs années, et encore aujourd'hui, avec des emplois saisonniers. J'en ai souvent parlé à la Chambre des communes. Ces emplois, ce que produisent les gens qui ont des emplois saisonniers amènent aux Canadiens des choses qu'ils aiment bien avoir. Par exemple, ils aiment bien le poisson, ils aiment bien avoir des 2 x 4. Cependant, on les punit jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus survivre.

Selon les conservateurs, c'est aussi simple que cela. Ils fermeront l'Atlantique et ce sera fini. L'ancien chef du Parti conservateur participe présentement à la course au leadership mais il était clair. Si c'est lui qui gagne, ce sera aussi simple que: «On n'a pas besoin de cela. Si vous n'êtes pas capables de survivre par vous-mêmes, déménagez ailleurs».

Je pense que j'ai une surprise pour lui. Les gens de l'Atlantique ne veulent pas tous s'en aller. Il y en a qui sont obligés de s'en aller, mais ils ne le veulent pas tous. Il y a des surplus de 7 milliards de dollars, des surplus de l'assurance-emploi de 3,3 milliards de dollars et des coupures pour les grosses sociétés de 4,4 milliards de dollars. Je peux dire que le gouvernement fédéral ne gère pas bien notre argent. On pourrait faire d'autres choses.

● (1250)

Le gouvernement libéral préfère donner de l'argent aux grosses banques pour que les gérants et les présidents soient satisfaits de voir qu'on a mis de l'argent sur la dette. Il faut mettre de l'argent sur la dette, mais pas tout l'argent sur la dette. Il faut s'occuper de nos communautés dans les régions où les systèmes de santé sont inadéquats. Dans le discours du Trône, le gouvernement libéral a choisi de ne pas parler du rapport Romanow.

En 1969, le gouvernement fédéral a payé jusqu'à 50 p. 100 pour la santé au Canada. Dans les dernières années, et surtout en 1994, lorsque le premier ministre était ministre des finances, il y a eu des coupures drastiques dans la santé, qui nous ont menés à 14 p. 100 de transferts aux provinces. Et aujourd'hui, on est à peu près à 16 p. 100.

Notre système de santé est malade. Alors qu'on peut envoyer des fusées sur la planète Mars et sur la Lune, on n'est même pas capable, avec la technologie d'aujourd'hui, d'avoir un système de santé viable.

J'ai lu un article dans *Le Devoir*, je pense, dans lequel on disait qu'une dame ou un monsieur avait apporté son petit chien chez le vétérinaire. Un peu plus tard, le vétérinaire a téléphoné au client pour lui dire que le petit chien allait être opéré. Pendant l'opération, les propriétaires ont reçu un appel téléphonique les informant que l'opération était en marche et que tout allait bien. Après l'opération, ils ont reçu un autre appel leur disant que l'opération s'était bien passée.

Dans un hôpital, on voit des gens qui sont obligés de rester dans les couloirs et il y a des personnes âgées qui sont obligées de vivre dans les couloirs des hôpitaux. C'est humiliant. Lorsque des hommes et des femmes doivent partager leur chambre à l'hôpital, c'est humiliant. Où s'en va notre société?

Quand on voit tous les scandales qui frappent le gouvernement libéral depuis les derniers mois, toute la honte, je trouve cela humiliant pour notre pays. C'est regrettable pour l'institution parlementaire. C'est ce qui se passe présentement.

En ce qui concerne l'éducation, il y a des jeunes étudiants qui sortent du collège ou de l'université avec des dettes de 40 000 \$. Regardons aussi le système de garderies. En 1940 au Canada, environ 5 p. 100 des femmes travaillaient. Aujourd'hui, il y a presque

autant de femmes que d'hommes qui travaillent. Il faudrait qu'il y ait des systèmes pour la société d'aujourd'hui. Il faut s'ajuster pour la société d'aujourd'hui et pouvoir donner aux gens ce dont ils ont besoin et non pas seulement donner des milliards et des milliards de dollars à des grosses compagnies.

Nous nous dirigeons vers un système où il n'y aura que des riches et des pauvres. Ce n'est pas ce que les Canadiens et les Canadiennes veulent. Les gens de chez-nous veulent avoir des routes. Ils veulent avoir un système de santé. Ils veulent que leurs jeunes puissent aller au collège et à l'université. Ils veulent que le système d'éducation soit meilleur avec la technologie d'aujourd'hui. Ils veulent que des infrastructures soient mises en place pour pouvoir garder les gens chez eux.

Alors, les transferts ne sont pas corrects. Mon collègue disait, tout à l'heure, que le gouvernement semblait vouloir un an de grâce sur les transferts de péréquation pour la prochaine élection. On pourrait avoir des doutes là-dessus. C'est peut-être ce qui se passe, mais c'est regrettable parce qu'on n'a jamais donné une extension de un an dans le passé.

Je souhaite de tout coeur que le gouvernement repense sa formule de péréquation pour les provinces, pour qu'elles puissent se développer économiquement et rendre les régions prospères. Il serait souhaitable également qu'on puisse développer nos régions et que chaque Canadien et Canadienne se sente bien chez lui, qu'il ne se sente pas obligé d'aller ailleurs au pays.

● (1255)

Je termine en demandant au gouvernement fédéral de réfléchir sur ce projet de loi C-18, parce que les transferts ne sont pas corrects, toutes les provinces du Canada le disent.

**Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ):** Monsieur le Président, je participe à ce débat avec des sentiments très mitigés. En fait, je suis outrée du fait que le gouvernement ait voulu mettre dans un même projet de loi une promesse faite par le premier ministre Jean Chrétien en février 2003, soit il y a plus d'un an, de donner 2 milliards de dollars pour la santé. C'était censé être une partie de ce que le gouvernement fédéral allait faire pour la santé. Donc, dans un projet de loi, il y a à la fois ces 2 milliards de dollars, promis il y a plus d'un an, et le prolongement d'une formule de péréquation dont les provinces ne veulent pas.

Le gouvernement met dans une même loi une promesse, un dû et, également, l'obligation d'accepter, si on veut être d'accord avec cela, la prolongation d'une formule de péréquation qui fait perdre au Québec, cette année, 723 millions de dollars.

Cela veut dire que, concernant les 2 milliards de dollars et la part pour le Québec, qui est de 472 millions de dollars, d'un côté les députés sont obligés de dire: «Oui, on le veut», mais s'ils disent oui à la première mesure, ils sont obligés de dire aussi: «Nous sommes d'accord. Oui, on veut avoir 472 millions de dollars de plus au chapitre de la santé, mais on est d'accord avec le fait d'avoir 723 millions de dollars de moins au chapitre de la péréquation.»

Ce projet de loi est une duperie. Mon collègue de Joliette a appelé cela une mystification. On pourrait faire un concours de synonymes qui diraient plus précisément la fourberie du gouvernement dans sa façon de faire.

Le Bloc québécois a commencé par vouloir faire scinder le projet de loi, pour que, d'un côté, on dise oui, en effet, pour la santé, ce n'est pas suffisant, mais au moins ils l'ont promis il y a un an, alors qu'ils donnent ce montant avant les élections. Parce qu'il n'est même pas certain que ce soit fait avant les élections; cela peut être fait après aussi. Ils vont encore en parler. Cela fait un an qu'ils en parlent, puis ils vont encore en parler.

Donc, est-ce qu'on vote oui pour cela? Toutefois, si on vote oui pour cela, on est obligés de voter oui pour la deuxième mesure, avec laquelle on est en parfait désaccord. Par conséquent, mon collègue a demandé de scinder le projet de loi. Et, c'est surprenant, les collègues libéraux, qui forment une majorité et qui font ce qu'ils veulent, ont décidé qu'ils ne votaient pas pour scinder le projet de loi. Ils ont voté pour être d'accord avec cette fourberie, pour essayer, je le dis simplement, de nous faire une passe!

Nous pensons que les Québécois vont comprendre qu'on vote contre ce projet de loi. On n'essaiera pas de faire de l'obstruction ni quoi que ce soit d'autre. On n'est pas fous. On veut que l'argent de la santé s'en aille le plus vite possible dans les coffres du Québec et des autres provinces: 472 millions de dollars, c'est toujours cela de pris.

Néanmoins on veut souligner le fait qu'en donnant cet argent, le gouvernement ne donne pas ce qu'on attendait seulement pour l'année 2003-2004, soit 723 millions de dollars. À cause de cela, nous allons voter non.

De plus, nous sommes assez fâchés contre ce gouvernement supposément nouveau, supposément transparent, supposément démocrate! C'est une bien drôle de démocratie!

Il faut absolument changer la formule de péréquation. D'après la loi qui avait été adoptée, la formule de péréquation actuelle doit se terminer en mars 2004. On l'avait adoptée pour cinq ans, soit de 1999 à 2004. Normalement—et cela s'est fait, car une négociation a été enclenchée—, les provinces veulent des changements importants pour que ce soit plus prévisible, parce qu'en ce moment, les montants ne sont pas prévisibles, pour que ce soit plus équitable et plus transparent aussi, parce qu'il y a 3 000 notions différentes qui entrent en cause et qui, par conséquent, rendent le résultat difficile à prévoir et à vérifier. Il faudrait donc faire une réforme importante.

• (1300)

Il y a eu des travaux qui ont été faits. Cependant, le soi-disant nouveau gouvernement, au lieu de mettre toutes ses énergies à négocier rapidement pour arriver à un accord avec les provinces avant l'échéance, nous a présenté un projet de loi qui prolonge la période d'une année. D'ailleurs, l'ancien gouvernement l'avait fait, mais le nouveau l'a maintenu et l'a empiré. Ils veulent qu'on soit d'accord avec le fait de prolonger d'une année l'ancienne formule de péréquation.

Je cite juste deux chiffres. Si on prolongeait d'une année, on est sûrs qu'entre les prévisions que le Québec a faites et celles du gouvernement fédéral, il y a un écart de 1,4 milliard de dollars. On a les chiffres. Il y a 1,4 milliard de dollars dans les chiffres prévus pour la caisse du Québec. La formule de péréquation doit être changée et elle pourrait l'être rapidement.

Malheureusement, ce nouvel ancien gouvernement n'a pas donné suite à la volonté de changement des provinces et cela dans un contexte où il y a des surplus. Je pense qu'il faut souligner que lorsque le nouveau ministre des Finances est entré en fonction, il a d'emblée repris la technique de son prédécesseur, devenu maintenant premier ministre, et a dit: «Nous n'aurons pas de surplus cette année, nous sommes serrés. Si nous voulons donner le montant de 2 milliards de dollars pour la santé, il faut déjà faire des modifications

### Initiatives ministérielles

et couper». Pourtant, c'est le gouvernement fédéral qui, largement, a fait des dépenses deux fois plus importantes que celles du Québec et de l'Ontario. Nous n'entrerons pas dans ce sujet.

Nous nous retrouvons en ce moment à attendre un surplus de combien? Un surplus de 7 milliards de dollars alors qu'on sait, de plus, que dans des fondations il y a aussi, à la suite des surplus des autres années, un montant de 7 milliards de dollars. Le gouvernement voudrait nous faire croire qu'il n'est pas capable maintenant de négocier une nouvelle entente sur la péréquation? Cela n'a pas de bon sens.

Pour ces raisons, nous allons voter contre ce projet de loi. Nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que cette façon de faire est inacceptable. On ne sait pas ce qui va arriver avec les 7 milliards de dollars de surplus. Est-ce que, de nouveau, cela va être affecté à la dette sans que cela ait été décidé? Ce n'est pas démocratiquement décidé ce que nous allons faire de cette somme de 7 milliards de dollars dont la moitié provient des surplus, encore une fois, de l'assurance-emploi et qui ont été payés comme tel par les entreprises et les travailleurs. Est-ce que cela va aller dans des fondations pour revenir comme des surprises au moment des élections? On ne le sait pas.

Le Bloc québécois va voter contre le projet de loi C-18.

En conclusion, je me permets de lire un paragraphe qui me fait plaisir du chroniqueur Michel David du journal *Le Devoir*. Hier, il disait:

Quelqu'un aurait peut-être dû suggérer au ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, d'attendre quelques jours avant d'annoncer la révision à la baisse des chiffres de la péréquation. Il aurait voulu mettre les provinces de mauvaise humeur à la veille de la rencontre de Vancouver qu'il n'aurait pas agi autrement. Ce qu'on a entendu de la bouche des premiers ministres était la copie conforme des propos qui ont clôturé chacune des rencontres de ce genre tenues sous l'ère Chrétien.

Ce chroniqueur indépendant dit ce que nous constatons, à savoir que ce nouveau gouvernement en est un servi à l'ancienne avec des défauts qui se découvrent chaque jour.

Nous sommes contre ce projet de loi. Nous voulons l'argent de la santé, mais nous voulons souligner que le refus de négocier la péréquation, alors qu'il y a de l'argent dans les coffres, est outrageant. C'est grave pour l'avenir des citoyens et citoyennes non seulement du Québec, mais aussi des provinces de l'Atlantique.

• (1305)

[Traduction]

**Le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

[Français]

**Le vice-président:** La mise aux voix porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

*Initiatives parlementaires*

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**L'hon. Mauril Bélanger:** Monsieur le Président, si vous le demandiez, vous trouveriez qu'il y a consentement pour que le vote sur cette question soit différé jusqu'à la fin des ordres émanant du gouvernement, le mardi 9 mars.

**Le vice-président:** Il a déjà été entendu qu'un vote nominal serait différé jusqu'au lundi 8 mars. Maintenant le leader adjoint à la Chambre demande que ce vote soit différé jusqu'au mardi.

Est-ce que la Chambre donne son consentement?

**Des voix:** D'accord.

• (1310)

**L'hon. Mauril Bélanger:** Monsieur le Président, si vous le demandiez, vous obtiendriez le consentement de la Chambre pour dire qu'il est présentement 13 h 30, afin de procéder aux affaires émanant des députés.

[Traduction]

**Le vice-président:** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Le vice-président:** Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### LE CODE CRIMINEL

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC)** propose: Que le projet de loi C-393, Loi modifiant le Code criminel (introduction par effraction), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

—Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir dans le débat sur le projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai présenté.

C'est la quatrième fois que je présente ce projet de loi à la Chambre et je continuerai de le présenter tant qu'il n'aura pas été adopté parce que les Canadiens veulent son adoption.

Je résumerai d'abord le projet de loi pour la Chambre. Il concerne l'introduction par effraction et propose une peine d'emprisonnement minimale de deux ans pour les récidivistes de l'introduction par effraction.

D'où est venue l'idée d'une telle mesure? En 1998, les ministres de la Justice ont tenu une conférence lors de laquelle ils ont signalé que l'introduction par effraction était l'une des principales infractions expliquant la hausse de la criminalité d'un bout à l'autre du Canada. Ce sont les ministres qui ont examiné la possibilité d'une mesure et qui ont proposé que l'on impose une peine d'emprisonnement minimale de deux ans pour la récidive d'introduction par effraction. Je me suis basé sur cette proposition pour présenter mon projet de loi, à l'époque.

Toutefois, étant donné le processus antidémocratique suivi par la Chambre lorsqu'un projet de loi d'initiative parlementaire doit être renvoyé à un comité, les députés ministériels, qui s'opposaient au projet de loi, ont bloqué la mesure et refusé qu'elle soit mise aux voix.

Je n'ai pas baissé les bras et c'est pour cela que je suis ravi de dire qu'aujourd'hui des députés des deux côtés de la Chambre voteront en faveur du projet de loi. J'espère que les Canadiens d'un océan à l'autre écriront à leur député pour leur dire ce que des Canadiens et des chefs de police m'ont dit, à savoir que l'introduction par effraction est devenue un crime grave et qu'ils veulent des solutions. J'espère que le projet de loi sera renvoyé à un comité lorsqu'il sera mis au voix.

L'introduction par effraction n'est pas une infraction contre les biens. C'est une infraction contre la personne, l'introduction par effraction est la violation du domicile et de la propriété d'une personne, un des seuls lieux où les Canadiens peuvent encore jouir de leurs biens personnels et de leur vie privée. Ce type d'infraction a des effets psychologiques sur les victimes, qui se sentent violées dans leur intimité et traumatisées. L'introduction par effraction peut être considérée comme un crime violent car elle peut constituer une invasion de domicile.

Selon Statistique Canada, 68 p. 100 des Canadiens sont en faveur de l'imposition d'une peine d'emprisonnement aux adultes trouvés coupables de récidive d'introduction par effraction. Le projet de loi C-393 est conforme aux souhaits d'une majorité de Canadiens et il imposerait des pénalités dignes de ce nom aux criminels qui choisissent de violer nos domiciles en y pénétrant par effraction.

Actuellement, il n'y a aucune pénalité pour un délit d'introduction par effraction, mais il y a une peine maximale: l'emprisonnement à perpétuité. Bien que la peine maximale demande l'emprisonnement à perpétuité, les statistiques de la police démontrent que lorsque des récidivistes sont arrêtés pour introduction par effraction, ils s'en tirent avec une peine légère, ce qui rend ce type d'infraction rentable. Les peines imposées par les tribunaux s'échelonnent généralement de trois à huit mois. Lorsque les contrevenants sont pris et qu'ils sont traduits en justice, le tribunal les condamne à des peines de trois à six mois. Une fois leur peine purgée, ils sont remis en liberté et reprennent leurs affaires rentables.

Il y a trois ou quatre jours seulement, j'ai consulté les statistiques relatives à Regina. Elles démontrent que les entrées par effraction y ont augmenté également. Alors que j'étais l'invité d'une émission-débat à Regina, il y a quelques jours, j'ai eu l'occasion de parler à des résidents gravement préoccupés. Ils pensaient que je demandais une peine très clémente. Certains d'entre eux voulaient la flagellation et d'autres souhaitaient des sentences réelles pour ces personnes.

• (1315)

Tout compte fait, les gens sont frustrés parce qu'ils voient que le gouvernement ne fait rien dans ce dossier. Il veulent savoir pourquoi il n'y a pas davantage de policiers. Ils veulent savoir si des gens se font vraiment prendre.

Évidemment, nos rues pourraient être plus sûres si nous avions davantage de policiers. C'est que ce nous répétons depuis longtemps. Au lieu de gaspiller 100 millions de dollars dans le scandale des commandites, nous aurions pu mettre un plus grand nombre de policiers dans nos rues pour arrêter ceux qui commettent des introductions par effraction.

Cependant, augmenter le nombre de policiers ne réglerait pas encore le problème. Pourquoi avons-nous besoin d'un plus grand nombre de policiers qui arrêtent des criminels quand les tribunaux les acquittent aussitôt. Dans le cadre de la lutte contre le crime, il nous faut un plus grand nombre de policiers mais nous avons également besoin de peines plus lourdes et de meilleurs programmes de réadaptation.

*Initiatives parlementaires*

Pourquoi est-ce que je parle des programmes de réadaptation? Je parle de réadaptation parce qu'à côté des voleurs professionnels, nous avons des personnes qui commettent des introductions par effraction pour payer les drogues qu'elles consomment; elles trouvent qu'il est facile de s'introduire dans une maison pour voler le téléviseur et le revendre à un prêteur sur gage pour quelques dollars.

Nous avons parlé de la nécessité d'instaurer des programmes de réadaptation pour les gens qui sont dans cette situation, plutôt que de simplement les enfermer derrière les barreaux pendant deux ou trois mois et les relâcher par la suite.

Je sais quels arguments vont faire valoir le gouvernement et les fonctionnaires du ministère de la Justice dans le cas de ce projet de loi. Le gouvernement ne croit pas dans les sentences minimales. Il s'est rendu à l'argument qu'une sentence minimale ne reflète pas, pour une raison quelconque, un bon système de justice; ce qui est insensé.

Lorsque nous parlons de sanctions, nous parlons de sanctions qui correspondent au crime. Toutefois, lorsque le gouvernement dit que nous ne pouvons avoir de peines minimales, que nous ne pouvons avoir que des peines maximales, cela donne une marge de manoeuvre aux juges et leur permet de prendre les décisions.

Le degré de frustration des Canadiens augmente au fur et à mesure qu'ils constatent qu'ils ne sont plus en sécurité dans leurs rues et leurs foyers.

Que faisons-nous à propos de toute cette situation? En tant que représentants élus, nous devons écouter les gens et nous devons donner une orientation aux tribunaux. Est-ce que quelqu'un pense qu'il y a quelque chose de mal avec le système de justice s'il devait mettre à l'ombre pendant un minimum de deux ans quelqu'un pour avoir récidivé dans la commission d'un délit d'introduction par effraction? Serait-il cruel de faire cela? Non. Nous parlons de récidive dans le cas d'un délit d'introduction par effraction.

Quand allons-nous écouter les gens? J'ai reçu de nombreuses lettres provenant de chefs de police de Saskatoon, de Toronto et d'autres villes qui donnent leur appui à cette peine minimale de deux ans. Ce sont les gens qui sont en première ligne dans la lutte contre le crime qui le réclament. Le public canadien le veut aussi.

Qu'est-ce qui ne tourne pas rond avec le gouvernement? Il ne peut avoir un problème avec cette sentence minimale. Il doit changer sa façon de penser. L'imposition d'une peine minimale fait également partie intégrante des outils à la disposition de notre système de justice pour s'assurer que nos rues sont sûres.

● (1320)

Quelle sera maintenant la suite des événements? Le gouvernement va intervenir pour dire qu'il ne convient pas de mettre en place une peine minimale. Comme le vote est libre, j'espère cependant que les députés des deux côtés de la Chambre mèneront un sondage et écouteront ce que leurs électeurs ont à dire. Les Canadiens veulent que nous améliorions la sécurité de leurs rues.

J'ai déjà dit aux députés que cette proposition a été faite par les ministres provinciaux. Ils veulent que cela soit mis en place. Ils ont entendu les Canadiens, qui leur ont dit que l'introduction par effraction les préoccupe.

Mon domicile a déjà fait l'objet d'une introduction par effraction. Je sais que nous avons tous le devoir de protéger notre foyer et de verrouiller nos portes, afin que les criminels ne puissent y pénétrer pour nous voler. Quel que soit le contexte, les propriétaires ont une responsabilité, mais la police doit disposer des outils dont elle a

besoin pour faire son travail; le système judiciaire doit montrer que ceux qui commettent à répétition ce type d'infraction sont punis pour cela, et nous avons besoin de programmes de réadaptation pour rendre nos rues plus sûres.

Je suis sûr que tous les députés des deux côtés de la Chambre ont déjà entendu dire qu'il fallait faire quelque chose pour régler ce problème. Toutes les statistiques montrent que ce type d'infraction augmente. Les agents de police auxquels j'ai parlé sont très frustrés. Ils ont besoin d'outils pour faire leur travail et ils sont frustrés de voir ces malfaiteurs s'en tirer avec de légères peines minimales.

Le seul argument du gouvernement consiste à dire qu'il ne croit pas à la peine minimale. Nous devons donc faire comprendre au gouvernement que cet outil est nécessaire à la justice, afin que nous puissions faire face au problème de l'introduction par infraction.

Quand j'ai présenté ce projet de loi et tenu une conférence de presse, des gens dont les maisons avaient été la cible d'introductions par effraction faisaient la queue. Les députés devraient les entendre raconter leurs histoires, dire à quel point ils ont eu peur, ce qui s'est passé, et leur impression d'avoir été violés. C'était des citoyens ordinaires venus plaider pour leur sécurité. Il y avait des personnes âgées qui disaient avoir peur de la violence pouvant éclater dans ces situations. Lors d'introductions par effraction, les malfaiteurs, surpris par la présence d'une personne dans la maison, recourent à la violence.

En fait, une personne de Regina à qui j'ai parlé a été très chanceuse. Un jour, à son arrivée à la maison, elle a constaté que la porte était ouverte. Elle a pensé qu'une introduction par effraction était en cours, mais ce n'était que ses enfants qui étaient rentrés à la maison.

Si nous ne nous penchons pas sur ce problème croissant, ce que demande tout le monde, alors que faisons-nous? Quel but poursuivons-nous?

Encore une fois, j'exhorte les députés des deux côtés de la Chambre à reconnaître que les introductions par effraction sont un délit de plus en plus fréquent. Pour la première fois, nous disposons des outils demandés par la police et par les ministres provinciaux. Nous devrions les intégrer au Code criminel pour pouvoir nous attaquer à ce problème de plus en plus grave. J'ai des statistiques pour le prouver.

J'ai aussi une lettre d'un de mes commettants où il dit:

Je crois qu'une introduction par effraction est une des plus grandes invasions que puisse subir une famille ou une personne. Je suis persuadé que ma famille et moi-même serions profondément traumatisés par cette expérience. Je crois que c'est un problème énorme, qui ne quitte pas l'esprit des Canadiens.

● (1325)

Encore une fois, j'exhorte les députés des deux côtés de la Chambre à bien vouloir examiner ce projet de loi. Il s'agit d'un des outils dont nous avons besoin pour rendre nos rues sécuritaires.

**M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, PCC):** Monsieur le Président, je suis ravi que mon collègue conservateur ait soulevé cette question à la Chambre. Nous savons que les introductions par effraction d'habitation peuvent normalement entraîner une peine d'emprisonnement, pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité, pour les effractions dans des maisons, et jusqu'à 14 années d'emprisonnement pour les effractions dans des entreprises. Voilà les peines que le Parlement a prévues dans le cadre de la loi, mais nous savons que, dans la collectivité, il y a un énorme écart entre les dispositions de la loi et les conséquences des peines imposées.

*Initiatives parlementaires*

Pour tenir compte du contexte général, nous avons souvent proposé une grille en ce qui concerne l'imposition de sanctions. Une telle formule s'adapterait aux diverses situations où le public estime que les peines sont disproportionnées par rapport à la gravité de l'infraction.

En d'autres termes, je dis ici qu'il est très facile pour le système judiciaire d'établir une hiérarchie d'infractions, d'en préciser la gravité, puis d'évaluer, d'après une grille latérale des antécédents du délinquant, les possibilités de sanctions, en fonction d'une grille de décision. Cette grille présente des possibilités plus restreintes quant à la prescription que le juge doit appliquer.

Cette question est liée au problème social dont mon collègue a fait mention. Nous voulons, d'une part, des éléments dissuasifs personnels et généraux et une dénonciation des infractions et, d'autre part, des possibilités de réadaptation individuelle. Je crois que les Canadiens sont scandalisés de ce qu'ils voient dans la collectivité parce que les conséquences semblent inappropriées par rapport aux infractions, particulièrement en ce qui concerne les introductions par effraction dans les maisons d'habitation, infractions qui sont censées entraîner l'emprisonnement à vie.

Le député pourrait peut-être préciser davantage ce que les Canadiens veulent, non ce que le système et la justice veulent. Il ne s'agit pas de faire un exercice académique, mais de présenter les préoccupations qui ont cours. J'aimerais qu'il nous donne des détails sur l'assemblée publique qu'il a tenue et qu'il nous fasse part de la colère et de la frustration de ses électeurs à l'égard de la pertinence des mesures du gouvernement et de sa capacité de répondre aux besoins.

**M. Deepak Obhrai:** Monsieur le Président, je remercie le député du Parti conservateur, qui a bien fait ressortir la gravité de la situation. Parlons de ce que les gens ont dit, comme l'a demandé mon collègue. Lorsque nous sommes allés les rencontrer, les gens ont exprimé très sincèrement leurs craintes d'une atteinte à leur vie privée. Peu importe ce qui s'est produit, quand on parle aux victimes, à celles qui ont vécu l'expérience d'une introduction par effraction, notamment celles qui ont fait face aux auteurs de cette introduction par effraction, on constate que ces personnes sont traumatisées pour la vie.

Ma femme, qui dirigeait à l'époque une entreprise de nettoyage à sec, était dans son commerce à l'heure de la fermeture. Un individu est entré par effraction et il lui a placé un couteau sur la gorge pour pouvoir s'emparer du contenu du tiroir-caisse afin de se procurer sa dose de drogue. L'individu a certes été capturé par la suite, mais ma femme ne pourra jamais oublier le fait qu'on lui a placé un couteau sur la gorge.

Ce sont des questions graves. Ce n'est pas aussi simple que lorsque quelqu'un entre chez vous, prend le téléviseur et s'en va. On communique alors avec sa compagnie d'assurance, on présente une demande d'indemnisation et on est remboursé. Non, ce n'est pas de ce genre de crime dont il est ici question. Il s'agit de crimes qui ont des répercussions psychologiques durables.

C'est le message que j'ai retenu chaque fois que je me suis entretenu avec des Canadiens. À une émission-débat à laquelle j'ai participé à Regina, la réaction des gens a été étonnante. Ils ont dit ceci: «Une peine minimale de deux ans? Que dites-vous là?» Ils estimaient que c'était une peine très clémente. Les Canadiens pensent que c'est une peine très légère parce qu'ils considèrent l'introduction par effraction comme un crime très grave. Ceux qui font face au problème le prennent très au sérieux.

Pourtant, il y a des députés et des fonctionnaires du ministère de la Justice qui estiment que ce n'est pas un crime grave et qu'il n'est donc pas nécessaire de l'assortir d'une peine minimale. Pourquoi alors prévoit-on des peines maximales? Permettez-moi de citer un policier de Calgary. Il a dit que la peine la plus sévère dont il a été témoin et qui a été infligée à un récidiviste trouvée coupable d'introduction par effraction, c'est une «peine maximale de trois ans». C'est la peine la plus sévère dont il a été témoin.

Des gens de tous les groupes de la société, des policiers, des Canadiens, tout le monde demandent que nous réglions ce problème. Une peine minimale de deux ans, voilà ce que nous proposons.

● (1330)

**L'hon. Paul DeVillers (Simcoe-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur ce projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-393, Loi modifiant le Code criminel (introduction par effraction).

Le gouvernement ne pourrait pas prendre son rôle plus au sérieux pour assurer la protection du public et fournir un système de justice criminelle juste et efficace. En reconnaissance de cette responsabilité fondamentale et essentielle, tous les aspects du système font l'objet de la part du gouvernement d'un examen constant et rigoureux.

Cependant, une étude attentive du projet de loi dont nous sommes saisis nous permet de voir que la proposition, si bien intentionnée soit-elle, ne rendrait pas le système de justice criminelle plus efficace et ne protégerait pas davantage le public.

L'objectif déclaré du projet de loi est de modifier le Code criminel de façon à prévoir un emprisonnement minimal de deux ans dans le cas de quiconque est déclaré coupable d'une deuxième infraction d'introduction par effraction ou d'une infraction subséquente, qui a été commise relativement à une maison d'habitation.

Je suis convaincu que tous les députés partagent les inquiétudes de l'honorable député de Calgary-Est, qui l'ont incité à présenter le projet de loi C-393, et sympathisent de tout coeur avec les victimes d'introductions par effraction. Même les personnes qui n'ont pas été personnellement victimes d'une infraction de cette nature peuvent imaginer les sentiments de perte, de violation et de crainte que les victimes ressentent suite à ce que l'on catégorise en langage technique d'infraction contre les biens. Il s'agit d'un délit qui peut affecter gravement le sentiment fondamental de sécurité d'une victime.

Les dispositions actuelles du Code criminel reflètent déjà clairement le point de vue du gouvernement quant à la gravité de l'introduction par effraction et à son effet sur les victimes. En effet, l'alinéa 348(1)d) du Code criminel reflète tout à fait ce point de vue puisqu'il prévoit l'emprisonnement à perpétuité. On peut difficilement dire que la sanction relativement à cette infraction est insuffisante lorsque c'est la plus forte sanction prévue en droit criminel.

Le député de Calgary-Est propose maintenant une période d'emprisonnement minimale obligatoire de deux ans pour les personnes reconnues coupables d'une deuxième infraction ou d'une infraction ultérieure d'introduction par effraction dans les cas où l'infraction a été commise dans un immeuble d'habitation.

*Initiatives parlementaires*

Or, il n'a pas été démontré que les peines minimales obligatoires ont des effets positifs sur les taux de criminalité dans la grande majorité des cas. En fait, les minima obligatoires sont complètement contraires à la notion de régime correctionnel efficace, qui repose sur une évaluation personnalisée des risques et des besoins, ainsi que sur les principes fondamentaux de détermination de la peine. Parmi les effets secondaires imprévus des peines minimales obligatoires, mentionnons l'augmentation des taux d'emprisonnement dans des pénitenciers fédéraux, l'accroissement des coûts qui en résulte, le dysfonctionnement du système, la diminution de la sécurité et l'augmentation de la disparité.

Le fait de limiter le pouvoir discrétionnaire des juges en prévoyant l'imposition d'une peine minimale obligatoire pour une infraction paraît incompatible avec l'article 718.1 du Code criminel. Cet important article dispose que la «peine est proportionnelle à la gravité de l'infraction et au degré de responsabilité du délinquant.» En d'autres termes, la justice est mieux servie lorsque les juges ont le pouvoir discrétionnaire nécessaire de déterminer quelle peine correspond le mieux à une infraction donnée et au délinquant.

De plus, l'alinéa 718.2d) du code prévoit «l'obligation, avant d'envisager la privation de liberté, d'examiner la possibilité de sanctions moins contraignantes lorsque les circonstances le justifient». Un des éléments clés de l'efficacité de la détermination de la peine et du régime correctionnel réside dans la distinction entre les délinquants qu'il faut isoler de la société et ceux qu'on peut garder dans la collectivité grâce à un contrôle strict et sûr. La diminution ou l'élimination du pouvoir discrétionnaire rend le système de justice pénale plus arbitraire et augmentent inutilement les coûts de l'incarcération alors que d'autres mesures peuvent être moins onéreuses et plus efficaces.

Il existe maintenant aux États-Unis un mouvement préconisant de relâcher les lignes directrices de la détermination de la peine et de renoncer à imposer des peines minimales obligatoires. Ce mouvement, dont fait partie le juge Kennedy de la Cour suprême des États-Unis, a même poussé plusieurs magistrats réputés à donner leur démission.

• (1335)

Le juge Kennedy a déclaré:

Je ne crois pas que les peines fédérales minimales obligatoires soient nécessaires ou sages. Dans beaucoup trop de cas, ces peines obligatoires sont injustes.

Comme la peine minimale obligatoire proposée dans le projet de loi dont la Chambre est saisie aujourd'hui est de deux ans, cela voudrait dire que pratiquement tous les individus reconnus coupables d'introduction par effraction seraient incarcérés dans des établissements fédéraux plutôt que des établissements provinciaux, comme la majorité d'entre eux le sont maintenant. Ainsi, les délinquants pourraient être placés dans des établissements correctionnels qui ne répondent pas à leurs besoins et qui ne correspondent pas au risque qu'ils présentent pour la société.

La proposition soumise par le député de Calgary-Est est motivée, semble-t-il, en partie par sa préoccupation au sujet des actes criminels qu'on appelle les invasions de domicile, et c'est une préoccupation partagée par tous les députés. Ces crimes ont fait l'objet de beaucoup d'analyses et de consultations de la part du ministère de la Justice. Il en était question dans le projet de loi C-15A, qui a reçu la sanction royale le 4 juin 2002.

À la suite de l'adoption de cette mesure législative, le Code criminel prévoit maintenant que l'invasion de domicile est une circonstance aggravante pour certaines infractions. Code criminel Un tribunal déterminant la peine à infliger à une personne pour

séquestration, vol qualifié, extorsion ou introduction par effraction devra considérer comme une circonstance aggravante le fait que la maison d'habitation était occupée au moment de la perpétration de l'infraction et que cette personne, en commettant l'infraction, savait que la maison d'habitation était occupée, ou ne s'en souciait pas, et a employé la violence ou des menaces de violence contre une personne ou des biens. En d'autres termes, la présence d'une seule de ces circonstances justifierait l'imposition d'une peine plus lourde.

De récentes décisions rendues par les tribunaux montrent que les juges commencent à tenir compte de cette modification importante au Code criminel et imposent en fait des peines plus lourdes dans les cas d'invasion de domicile. Par exemple, peu après l'entrée en vigueur de cette modification, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a maintenu une peine de dix ans dans le cas d'une invasion de domicile. Notre collègue a lu une lettre d'une personne disant que la peine la plus sévère dont on avait entendu parler était de trois ans, mais il est question de dix ans dans ce cas-ci.

L'honorable juge Hall, parlant au nom du tribunal, a déclaré qu'il fallait montrer clairement que ceux qui planifient des invasions de domicile vont, lorsqu'ils seront condamnés, faire face à des peines importantes. Le juge Hall a laissé entendre qu'une peine de l'ordre de 8 à 12 ans d'emprisonnement devrait généralement être considérée comme appropriée dans ces cas-là.

De même, en juin 2003, la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick a condamné un délinquant à sept ans de prison relativement à une invasion de domicile. Le juge a expliqué qu'en raison de la gravité de l'infraction une peine sévère s'imposait.

L'application des principes fondamentaux de la détermination de la peine et la prise en compte des circonstances atténuantes et aggravantes permettent aux tribunaux d'imposer des peines appropriées. Les peines devraient être déterminées de cette façon et non de façon automatique comme le prévoit le projet de loi C-393.

Bien que le député ait de bonnes intentions, le projet de loi contribuerait à rendre le système de justice plus arbitraire, à limiter le pouvoir d'appréciation des juges et à augmenter les coûts de détention au niveau fédéral. En outre, le projet de loi n'améliorera pas la protection de la société.

Le gouvernement est déterminé à améliorer la protection de la population. Et la sécurité publique demeurera une grande priorité du gouvernement. Toutefois, comme le projet de loi C-393 n'atteint pas cet objectif important, il ne devrait pas, à notre avis, être appuyé.

• (1340)

[Français]

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole cet après-midi sur ce projet de loi d'initiatives parlementaires de mon collègue du Parti conservateur, soit le projet de loi C-393.

Je ne serai pas technique, comme le député du Parti libéral qui m'a précédé. Pourquoi? Parce que je ne veux pas qu'on se sente comme lorsque j'étais à mon cours de droit criminel à l'Université de Montréal. Je ne veux pas donner un cours de droit cet après-midi, mais il reste que nous sommes là en tant que députés pour participer aux législations. Nous avons un travail de législateurs et je peux comprendre mon collègue du Parti conservateur de vouloir, à sa façon, réparer certains torts qu'il semble voir dans la société.

Cependant, je vais essayer de reprendre ce projet de loi relativement à son effet social. Je lis le sommaire et il résume bien le projet de loi que le député a présenté en cette Chambre.

### Initiatives parlementaires

Le texte a pour objet de prévoir un emprisonnement minimal de deux ans dans le cas de quiconque est déclaré coupable d'une deuxième infraction d'introduction par effraction ou d'une infraction subséquente, qui a été commise relativement à une maison d'habitation.

On convient toutes et tous qu'une introduction par effraction constitue une grave atteinte à nos droits. On se sent toujours violé quand notre habitation a subi une introduction par effraction. Je crois que le législateur y a vu. En effet, pour le bénéfice de celles et ceux qui nous écoutent, je décris la peine actuelle. L'alinéa 348(1)d du Code criminel dit:

soit, si l'infraction est commise relativement à une maison d'habitation, d'un acte criminel passible:

(i) dans le cas d'une première infraction, de l'emprisonnement à perpétuité.

Évidemment, l'objectif, c'est la peine et l'emprisonnement à perpétuité. L'acte est tellement grave que le législateur a déjà prévu qu'il pourrait y avoir une peine des plus sévères, soit l'emprisonnement à vie.

Je pense que les citoyennes et les citoyens qui nous écoutent peuvent comprendre cela. Cependant, avant d'en arriver à cette peine maximale, cela est à la discrétion des juges. C'est pourquoi nous avons des tribunaux et des juges qui rendent des sentences proportionnelles à la gravité de l'infraction. Notre droit criminel est basé sur ce que les juristes, ainsi que tous ceux et celles qui suivent un peu plus le droit, appellent la jurisprudence. Donc, selon la jurisprudence, les juges ont, dans une situation donnée, adopté tel type de position. Je pense que c'est sain comme cela.

Dans son introduction, mon collègue nous disait que cela faisait quatre fois qu'il présentait ce projet de loi, qu'il n'arrêterait pas et qu'il était appuyé par les Canadiens. Je veux juste lui dire que le Bloc québécois n'appuiera pas son projet de loi. Cela ne repose pas sur la raison que le fait de s'introduire dans une habitation n'est pas une infraction grave. C'est tellement grave qu'une peine des plus sévères est prévue, soit l'emprisonnement à vie.

Toutefois, il faut que la peine soit justifiée selon la gravité de l'infraction. C'est là que nous faisons confiance aux tribunaux pour qu'ils prennent la bonne décision, tout dépendant de la catégorie d'infraction.

Je continuerai en disant à mon collègue qu'il faut faire attention au message que nous envoyons en tant que députés, surtout aux jeunes qui nous écoutent. Nous ne sommes pas ici à la Chambre pour punir à la place des tribunaux. Nous sommes là pour essayer d'adopter de nouvelles réglementations et de nouvelles législations pour favoriser le travail de ceux qui font appliquer les lois. C'est cela notre travail et non pas de remplacer les juges.

C'est ce qui m'inquiète dans le projet de loi déposé par mon collègue. Si jamais on adopte la période de deux ans et si jamais cela ne fait pas son affaire parce que, encore une fois, on lui a mentionné que les décisions n'étaient pas assez sévères, il va nous revenir dans quelques années—et je lui souhaite d'être le plus longtemps possible en cette Chambre—avec une autre modification pour que la peine minimale ne soit pas de deux ans, mais bien de quatre, cinq ou dix ans, tant et aussi longtemps que cela ne fera pas son affaire.

C'est cela le problème. On ne peut pas se mettre à la place de ceux dont c'est le travail. Les juges au Québec et au Canada ont cette responsabilité. Ce sont eux qui ont à imposer la peine qui va avec la gravité de l'infraction.

• (1345)

C'est ce que les citoyens et les citoyennes doivent comprendre de notre droit. Évidemment, en tant que législateurs, nous sommes là pour établir les lois, et nous laissons à d'autres, soit aux spécialistes

du droit, le soin d'établir les peines. Dans nos cas, ce sont les juges qui établissent les peines selon les règles des tribunaux existants.

Je serais prêt à appuyer, n'importe quand, mon collègue qui voudrait qu'il y ait notamment une vaste opération de sensibilisation auprès de toute la population face au fait que les introductions par effraction sont graves.

Oui, il faut être capable de faire comprendre à tous ceux et celles qui auraient cette facilité ou décideraient de choisir cette façon de faire de l'argent, en s'introduisant dans des résidences, que c'est tellement grave, qu'ils peuvent écopier d'une des peines maximales, soit l'emprisonnement à vie. Il faut qu'ils comprennent cela. Peut-être que nos concitoyens et concitoyennes ne comprennent pas assez la gravité de leurs gestes.

Cependant, s'il faut chaque fois essayer de remplacer les tribunaux et de dicter nous-mêmes les peines encourues, à mon avis, on se donne une vocation qu'on n'a pas. On est là pour essayer de clarifier la situation. On est là pour agir en tant que député à titre de législateur, pour essayer d'adopter des normes qui doivent être respectées par la société, mais on n'est pas là pour remplacer des juges.

C'est ce que je constate du projet de loi qui est déposé par mon collègue. En disant qu'il faut qu'il y ait des peines minimales pour une récidive, c'est comme si on voulait se substituer aux tribunaux et dire aux juges: «Regardez, vous n'avez pas fait votre travail comme il faut.» Je ne crois pas que ce soit là notre rôle de député. On n'est pas là pour remplacer les juges; on est là pour adopter des législations afin de rendre le droit plus clair.

Dans ce cas-ci, s'il y avait un imbroglio de droit, si on ne comprenait pas le texte, je vous le répète, la loi actuelle nous dit déjà, au sous-alinéa 348(1)d):

[...] si l'infraction est commise relativement à une maison d'habitation, d'un acte criminel passible:

(i) de l'emprisonnement à perpétuité [...]

C'est-à-dire au présent alinéa 348(1)d) du Code criminel, la peine maximale qui peut être imposée par un juge, c'est l'emprisonnement à perpétuité. C'est donc grave comme infraction. C'est pourquoi on a choisi d'adopter cette peine. Les législateurs qui nous ont précédés, les députés qui sont passés en cette Chambre avant nous ont décidé de donner aux tribunaux la possibilité d'appliquer la peine maximale qui est l'emprisonnement à perpétuité.

Évidemment, cela signifie la gravité de l'infraction. Le problème que semble avoir mon collègue, c'est qu'il trouve que les décisions rendues par les tribunaux ne sont probablement pas assez sévères. Toutefois, c'est là qu'il faut faire attention parce que les juges donnent des peines selon la gravité des gestes posés.

J'espère que, s'il y a des jeunes ou des jeunes familles qui nous écoutent aujourd'hui, ils comprendront que les députés ne sont pas toujours là pour taper sur les gens, taper sur le système judiciaire parce qu'il n'est pas assez sévère. On est là pour donner notre appui.

À cet égard, à mon avis, en ne votant pas pour ce projet de loi, cela ne veut pas dire qu'on ne considère pas que l'introduction par effraction dans une maison d'habitation, ce n'est pas grave. On sait que la peine maximale qui est proposée, c'est l'emprisonnement à perpétuité, et on est d'accord avec cela.

*Initiatives parlementaires*

Par contre, je ne crois pas qu'on doive dire au juge qu'il y aura des peines minimales; à mon avis, il faut laisser au système judiciaire le soin d'établir la peine selon la gravité de l'infraction. Jusqu'à présent, nous faisons confiance aux tribunaux, dans la façon dont ils ont administré les peines dans des dossiers. Nous savons très bien qu'il y aura toujours des situations faisant en sorte que des citoyens et des citoyennes—et nous-mêmes, parfois— trouveront que les juges ne rendent pas des jugements assortis de peines assez sévères.

Cependant, il faut toujours comprendre qu'on n'a pas été au procès, qu'on n'a pas écouté toutes les étapes, qu'on ne s'est pas fait rapporter toutes les situations. C'est pourquoi on a des juges. Il est trop facile de jouer les gérants d'estrade, pour utiliser un terme qui est à la mode, et d'essayer nous-mêmes de dire: «Ce n'est pas ce jugement qu'on aurait rendu.»

Il faut toujours faire comprendre à nos commettants, à nos concitoyens et concitoyennes, aux Québécois et aux Québécoises qui nous écoutent que, lorsqu'une sentence est rendue après qu'un juge eut entendu une cause, il y a eu des témoins auparavant. Souvent cela dure des heures et des jours, et il faut être en possession de toutes les preuves pour établir la peine.

Le Bloc québécois votera contre cette proposition, et nous continuerons de donner notre appui à la magistrature actuelle.

• (1350)

[Traduction]

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter le député du Parti conservateur d'avoir déposé la motion dont est saisie la Chambre aujourd'hui. C'est un de mes députés conservateurs préférés. Je ne sais pas si c'est un compliment ou non. C'est une personne très drôle et sociable, aimable et aimée. Cela ruinera probablement sa réélection dans Calgary, mais soit. Quoi qu'il en soit, je pense vraiment ce que je dis. Il a soulevé devant la Chambre aujourd'hui une question très importante, celle des introductions par effraction.

Je viens de Regina. Comme le ministre des Finances, je représente les quartiers pauvres de Regina. Il y en a probablement 80 p. 100 dans ma circonscription et 20 p. 100 dans celle du ministre des Finances. Nous avons éprouvé de graves problèmes de criminalité à Regina, tout comme à Saskatoon, Winnipeg, Calgary et Edmonton.

La criminalité est vraiment ghettoïsée dans certains secteurs, beaucoup plus que dans d'autres. Malheureusement, Regina détenait le record des vols d'autos en Amérique du Nord. Il y a quelques années, la municipalité et le gouvernement provincial ont mis sur pied un programme qui a considérablement réduit les vols d'autos à Regina.

Les taux de meurtres et d'agressions avec violence figurent également parmi les plus élevés. Jusqu'à tout récemment, c'était le cas des introductions par effraction. Il y en a eu beaucoup et elles ont augmenté. J'ai vu les chiffres l'autre jour dans le *Leader Post*. Elles ont augmenté d'une façon astronomique ces derniers temps. Beaucoup de ces personnes sont des jeunes et de jeunes Autochtones. C'est un problème qu'il nous faudra résoudre.

Nous devons dès le départ nous attaquer avec fermeté à la criminalité. Cela a toujours été ma position. Si des gens commettent des crimes, ils doivent être punis en conséquence. En même temps, nous devons aussi nous attaquer avec fermeté aux causes de la criminalité. Celle-ci n'est pas seulement un problème dans les quartiers défavorisés de Regina, mais partout.

Aujourd'hui même, une controverse judiciaire entoure Conrad Black aux États-Unis. Le juge prétend qu'il ne pouvait pas

vendre son holding. La criminalité existe à différents niveaux. Je ne dis pas que c'est un crime, mais il y a des choses qui semblent inappropriées, d'après ce que le juge a dit.

L'introduction par effraction est un problème important dans ma province et dans de nombreuses communautés des villes de Regina, de Saskatoon et d'ailleurs. Beaucoup de ceux qui commettent ces crimes sont des jeunes. Une des raisons pour lesquelles ils agissent ainsi est qu'ils sont complètement désespérés. Ils n'ont pas d'éducation, pas d'emploi, pas de formation ni de compétences, et ils apprennent à commettre des crimes dans la rue. Nous devons trouver un moyen de soustraire les jeunes à la rue et de les former. Nous devons leur fournir une source d'inspiration et leur donner un certain espoir qu'il y a une vie meilleure.

Quand je marche dans les rues, je peux voir le désespoir et la pauvreté de certains de ces jeunes. Je vois des maisons qui ne sont pas isolées convenablement. Je vois les effets de l'alcoolisme et de la prostitution. Beaucoup d'enfants naissent dans ces circonstances. C'est ce que je veux dire quand je parle de cause de la criminalité.

Le député de Calgary-Est propose quelque chose de nouveau au sujet de l'introduction par effraction. Ce n'est pas une idée nouvelle concernant les autres crimes. Il propose une peine minimale de deux ans dans le cas d'une deuxième infraction d'introduction par effraction dans une résidence. J'appuie absolument ces intentions, mais, pour certaines raisons, je n'appuie pas l'idée d'une peine minimale pour une introduction par effraction. Je voulais que cela soit exprimé clairement.

En principe, il y a très peu de crimes pour lesquels il y a une peine minimale. Il est important que cela soit bien clair.

Selon le Code criminel, il y a actuellement une peine minimale pour 29 crimes différents. De ces 29 dispositions, 19 sont entrées en vigueur en 1995 dans le cadre du registre des armes à feu. Auparavant, il n'y avait que 10 crimes entraînant une peine minimale. Je veux les aborder.

Les voici: conduite avec facultés affaiblies par l'alcool avec un taux d'alcoolémie supérieur à ,08; incapacité ou refus de fournir un échantillon d'haleine; paris dans les pools; bookmaking, vente d'une mise collective ou pari au nom d'une autre personne. Ces cinq infractions sont passibles d'une peine d'incarcération minimale de 14 jours et d'une peine maximale de 2 à 5 ans, selon l'infraction.

• (1355)

Au Canada, il y a trois infractions pour lesquelles la peine minimale est l'emprisonnement à perpétuité: la haute trahison, le meurtre au premier degré et le meurtre au second degré. Les personnes qui vivent des produits de la prostitution juvénile sont passibles d'une peine minimale de cinq ans d'emprisonnement.

Ce sont là les dix infractions initialement frappées d'une sentence minimale au Canada. Puis, en 1995, est venue la Loi sur les armes à feu. Le Parlement, dans sa sagesse ou dans son manque de jugement, a décidé d'ajouter 19 infractions faisant l'objet d'une sentence minimale.

### Initiatives parlementaires

Ces 19 infractions sont: l'utilisation d'une arme à feu lors de la perpétration d'une infraction; l'utilisation d'une arme à feu factice lors de la perpétration d'une infraction; la négligence criminelle causant la mort au moyen d'une arme à feu; l'homicide involontaire causé par l'utilisation d'une arme à feu; la tentative de meurtre au moyen d'une arme à feu; les lésions corporelles causées intentionnellement au moyen d'une arme à feu; une agression sexuelle perpétrée avec une arme à feu; une agression sexuelle grave perpétrée avec une arme à feu; un enlèvement perpétré avec une arme à feu; la prise d'otage perpétrée avec une arme à feu; le cambriolage perpétré avec une arme à feu; l'extorsion perpétrée avec une arme à feu; l'extorsion perpétrée avec une arme à feu; la possession d'une arme à feu que l'on sait être interdite; la possession d'une arme ou de munitions dont on sait que la possession est interdite; la possession d'une arme à feu et de munitions interdites ou à usage restreint; la possession d'une arme obtenue par la perpétration d'une infraction; le trafic des armes; la possession d'armes dans le but d'effectuer le trafic d'armes; la transformation d'une arme en arme à feu automatique; l'importation ou l'exportation d'armes à feu ou d'armes interdites, d'armes à utilisation restreinte, de dispositifs interdits ou de munitions interdites.

Un bon nombre de ces infractions sont visées par une peine d'emprisonnement d'un an. Dans le cas d'une dizaine d'autres, la loi prévoit une peine d'emprisonnement d'au moins quatre ans. Les auteurs d'homicide involontaire et de tentative de meurtre au moyen d'une arme à feu sont passibles de la peine minimale.

Je serais davantage enclin à appuyer la motion si elle proposait d'examiner l'opportunité d'assortir de sentences minimales les infractions et autres violations visées dans le Code criminel. L'introduction par effraction est une infraction très grave, mais l'homicide involontaire commis au moyen d'un couteau l'est aussi. L'homicide involontaire perpétré au moyen d'une hache est une infraction très grave. La tentative de meurtre au moyen d'un arc et d'une flèche, d'un couteau ou d'une hache est une infraction très sérieuse. Or, la loi, au Canada, ne prévoit aucune sentence minimale pour ces infractions.

Le texte ne propose pas de sentence minimale pour les agressions sexuelles ou le viol de nombreuses femmes. Comme je le disais, aucune sentence minimale n'est prévue pour des cambriolages perpétrés avec autre chose qu'une arme à feu. Des allégations de fraude sont faites à la Chambre, dans le cadre du scandale qui entoure le programme de commandites. La loi ne prévoit aucune peine minimale pour les cas de fraude, non plus que dans les cas d'agression, de vol et agression, sauf si ces infractions sont perpétrées avec une arme à feu.

Au lieu de viser seulement certaines infractions, il nous faudrait une motion qui propose un examen du Code criminel, afin de voir quelles infractions il y a lieu d'ajouter à celles qui font l'objet de sentences minimales. Il y a peut-être des infractions pour lesquelles il ne devrait pas y avoir de sentence minimale.

Je voudrais donner deux raisons pour lesquelles j'estime qu'il faut avoir une liste relativement courte d'infractions visées par des sentences minimales.

La question de la flexibilité me préoccupe. Les peines minimales peuvent sembler plaire à un grand nombre de personnes, et les crimes graves sont une mauvaise chose et méritent d'être punis, mais il arrive que les peines minimales ne sont pas appropriées parce qu'elles sont inflexibles.

Un système de justice efficace doit être nécessairement un système de justice personnalisé. Évidemment, les cas ne sont pas

tous pareils. Le système de justice doit être assez flexible pour rendre des décisions adaptées à un besoin particulier et à la nature de chaque cas. Il doit être juste et humain pour être efficace et précisément les peines obligatoires l'empêchent souvent de se montrer juste et humain. En raison de leur caractère rigide et prédéterminé, les peines minimales peuvent conduire à des erreurs judiciaires manifestes.

Mes collègues seront d'accord avec moi concernant le cas de Robert Latimer. Ce qu'il a fait, et je le dis sans porter de jugement, était peut-être entièrement répréhensible. Je pense personnellement que c'était répréhensible. Cependant, même si c'était le cas, je ne suis pas d'accord pour mettre Robert Latimer et Karla Homolka, ou un criminel de même genre qu'elle, dans la même situation et pour leur imposer une peine minimale. Le juge a indiqué que dans le cas de Robert Latimer, il n'avait pas de flexibilité. C'est le genre de cas pour lesquels nous avons besoin d'un système flexible.

• (1400)

De nombreuses études indiquent que souvent, les peines minimales n'ont aucun effet dissuasif sur les crimes graves ou d'ailleurs sur n'importe quel crime au Canada et ailleurs.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir enrichir de mes réflexions le débat sur le projet de loi C-393, une initiative parlementaire qui est présentée par mon collègue et qui vise à modifier le Code criminel par rapport aux introductions par effraction.

Je veux féliciter mon collègue, le député de Calgary-Est, d'avoir présenté ce projet de loi, non pas une fois, mais à diverses occasions dans le passé, comme c'est le cas d'un grand nombre de députés des deux côtés de la Chambre. On devrait lui attribuer des points, ne serait-ce que pour sa persévérance.

Nous continuons de recourir aux initiatives parlementaires pour faire valoir des préoccupations sur une vaste gamme de sujets dont nos électeurs nous font constamment part. Souvent, le gouvernement proroge le Parlement, ou encore il y a une interruption des travaux parlementaires et les projets de loi meurent au *Feuilleton*. Il faut alors les ressusciter, les présenter de nouveau et recommencer tout le processus. C'est extrêmement frustrant.

Je dis cela non seulement au nom du Parti conservateur ou de l'opposition officielle, mais aussi au nom de tous les députés de l'opposition et des députés d'arrière-ban du parti ministériel qui se prévalent des initiatives parlementaires pour faire ressortir des problèmes et en saisir la Chambre au nom de leurs électeurs.

Je donne tout mon appui à l'initiative de mon collègue, qui consiste à appliquer une peine minimale de deux ans. Évidemment, les peines pourraient être supérieures à deux ans, mais les auteurs d'une introduction par effraction ne seraient pas condamnés à moins de deux ans de prison.

Le député libéral de Simcoe-Nord, si je le comprends bien—j'étais d'ailleurs à la Chambre aujourd'hui durant le débat sur cette question—a dit que la justice était mieux servie lorsque la magistrature avait le plus grand pouvoir discrétionnaire qui soit pour déterminer les peines. Il semble que tel soit le principal motif de son opposition au projet de loi d'initiative parlementaire de mon collègue.

L'un des problèmes que nous connaissons au Canada, et le député de Regina—Qu'Appelle du NPD a fait allusion à cela dans ses observations, c'est que le pouvoir discrétionnaire des juges est beaucoup trop important dans les dispositions relatives à la détermination de la peine. Trop souvent, parce qu'il n'y a pas de peine minimale, les juges laissent les criminels s'en tirer avec une simple remontrance. Ce que mon collègue essaye de faire, c'est de mettre en lumière ce problème dans le cas d'un type particulier d'infraction criminelle, l'introduction par effraction.

Le député de Simcoe-Nord a essayé de faire porter tout l'argument sur un aspect de l'introduction par effraction, l'invasion de domicile. À juste titre, il a décrit cet aspect des choses comme bien plus grave que la simple introduction par effraction.

Je ne crois pas, en effet, que nous puissions camoufler la gravité de cette dimension des choses et de ce que ressentent les gens qui ont subi une introduction par effraction. Ils perçoivent cela comme une invasion de leur propre personne; ce n'est pas seulement leur domicile qui a été envahi. Eux-mêmes se sentent violés.

Lorsqu'ils vont au tribunal, qu'un criminel est reconnu coupable et que, trop souvent, il reçoit une condamnation d'emprisonnement avec libération conditionnelle sans passer un seul jour en prison, ou qu'il écope d'une amende, cela ne rend pas justice aux sentiments qu'ils éprouvent comme victimes. C'est pourquoi mon collègue jugeait nécessaire de présenter ce projet de loi et d'introduire l'idée de peine minimale.

J'ai également remarqué que mon collègue de Regina—Qu'Appelle avait dit carrément qu'il estimait nécessaire d'agir avec sévérité contre les criminels.

• (1405)

Pourtant, tous ceux qui ont suivi les travaux de la Chambre des communes au cours des dernières années, je suis moi-même député depuis 10 ans, et qui voudraient lire les comptes rendus constateraient que mes collègues de l'ancien Parti réformiste du Canada ou de l'ancienne Alliance canadienne et moi-même avons présenté des projets de loi d'initiative parlementaire ou des motions de l'opposition, lors des journées réservées à l'opposition, qui avaient exactement le même but, sévir contre la criminalité. Les comptes rendus montreraient que le NPD et, très souvent, le Bloc québécois ont voté contre ces motions. Je prends toujours avec un grain de sel les propos des députés néo-démocrates qui disent vouloir que l'on sévisse contre la criminalité.

Le député a parlé d'un tas de choses qui n'ont rien à voir avec la mesure. Il a parlé du désespoir des gens qui vivent dans la pauvreté et de leur découragement devant l'avenir. Les points qu'il a soulevés sont valables, mais ils n'ont rien à voir avec ce projet de loi. Celui-ci concerne un acte criminel précis et le souhait du député de voir ajouter, dans le Code criminel, une peine minimale pour ce type d'infraction.

En formulant ses commentaires sur ce projet de loi, le député du Bloc québécois a dit qu'il y aurait peut-être lieu de lancer une

### *Initiatives parlementaires*

campagne visant à sensibiliser la population au fait que l'introduction par effraction est un crime grave. Par ailleurs, le député estime qu'il est approprié de faire confiance aux tribunaux pour l'administration du système.

Le député a répété à maintes reprises qu'il ne revenait ni au Parlement ni aux parlementaires de remplacer les juges et que nous n'étions pas ici pour faire le travail des juges. Je suis d'accord avec lui. Toutefois, nous constatons trop souvent, et les habitants de Prince George—Peace River m'en parlent, que les juges ont une marge de manoeuvre trop grande. Les juges imposent souvent des peines qui ne sont pas proportionnelles aux infractions. En tout cas, c'est ce que croient les victimes et la majorité de la population. Les Canadiens estiment que notre système de justice n'est plus approprié.

J'ai fait remarquer bien souvent à la Chambre que les gens sont de plus en plus exaspérés par notre système juridique, notamment quand ils deviennent victimes et ont affaire au système. Ils se rendent au tribunal en espérant y passer la journée en cour, voir justice rendue, voir les coupables tenus responsables, et le criminel tenu responsable de son crime. Ils voient des criminels se rire du système juridique, lui faire un pied de nez et s'en tirer indemnes à la sortie du tribunal. Les victimes se sentent violées et victimisées une nouvelle fois.

Comme s'il ne suffisait pas dans ce cas particulier que les victimes aient été la cible d'une introduction par effraction, d'une violation de leur domicile, le criminel s'en tire pratiquement indemne, et les victimes ont l'impression d'être violées une fois de plus.

Le message que nous devons envoyer doit être clair et nous n'allons pas y arriver, avec tout le respect dû à mon collègue du Bloc, avec une campagne de sensibilisation. Nous n'allons pas y arriver par une campagne d'éducation ou par des publicités télévisées dénonçant les introductions par effraction.

Nous allons y arriver en utilisant de vrais moyens dissuasifs. Nous allons y arriver en adoptant des lois comme le projet de loi C-393 déposé par mon collègue de Calgary-Est. Il s'attaque à la criminalité en fournissant de vrais moyens de dissuasion, une peine minimale qui fera comprendre aux individus qui décident consciemment de s'introduire par effraction dans la maison de quelqu'un qu'ils passeront deux ans en prison au minimum, peut-être davantage selon la nature du crime, mais ce serait le minimum.

[Français]

**Le vice-président:** La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée et l'ordre est reporté au bas de la liste de priorité au *Feuilleton*.

Comme il est 14 h 11, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi 8 mars 2004, à 11 heures, conformément aux articles 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 11.)



**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**La vice-présidente adjointe des comités pléniers**

MME BETTY HINTON

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. DALE JOHNSTON

M. LOYOLA HEARN

M. MICHEL GUIMOND

L'HON. MAURIL BÉLANGER

L'HON. JACQUES SAADA

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Troisième session, Trente-septième Législature

| Nom  | Circonscription            | Province de la circonscription | Affiliation politique |
|--|----------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Abbott, Jim  | Kootenay—Columbia          | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Ablonczy, Diane  | Calgary—Nose Hill          | Alberta                        | PCC                   |
| Adams, Peter   | Peterborough               | Ontario                        | Lib.                  |
| Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé                                | Winnipeg-Sud               | Manitoba                       | Lib.                  |
| Allard, Carole-Marie   | Laval-Est                  | Québec                         | Lib.                  |
| Anders, Rob  | Calgary-Ouest              | Alberta                        | PCC                   |
| Anderson, David  | Cypress Hills—Grasslands   | Saskatchewan                   | PCC                   |
| Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement  | Victoria                   | Colombie-Britannique           | Lib.                  |
| Assad, Mark  | Gatineau                   | Québec                         | Lib.                  |
| Assadourian, Sarkis  | Brampton-Centre            | Ontario                        | Lib.                  |
| Asselin, Gérard  | Charlevoix                 | Québec                         | BQ                    |
| Augustine, L'hon. Jean, ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme)   | Etobicoke—Lakeshore        | Ontario                        | Lib.                  |
| Bachand, André   | Richmond—Arthabaska        | Québec                         | Ind.                  |
| Bachand, Claude  | Saint-Jean                 | Québec                         | BQ                    |
| Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien                                       | Yukon                      | Yukon                          | Lib.                  |
| Bailey, Roy  | Souris—Moose Mountain      | Saskatchewan                   | PCC                   |
| Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale) | Ahuntsic                   | Québec                         | Lib.                  |
| Barnes, Rex  | Gander—Grand Falls         | Terre-Neuve-et-Labrador        | PCC                   |
| Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada  | London-Ouest               | Ontario                        | Lib.                  |
| Barrette, Gilbert  | Témiscamingue              | Québec                         | Lib.                  |
| Beaumier, Colleen  | Brampton-Ouest—Mississauga | Ontario                        | Lib.                  |
| Bélaïr, Réginald, vice-président des comités pléniers  | Timmins—Baie James         | Ontario                        | Lib.                  |
| Bélangier, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes   | Ottawa—Vanier              | Ontario                        | Lib.                  |
| Bellemare, Eugène  | Ottawa—Orléans             | Ontario                        | Lib.                  |
| Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)  | St. Paul's                 | Ontario                        | Lib.                  |
| Benoit, Leon   | Lakeland                   | Alberta                        | PCC                   |
| Bergeron, Stéphane   | Verchères—Les-Patriotes    | Québec                         | BQ                    |
| Bertrand, Robert   | Pontiac—Gatineau—Labelle   | Québec                         | Lib.                  |
| Bevilacqua, L'hon. Maurizio  | Vaughan—King—Aurora        | Ontario                        | Lib.                  |
| Bigras, Bernard  | Rosemont—Petite-Patrie     | Québec                         | BQ                    |
| Binet, Gérard  | Frontenac—Mégantic         | Québec                         | Lib.                  |
| Blaikie, L'hon. Bill   | Winnipeg—Transcona         | Manitoba                       | NPD                   |
| Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Enfance et Jeunesse)  | Western Arctic             | Territoires du Nord-Ouest      | Lib.                  |
| Bonin, Raymond   | Nickel Belt                | Ontario                        | Lib.                  |
| Bonwick, L'hon. Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants)     | Simcoe—Grey                | Ontario                        | Lib.                  |
| Borotsik, Rick   | Brandon—Souris             | Manitoba                       | PCC                   |
| Boudria, L'hon. Don  | Glengarry—Prescott—Russell | Ontario                        | Lib.                  |
| Bourgeois, Diane   | Terrebonne—Blainville      | Québec                         | BQ                    |
| Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri  | Moncton—Riverview—Dieppe   | Nouveau-Brunswick              | Lib.                  |

| Nom  | Circonscription  | Province de la circonscription | Affiliation politique |
|--|--|--------------------------------|-----------------------|
| Breitkreuz, Garry  | Yorkton—Melville                                       | Saskatchewan                   | PCC                   |
| Brisson, L'hon. Scott, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada-États-Unis)  | Kings—Hants  | Nouvelle-Écosse                | Lib.                  |
| Brown, Bonnie  | Oakville   | Ontario                        | Lib.                  |
| Bryden, John   | Ancaster—Dundas—<br>Flamborough—Aldershot              | Ontario                        | PCC                   |
| Bulte, Sarmite   | Parkdale—High Park                                     | Ontario                        | Lib.                  |
| Burton, Andy   | Skeena   | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé  | Humber—St. Barbe—Baie<br>Verte                         | Terre-Neuve-et-Labrador        | Lib.                  |
| Caccia, L'hon. Charles   | Davenport  | Ontario                        | Lib.                  |
| Cadman, Chuck  | Surrey-Nord  | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Calder, Murray   | Dufferin—Peel—Wellington—<br>Grey                      | Ontario                        | Lib.                  |
| Cannis, John   | Scarborough-Centre                                     | Ontario                        | Lib.                  |
| Caplan, L'hon. Elinor  | Thornhill  | Ontario                        | Lib.                  |
| Cardin, Serge  | Sherbrooke   | Québec                         | BQ                    |
| Carignan, Jean-Guy   | Québec-Est   | Québec                         | Ind.                  |
| Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale  | Barrie—Simcoe—Bradford                                 | Ontario                        | Lib.                  |
| Casey, Bill  | Cumberland—Colchester                                  | Nouvelle-Écosse                | PCC                   |
| Casson, Rick   | Lethbridge   | Alberta                        | PCC                   |
| Castonguay, Jeannot  | Madawaska—Restigouche                                  | Nouveau-Brunswick              | Lib.                  |
| Catterall, Marlene   | Ottawa-Ouest—Nepean                                    | Ontario                        | Lib.                  |
| Cauchon, L'hon. Martin   | Outremont  | Québec                         | Lib.                  |
| Chamberlain, L'hon. Brenda, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada  | Guelph—Wellington                                      | Ontario                        | Lib.                  |
| Charbonneau, L'hon. Yvon, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile)   | Anjou—Rivière-des-Prairies                             | Québec                         | Lib.                  |
| Chatters, David  | Athabasca  | Alberta                        | PCC                   |
| Clark, Le très hon. Joe  | Calgary-Centre   | Alberta                        | PC                    |
| Coderre, L'hon. Denis, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones | Bourassa   | Québec                         | Lib.                  |
| Collenette, L'hon. David   | Don Valley-Est   | Ontario                        | Lib.                  |
| Comartin, Joe  | Windsor—St. Clair                                      | Ontario                        | NPD                   |
| Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)   | Thunder Bay—Superior-Nord                              | Ontario                        | Lib.                  |
| Copps, L'hon. Sheila   | Hamilton-Est   | Ontario                        | Lib.                  |
| Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada  | Mont-Royal   | Québec                         | Lib.                  |
| Crête, Paul  | Kamouraska—Rivière-du-Loup<br>—Témiscouata—Les Basques | Québec                         | BQ                    |
| Cullen, Roy  | Etobicoke-Nord   | Ontario                        | Lib.                  |
| Cummins, John  | Delta—South Richmond                                   | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Cuzner, Rodger   | Bras d'Or—Cape Breton                                  | Nouvelle-Écosse                | Lib.                  |
| Dalphond-Guiral, Madeleine   | Laval-Centre   | Québec                         | BQ                    |
| Davies, Libby  | Vancouver-Est  | Colombie-Britannique           | NPD                   |
| Day, Stockwell   | Okanagan—Coquihalla                                    | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Desjarlais, Bev  | Churchill  | Manitoba                       | NPD                   |
| Desrochers, Odina  | Lotbinière—L'Érable                                    | Québec                         | BQ                    |

| Nom   | Circonscription                                    | Province de la circonscription | Affiliation politique |
|---|--|--------------------------------|-----------------------|
| DeVillers, L'hon. Paul  | Simcoe-Nord  | Ontario                        | Lib.                  |
| Dhaliwal, L'hon. Herb   | Vancouver-Sud—Burnaby                              | Colombie-Britannique           | Lib.                  |
| Dion, L'hon. Stéphane   | Saint-Laurent—Cartierville                         | Québec                         | Lib.                  |
| Discepola, Nick   | Vaudreuil—Soulanges                                | Québec                         | Lib.                  |
| Doyle, Norman   | St. John's-Est                                     | Terre-Neuve-et-Labrador        | PCC                   |
| Dromisky, Stan  | Thunder Bay—Atikokan                               | Ontario                        | Lib.                  |
| Drouin, L'hon. Claude   | Beauce   | Québec                         | Lib.                  |
| Duceppe, Gilles   | Laurier—Sainte-Marie                               | Québec                         | BQ                    |
| Duncan, John  | Île de Vancouver-Nord                              | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Duplain, Claude   | Portneuf   | Québec                         | Lib.                  |
| Easter, L'hon. Wayne  | Malpeque   | Île-du-Prince-Édouard          | Lib.                  |
| Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles  | Bonavista—Trinity—<br>Conception                   | Terre-Neuve-et-Labrador        | Lib.                  |
| Eggleton, L'hon. Art  | York-Centre  | Ontario                        | Lib.                  |
| Elley, Reed   | Nanaimo—Cowichan                                   | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Epp, Ken  | Elk Island   | Alberta                        | PCC                   |
| Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire)        | Sydney—Victoria                                    | Nouvelle-Écosse                | Lib.                  |
| Farrah, L'hon. Georges, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural) | Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok       | Québec                         | Lib.                  |
| Finlay, John  | Oxford   | Ontario                        | Lib.                  |
| Fitzpatrick, Brian  | Prince Albert                                      | Saskatchewan                   | PCC                   |
| Folco, Raymonde   | Laval-Ouest  | Québec                         | Lib.                  |
| Fontana, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du premier ministre (sciences et petites entreprises)                         | London-Centre-Nord                                 | Ontario                        | Lib.                  |
| Forseth, Paul   | New Westminster—Coquitlam<br>—Burnaby              | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Fournier, Ghislain  | Manicouagan  | Québec                         | BQ                    |
| Frulla, L'hon. Liza, ministre du Développement social   | Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles | Québec                         | Lib.                  |
| Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration                                | Vancouver-Centre                                   | Colombie-Britannique           | Lib.                  |
| Gagnon, Christiane  | Québec   | Québec                         | BQ                    |
| Gagnon, Marcel  | Champlain  | Québec                         | BQ                    |
| Gagnon, Sébastien   | Lac-Saint-Jean—Saguenay                            | Québec                         | BQ                    |
| Gallant, Cheryl   | Renfrew—Nipissing—<br>Pembroke                     | Ontario                        | PCC                   |
| Galloway, L'hon. Roger, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes                        | Sarnia—Lambton                                     | Ontario                        | Lib.                  |
| Gaudet, Roger   | Berthier—Montcalm                                  | Québec                         | BQ                    |
| Gauthier, Michel  | Roberval   | Québec                         | BQ                    |
| Girard-Bujold, Jocelyne   | Jonquière  | Québec                         | BQ                    |
| Godfrey, L'hon. John, Secrétaire parlementaire du premier ministre (villes)   | Don Valley-Ouest                                   | Ontario                        | Lib.                  |
| Godin, Yvon   | Acadie—Bathurst                                    | Nouveau-Brunswick              | NPD                   |
| Goldring, Peter   | Edmonton-Centre-Est                                | Alberta                        | PCC                   |
| Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances  | Wascana  | Saskatchewan                   | Lib.                  |
| Gouk, Jim   | Kootenay—Boundary—<br>Okanagan                     | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères   | Toronto-Centre—Rosedale                            | Ontario                        | Lib.                  |
| Grewal, Gurmant   | Surrey-Centre                                      | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Grey, Deborah   | Edmonton-Nord                                      | Alberta                        | PCC                   |
| Grose, Ivan   | Oshawa   | Ontario                        | Lib.                  |

| Nom   | Circonscription                                    | Province de la circonscription | Affiliation politique |
|---|--|--------------------------------|-----------------------|
| Guarnieri, L'hon. Albina, ministre associée de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civile)      | Mississauga-Est                                    | Ontario                        | Lib.                  |
| Guay, Monique   | Laurentides  | Québec                         | BQ                    |
| Guimond, Michel   | Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans | Québec                         | BQ                    |
| Hanger, Art   | Calgary-Nord-Est                                   | Alberta                        | PCC                   |
| Harper, Stephen   | Calgary-Sud-Ouest                                  | Alberta                        | PCC                   |
| Harris, Richard   | Prince George—Bulkley Valley                       | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Harvard, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international                            | Charleswood St. James—Assiniboia                   | Manitoba                       | Lib.                  |
| Harvey, L'hon. André, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles                            | Chicoutimi—Le Fjord                                | Québec                         | Lib.                  |
| Hearn, Loyola   | St. John's-Ouest                                   | Terre-Neuve-et-Labrador        | PCC                   |
| Herron, John  | Fundy—Royal  | Nouveau-Brunswick              | PC                    |
| Hill, L'hon. Grant, chef de l'opposition  | Macleod  | Alberta                        | PCC                   |
| Hill, Jay   | Prince George—Peace River                          | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Hilstrom, Howard  | Selkirk—Interlake                                  | Manitoba                       | PCC                   |
| Hinton, Betty, vice-présidente adjointe des comités pléniers  | Kamloops, Thompson and Highland Valleys            | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Hubbard, Charles  | Miramichi  | Nouveau-Brunswick              | Lib.                  |
| Ianno, Tony   | Trinity—Spadina                                    | Ontario                        | Lib.                  |
| Jackson, Ovid   | Bruce—Grey—Owen Sound                              | Ontario                        | Lib.                  |
| Jaffer, Rahim   | Edmonton—Strathcona                                | Alberta                        | PCC                   |
| Jennings, Marlene   | Notre-Dame-de-Grâce—Lachine                        | Québec                         | Lib.                  |
| Jobin, Christian  | Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière                    | Québec                         | Lib.                  |
| Johnston, Dale  | Wetaskiwin   | Alberta                        | PCC                   |
| Jordan, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor                                  | Leeds—Grenville                                    | Ontario                        | Lib.                  |
| Karetak-Lindell, Nancy  | Nunavut  | Nunavut                        | Lib.                  |
| Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports                                    | Scarborough—Agincourt                              | Ontario                        | Lib.                  |
| Keddy, Gerald   | South Shore  | Nouvelle-Écosse                | PCC                   |
| Kenney, Jason   | Calgary-Sud-Est                                    | Alberta                        | PCC                   |
| Keyes, L'hon. Stan, ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport)                                      | Hamilton-Ouest                                     | Ontario                        | Lib.                  |
| Kilger, Bob, Vice-président et président des comités pléniers   | Stormont—Dundas—Charlottenburgh                    | Ontario                        | Lib.                  |
| Kilgour, L'hon. David   | Edmonton-Sud-Est                                   | Alberta                        | Lib.                  |
| Knutson, L'hon. Gar, ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)  | Elgin—Middlesex—London                             | Ontario                        | Lib.                  |
| Kraft Sloan, Karen  | York-Nord  | Ontario                        | Lib.                  |
| Laframboise, Mario  | Argenteuil—Papineau—Mirabel                        | Québec                         | BQ                    |
| Laliberte, Rick   | Rivière Churchill                                  | Saskatchewan                   | Lib.                  |
| Lalonde, Francine   | Mercier  | Québec                         | BQ                    |
| Lanctôt, Robert   | Châteauguay  | Québec                         | Lib.                  |
| Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux | St. Catharines                                     | Ontario                        | Lib.                  |
| Lebel, Ghislain   | Chambly  | Québec                         | Ind.                  |
| LeBlanc, Dominic  | Beauséjour—Petitcodiac                             | Nouveau-Brunswick              | Lib.                  |
| Lee, Derek  | Scarborough—Rouge River                            | Ontario                        | Lib.                  |

| Nom  | Circonscription                            | Province de la circonscription | Affiliation politique |
|--|--|--------------------------------|-----------------------|
| Leung, Sophia  | Vancouver Kingsway                         | Colombie-Britannique           | Lib.                  |
| Lill, Wendy  | Dartmouth                                  | Nouvelle-Écosse                | NPD                   |
| Lincoln, Clifford  | Lac-Saint-Louis                            | Québec                         | Lib.                  |
| Longfield, Judi  | Whitby—Ajax                                | Ontario                        | Lib.                  |
| Loubier, Yvan  | Saint-Hyacinthe—Bagot                      | Québec                         | BQ                    |
| Lunn, Gary   | Saanich—Gulf Islands                       | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Lunney, James  | Nanaimo—Alberni                            | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| MacAulay, L'hon. Lawrence  | Cardigan                                   | Île-du-Prince-Édouard          | Lib.                  |
| MacKay, Peter  | Pictou—Antigonish—<br>Guysborough          | Nouvelle-Écosse                | PCC                   |
| Macklin, Paul Harold   | Northumberland                             | Ontario                        | Lib.                  |
| Mahoney, L'hon. Steve  | Mississauga-Ouest                          | Ontario                        | Lib.                  |
| Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie                                    | Bramalea—Gore—Malton—<br>Springdale        | Ontario                        | Lib.                  |
| Maloney, John  | Erie—Lincoln                               | Ontario                        | Lib.                  |
| Manley, L'hon. John  | Ottawa-Sud                                 | Ontario                        | Lib.                  |
| Marceau, Richard   | Charlesbourg—Jacques-Cartier               | Québec                         | BQ                    |
| Marcil, L'hon. Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement                                | Beauharnois—Salaberry                      | Québec                         | Lib.                  |
| Mark, Inky   | Dauphin—Swan River                         | Manitoba                       | PCC                   |
| Marleau, L'hon. Diane  | Sudbury                                    | Ontario                        | Lib.                  |
| Martin, Keith  | Esquimalt—Juan de Fuca                     | Colombie-Britannique           | Ind.                  |
| Martin, Pat  | Winnipeg-Centre                            | Manitoba                       | NPD                   |
| Martin, Le très hon. Paul, premier ministre  | LaSalle—Émard                              | Québec                         | Lib.                  |
| Masse, Brian   | Windsor-Ouest                              | Ontario                        | NPD                   |
| Matthews, Bill   | Burin—St. George's                         | Terre-Neuve-et-Labrador        | Lib.                  |
| Mayfield, Philip   | Cariboo—Chilcotin                          | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| McCallum, L'hon. John, ministre des Anciens Combattants  | Markham                                    | Ontario                        | Lib.                  |
| McCormick, Larry   | Hastings—Frontenac—Lennox<br>and Addington | Ontario                        | Lib.                  |
| McDonough, Alexa   | Halifax                                    | Nouvelle-Écosse                | NPD                   |
| McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique                       | Egmont                                     | Île-du-Prince-Édouard          | Lib.                  |
| McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances  | Scarborough-Est                            | Ontario                        | Lib.                  |
| McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile | Edmonton-Ouest                             | Alberta                        | Lib.                  |
| McNally, Grant   | Dewdney—Alouette                           | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères                           | Pickering—Ajax—Uxbridge                    | Ontario                        | Lib.                  |
| Ménard, Réal   | Hochelaga—Maisonneuve                      | Québec                         | BQ                    |
| Meredith, Val  | South Surrey—White Rock—<br>Langley        | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Merrifield, Rob  | Yellowhead                                 | Alberta                        | PCC                   |
| Milliken, L'hon. Peter, Président  | Kingston et les Îles                       | Ontario                        | Lib.                  |
| Mills, Bob   | Red Deer                                   | Alberta                        | PCC                   |
| Mills, Dennis  | Toronto—Danforth                           | Ontario                        | Lib.                  |
| Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York   | Beaches—East York                          | Ontario                        | Lib.                  |
| Mitchell, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien                                   | Parry Sound—Muskoka                        | Ontario                        | Lib.                  |
| Moore, James   | Port Moody—Coquitlam—Port<br>Coquitlam     | Colombie-Britannique           | PCC                   |

| Nom   | Circonscription                             | Province de la circonscription | Affiliation politique |
|---|---|--------------------------------|-----------------------|
| Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans   | Hillsborough                                | Île-du-Prince-Édouard          | Lib.                  |
| Myers, Lynn   | Waterloo—Wellington                         | Ontario                        | Lib.                  |
| Nault, L'hon. Robert  | Kenora—Rainy River                          | Ontario                        | Lib.                  |
| Neville, Anita  | Winnipeg-Centre-Sud                         | Manitoba                       | Lib.                  |
| Normand, L'hon. Gilbert   | Bellechasse—Etchemins—<br>Montmagny—L'Islet | Québec                         | Lib.                  |
| Nystrom, L'hon. Lorne   | Regina—Qu'Appelle                           | Saskatchewan                   | NPD                   |
| O'Brien, Lawrence   | Labrador                                    | Terre-Neuve-et-Labrador        | Lib.                  |
| O'Brien, Pat  | London—Fanshawe                             | Ontario                        | Lib.                  |
| O'Reilly, John  | Haliburton—Victoria—Brock                   | Ontario                        | Lib.                  |
| Obhrai, Deepak  | Calgary-Est                                 | Alberta                        | PCC                   |
| Owen, L'hon. Stephen, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux  | Vancouver Quadra                            | Colombie-Britannique           | Lib.                  |
| Pacetti, Massimo  | Saint-Léonard—Saint-Michel                  | Québec                         | Lib.                  |
| Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien   | Winnipeg-Nord—St. Paul                      | Manitoba                       | Lib.                  |
| Pallister, Brian  | Portage—Lisgar                              | Manitoba                       | PCC                   |
| Pankiw, Jim   | Saskatoon—Humboldt                          | Saskatchewan                   | Ind.                  |
| Paquette, Pierre  | Joliette                                    | Québec                         | BQ                    |
| Paradis, L'hon. Denis, ministre d'État (Institutions financières)   | Brome—Missisquoi                            | Québec                         | Lib.                  |
| Parrish, Carolyn  | Mississauga-Centre                          | Ontario                        | Lib.                  |
| Patry, Bernard  | Pierrefonds—Dollard                         | Québec                         | Lib.                  |
| Penson, Charlie   | Peace River                                 | Alberta                        | PCC                   |
| Peric, Janko  | Cambridge                                   | Ontario                        | Lib.                  |
| Perron, Gilles-A.   | Rivière-des-Mille-Îles                      | Québec                         | BQ                    |
| Peschisolido, Joe   | Richmond                                    | Colombie-Britannique           | Lib.                  |
| Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international  | Willowdale                                  | Ontario                        | Lib.                  |
| Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles                               | Papineau—Saint-Denis                        | Québec                         | Lib.                  |
| Phinney, Beth   | Hamilton Mountain                           | Ontario                        | Lib.                  |
| Picard, Pauline   | Drummond                                    | Québec                         | BQ                    |
| Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers) | Chatham—Kent Essex                          | Ontario                        | Lib.                  |
| Pillitteri, Gary  | Niagara Falls                               | Ontario                        | Lib.                  |
| Plamondon, Louis  | Bas-Richelieu—Nicolet—<br>Bécancour         | Québec                         | BQ                    |
| Pratt, L'hon. David, ministre de la Défense nationale   | Nepean—Carleton                             | Ontario                        | Lib.                  |
| Price, L'hon. David, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale   | Compton—Stanstead                           | Québec                         | Lib.                  |
| Proctor, Dick   | Palliser                                    | Saskatchewan                   | NPD                   |
| Proulx, Marcel  | Hull—Aylmer                                 | Québec                         | Lib.                  |
| Provenzano, Carmen  | Sault Ste. Marie                            | Ontario                        | Lib.                  |
| Rajotte, James  | Edmonton-Sud-Ouest                          | Alberta                        | PCC                   |
| Redman, Karen   | Kitchener-Centre                            | Ontario                        | Lib.                  |
| Reed, Julian  | Halton                                      | Ontario                        | Lib.                  |
| Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans  | Halifax-Ouest                               | Nouvelle-Écosse                | Lib.                  |
| Reid, Scott   | Lanark—Carleton                             | Ontario                        | PCC                   |
| Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast   | West Vancouver—Sunshine<br>Coast            | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Ritz, Gerry   | Battlefords—Lloydminster                    | Saskatchewan                   | PCC                   |

| Nom  | Circonscription                             | Province de la circonscription | Affiliation politique |
|--|---|--------------------------------|-----------------------|
| Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec | Westmount—Ville-Marie                       | Québec                         | Lib.                  |
| Robinson, Svend  | Burnaby—Douglas                             | Colombie-Britannique           | NPD                   |
| Rocheleau, Yves  | Trois-Rivières                              | Québec                         | BQ                    |
| Roy, Jean-Yves   | Matapédia—Matane                            | Québec                         | BQ                    |
| Saada, L'hon. Jacques, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique                               | Brossard—La Prairie                         | Québec                         | Lib.                  |
| Sauvageau, Benoît  | Repentigny                                  | Québec                         | BQ                    |
| Savoy, Andy  | Tobique—Mactaquac                           | Nouveau-Brunswick              | Lib.                  |
| Schellenberger, Gary   | Perth—Middlesex                             | Ontario                        | PCC                   |
| Scherrer, L'hon. Hélène, ministre du Patrimoine canadien   | Louis-Hébert                                | Québec                         | Lib.                  |
| Schmidt, Werner  | Kelowna                                     | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Scott, L'hon. Andy, ministre d'État (Infrastructure)   | Fredericton                                 | Nouveau-Brunswick              | Lib.                  |
| Serré, Benoît  | Timiskaming—Cochrane                        | Ontario                        | Lib.                  |
| Sgro, L'hon. Judy, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration  | York-Ouest                                  | Ontario                        | Lib.                  |
| Shepherd, Alex   | Durham                                      | Ontario                        | Lib.                  |
| Simard, Raymond  | Saint-Boniface                              | Manitoba                       | Lib.                  |
| Skelton, Carol   | Saskatoon—Rosetown—Biggar                   | Saskatchewan                   | PCC                   |
| Solberg, Monte   | Medicine Hat                                | Alberta                        | PCC                   |
| Sorenson, Kevin  | Crowfoot                                    | Alberta                        | PCC                   |
| Speller, L'hon. Bob, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire   | Haldimand—Norfolk—Brant                     | Ontario                        | Lib.                  |
| Spencer, Larry   | Regina—Lumsden—Lake Centre                  | Saskatchewan                   | Ind.                  |
| St-Hilaire, Caroline   | Longueuil                                   | Québec                         | BQ                    |
| St-Jacques, Diane  | Shefford                                    | Québec                         | Lib.                  |
| St-Julien, Guy   | Abitibi—Baie-James—Nunavik                  | Québec                         | Lib.                  |
| St. Denis, Brent   | Algoma—Manitoulin                           | Ontario                        | Lib.                  |
| Steckle, Paul  | Huron—Bruce                                 | Ontario                        | Lib.                  |
| Stewart, L'hon. Jane   | Brant                                       | Ontario                        | Lib.                  |
| Stinson, Darrel  | Okanagan—Shuswap                            | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Stoffer, Peter   | Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore | Nouvelle-Écosse                | NPD                   |
| Strahl, Chuck  | Fraser Valley                               | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Szabo, Paul  | Mississauga-Sud                             | Ontario                        | Lib.                  |
| Telegdi, L'hon. Andrew, Secrétaire parlementaire du premier ministre (Affaires autochtones)  | Kitchener—Waterloo                          | Ontario                        | Lib.                  |
| Thibault, L'hon. Robert  | Ouest Nova                                  | Nouvelle-Écosse                | Lib.                  |
| Thibeault, Yolande   | Saint-Lambert                               | Québec                         | Lib.                  |
| Thompson, Greg   | Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest                 | Nouveau-Brunswick              | PCC                   |
| Thompson, Myron  | Wild Rose                                   | Alberta                        | PCC                   |
| Tirabassi, Tony  | Niagara-Centre                              | Ontario                        | Lib.                  |
| Toews, Vic   | Provencher                                  | Manitoba                       | PCC                   |
| Tonks, Alan  | York-Sud—Weston                             | Ontario                        | Lib.                  |
| Torsney, Paddy   | Burlington                                  | Ontario                        | Lib.                  |
| Tremblay, Suzanne  | Rimouski-Neigette-et-la Mitis               | Québec                         | BQ                    |
| Ur, Rose-Marie   | Lambton—Kent—Middlesex                      | Ontario                        | Lib.                  |
| Valeri, L'hon. Tony, ministre des Transports   | Stoney Creek                                | Ontario                        | Lib.                  |
| Vanclief, L'hon. Lyle  | Prince Edward—Hastings                      | Ontario                        | Lib.                  |
| Vellacott, Maurice   | Saskatoon—Wanuskewin                        | Saskatchewan                   | PCC                   |
| Venne, Pierrette   | Saint-Bruno—Saint-Hubert                    | Québec                         | BQ ind.               |

| Nom  | Circonscription       | Province de la circonscription | Affiliation politique |
|--|-----------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Volpe, L'hon. Joseph, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences | Eglinton—Lawrence     | Ontario                        | Lib.                  |
| Wappel, Tom  | Scarborough-Sud-Ouest | Ontario                        | Lib.                  |
| Wasylycia-Leis, Judy   | Winnipeg-Centre-Nord  | Manitoba                       | NPD                   |
| Wayne, Elsie   | Saint John            | Nouveau-Brunswick              | PCC                   |
| Whelan, L'hon. Susan   | Essex                 | Ontario                        | Lib.                  |
| White, Randy   | Langley—Abbotsford    | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| White, Ted   | North Vancouver       | Colombie-Britannique           | PCC                   |
| Wilfert, Bryon   | Oak Ridges            | Ontario                        | Lib.                  |
| Williams, John   | St. Albert            | Alberta                        | PCC                   |
| Wood, Bob  | Nipissing             | Ontario                        | Lib.                  |
| Yelich, Lynne  | Blackstrap            | Saskatchewan                   | PCC                   |
| VACANCE  | Ottawa Centre         | Ontario                        |                       |
| VACANCE  | Etobicoke             | Ontario                        |                       |
| VACANCE  | Saint-Maurice         | Québec                         |                       |

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Troisième session, Trente-septième Législature

| Nom  | Circonscription                   | Affiliation politique |
|--|-----------------------------------|-----------------------|
| <b>ALBERTA (26)</b>  |                                   |                       |
| Ablonczy, Diane  | Calgary—Nose Hill                 | PCC                   |
| Anders, Rob  | Calgary-Ouest                     | PCC                   |
| Benoit, Leon   | Lakeland                          | PCC                   |
| Casson, Rick   | Lethbridge                        | PCC                   |
| Chatters, David  | Athabasca                         | PCC                   |
| Clark, Le très hon. Joe  | Calgary-Centre                    | PC                    |
| Epp, Ken   | Elk Island                        | PCC                   |
| Goldring, Peter  | Edmonton-Centre-Est               | PCC                   |
| Grey, Deborah  | Edmonton-Nord                     | PCC                   |
| Hanger, Art  | Calgary-Nord-Est                  | PCC                   |
| Harper, Stephen  | Calgary-Sud-Ouest                 | PCC                   |
| Hill, L'hon. Grant, chef de l'opposition   | Macleod                           | PCC                   |
| Jaffer, Rahim  | Edmonton—Strathcona               | PCC                   |
| Johnston, Dale   | Wetaskiwin                        | PCC                   |
| Kenney, Jason  | Calgary-Sud-Est                   | PCC                   |
| Kilgour, L'hon. David  | Edmonton-Sud-Est                  | Lib.                  |
| McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile | Edmonton-Ouest                    | Lib.                  |
| Merrifield, Rob  | Yellowhead                        | PCC                   |
| Mills, Bob   | Red Deer                          | PCC                   |
| Obhrai, Deepak   | Calgary-Est                       | PCC                   |
| Penson, Charlie  | Peace River                       | PCC                   |
| Rajotte, James   | Edmonton-Sud-Ouest                | PCC                   |
| Solberg, Monte   | Medicine Hat                      | PCC                   |
| Sorenson, Kevin  | Crowfoot                          | PCC                   |
| Thompson, Myron  | Wild Rose                         | PCC                   |
| Williams, John   | St. Albert                        | PCC                   |
| <b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)</b>   |                                   |                       |
| Abbott, Jim  | Kootenay—Columbia                 | PCC                   |
| Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement  | Victoria                          | Lib.                  |
| Burton, Andy   | Skeena                            | PCC                   |
| Cadman, Chuck  | Surrey-Nord                       | PCC                   |
| Cummins, John  | Delta—South Richmond              | PCC                   |
| Davies, Libby  | Vancouver-Est                     | NPD                   |
| Day, Stockwell   | Okanagan—Coquihalla               | PCC                   |
| Dhaliwal, L'hon. Herb  | Vancouver-Sud—Burnaby             | Lib.                  |
| Duncan, John   | Île de Vancouver-Nord             | PCC                   |
| Elley, Reed  | Nanaimo—Cowichan                  | PCC                   |
| Forseth, Paul  | New Westminster—Coquitlam—Burnaby | PCC                   |
| Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration                 | Vancouver-Centre                  | Lib.                  |
| Gouk, Jim  | Kootenay—Boundary—Okanagan        | PCC                   |
| Grewal, Gurmant  | Surrey-Centre                     | PCC                   |
| Harris, Richard  | Prince George—Bulkley Valley      | PCC                   |

| Nom   | Circonscription                         | Affiliation politique |
|---|---|-----------------------|
| Hill, Jay   | Prince George—Peace River               | PCC                   |
| Hinton, Betty, vice-présidente adjointe des comités pléniers  | Kamloops, Thompson and Highland Valleys | PCC                   |
| Leung, Sophia   | Vancouver Kingsway                      | Lib.                  |
| Lunn, Gary  | Saanich—Gulf Islands                    | PCC                   |
| Lunney, James   | Nanaimo—Alberni                         | PCC                   |
| Martin, Keith   | Esquimalt—Juan de Fuca                  | Ind.                  |
| Mayfield, Philip  | Cariboo—Chilcotin                       | PCC                   |
| McNally, Grant  | Dewdney—Alouette                        | PCC                   |
| Meredith, Val   | South Surrey—White Rock—Langley         | PCC                   |
| Moore, James  | Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam     | PCC                   |
| Owen, L'hon. Stephen, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux                            | Vancouver Quadra                        | Lib.                  |
| Peschisolido, Joe   | Richmond                                | Lib.                  |
| Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast   | West Vancouver—Sunshine Coast           | PCC                   |
| Robinson, Svend   | Burnaby—Douglas                         | NPD                   |
| Schmidt, Werner   | Kelowna                                 | PCC                   |
| Stinson, Darrel   | Okanagan—Shuswap                        | PCC                   |
| Strahl, Chuck   | Fraser Valley                           | PCC                   |
| White, Randy  | Langley—Abbotsford                      | PCC                   |
| White, Ted  | North Vancouver                         | PCC                   |
| <b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>  |   |                       |
| Easter, L'hon. Wayne  | Malpeque                                | Lib.                  |
| MacAulay, L'hon. Lawrence   | Cardigan                                | Lib.                  |
| McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique                        | Egmont                                  | Lib.                  |
| Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans                           | Hillsborough                            | Lib.                  |
| <b>MANITOBA (14)</b>  |   |                       |
| Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé | Winnipeg-Sud                            | Lib.                  |
| Blaikie, L'hon. Bill  | Winnipeg—Transcona                      | NPD                   |
| Borotsik, Rick  | Brandon—Souris                          | PCC                   |
| Desjarlais, Bev   | Churchill                               | NPD                   |
| Harvard, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international                          | Charleswood St. James—Assiniboia        | Lib.                  |
| Hilstrom, Howard  | Selkirk—Interlake                       | PCC                   |
| Mark, Inky  | Dauphin—Swan River                      | PCC                   |
| Martin, Pat   | Winnipeg-Centre                         | NPD                   |
| Neville, Anita  | Winnipeg-Centre-Sud                     | Lib.                  |
| Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien                       | Winnipeg-Nord—St. Paul                  | Lib.                  |
| Pallister, Brian  | Portage—Lisgar                          | PCC                   |
| Simard, Raymond   | Saint-Boniface                          | Lib.                  |
| Toews, Vic  | Provencher                              | PCC                   |
| Wasylycia-Leis, Judy  | Winnipeg-Centre-Nord                    | NPD                   |
| <b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>   |   |                       |
| Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri                         | Moncton—Riverview—Dieppe                | Lib.                  |
| Castonguay, Jeannot   | Madawaska—Restigouche                   | Lib.                  |
| Godin, Yvon   | Acadie—Bathurst                         | NPD                   |

| Nom  | Circonscription                             | Affiliation politique |
|--|---|-----------------------|
| Herron, John   | Fundy—Royal                                 | PC                    |
| Hubbard, Charles   | Miramichi                                   | Lib.                  |
| LeBlanc, Dominic   | Beauséjour—Petitcodiac                      | Lib.                  |
| Savoy, Andy  | Tobique—Mactaquac                           | Lib.                  |
| Scott, L'hon. Andy, ministre d'État (Infrastructure)   | Fredericton                                 | Lib.                  |
| Thompson, Greg   | Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest                 | PCC                   |
| Wayne, Elsie   | Saint John                                  | PCC                   |
| <b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>  |   |                       |
| Brison, L'hon. Scott, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada-États-Unis)   | Kings—Hants                                 | Lib.                  |
| Casey, Bill  | Cumberland—Colchester                       | PCC                   |
| Cuzner, Rodger   | Bras d'Or—Cape Breton                       | Lib.                  |
| Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire)                     | Sydney—Victoria                             | Lib.                  |
| Keddy, Gerald  | South Shore                                 | PCC                   |
| Lill, Wendy  | Dartmouth                                   | NPD                   |
| MacKay, Peter  | Pictou—Antigonish—Guysborough               | PCC                   |
| McDonough, Alexa   | Halifax                                     | NPD                   |
| Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans   | Halifax-Ouest                               | Lib.                  |
| Stoffer, Peter   | Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore | NPD                   |
| Thibault, L'hon. Robert  | Ouest Nova                                  | Lib.                  |
| <b>NUNAVUT (1)</b>   |   |                       |
| Karetak-Lindell, Nancy   | Nunavut                                     | Lib.                  |
| <b>ONTARIO (103)</b>   |   |                       |
| Adams, Peter   | Peterborough                                | Lib.                  |
| Assadourian, Sarkis  | Brampton-Centre                             | Lib.                  |
| Augustine, L'hon. Jean, ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme)   | Etobicoke—Lakeshore                         | Lib.                  |
| Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada                                    | London-Ouest                                | Lib.                  |
| Beaumier, Colleen  | Brampton-Ouest—Mississauga                  | Lib.                  |
| Bélaïr, Réginald, vice-président des comités pléniers  | Timmins—Baie James                          | Lib.                  |
| Bélangier, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes   | Ottawa—Vanier                               | Lib.                  |
| Bellemare, Eugène  | Ottawa—Orléans                              | Lib.                  |
| Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)  | St. Paul's                                  | Lib.                  |
| Bevilacqua, L'hon. Maurizio  | Vaughan—King—Aurora                         | Lib.                  |
| Bonin, Raymond   | Nickel Belt                                 | Lib.                  |
| Bonwick, L'hon. Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants) | Simcoe—Grey                                 | Lib.                  |
| Boudria, L'hon. Don  | Glengarry—Prescott—Russell                  | Lib.                  |
| Brown, Bonnie  | Oakville                                    | Lib.                  |
| Bryden, John   | Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot       | PCC                   |
| Bulte, Sarmite   | Parkdale—High Park                          | Lib.                  |
| Caccia, L'hon. Charles   | Davenport                                   | Lib.                  |
| Calder, Murray   | Dufferin—Peel—Wellington—Grey               | Lib.                  |
| Cannis, John   | Scarborough-Centre                          | Lib.                  |
| Caplan, L'hon. Elinor  | Thornhill                                   | Lib.                  |

| Nom  | Circonscription                         | Affiliation politique |
|--|---|-----------------------|
| Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale  | Barrie—Simcoe—Bradford                  | Lib.                  |
| Catterall, Marlene   | Ottawa-Ouest—Nepean                     | Lib.                  |
| Chamberlain, L'hon. Brenda, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada    | Guelph—Wellington                       | Lib.                  |
| Collenette, L'hon. David   | Don Valley-Est                          | Lib.                  |
| Comartin, Joe  | Windsor—St. Clair                       | NPD                   |
| Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario) | Thunder Bay—Superior-Nord               | Lib.                  |
| Copps, L'hon. Sheila   | Hamilton-Est                            | Lib.                  |
| Cullen, Roy  | Etobicoke-Nord                          | Lib.                  |
| DeVillers, L'hon. Paul   | Simcoe-Nord                             | Lib.                  |
| Dromisky, Stan   | Thunder Bay—Atikokan                    | Lib.                  |
| Eggleton, L'hon. Art   | York-Centre                             | Lib.                  |
| Finlay, John   | Oxford                                  | Lib.                  |
| Fontana, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du premier ministre (sciences et petites entreprises)              | London-Centre-Nord                      | Lib.                  |
| Gallant, Cheryl  | Renfrew—Nipissing—Pembroke              | PCC                   |
| Galloway, L'hon. Roger, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes             | Samia—Lambton                           | Lib.                  |
| Godfrey, L'hon. John, Secrétaire parlementaire du premier ministre (villes)                                      | Don Valley-Ouest                        | Lib.                  |
| Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères  | Toronto-Centre—Rosedale                 | Lib.                  |
| Grose, Ivan  | Oshawa                                  | Lib.                  |
| Guarnieri, L'hon. Albina, ministre associée de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civile)       | Mississauga-Est                         | Lib.                  |
| Ianno, Tony  | Trinity—Spadina                         | Lib.                  |
| Jackson, Ovid  | Bruce—Grey—Owen Sound                   | Lib.                  |
| Jordan, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor                                   | Leeds—Grenville                         | Lib.                  |
| Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports                                     | Scarborough—Agincourt                   | Lib.                  |
| Keyes, L'hon. Stan, ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport)                                       | Hamilton-Ouest                          | Lib.                  |
| Kilger, Bob, Vice-président et président des comités pléniers  | Stormont—Dundas—Charlottenburgh         | Lib.                  |
| Knutson, L'hon. Gar, ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)   | Elgin—Middlesex—London                  | Lib.                  |
| Kraft Sloan, Karen   | York-Nord                               | Lib.                  |
| Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux  | St. Catharines                          | Lib.                  |
| Lee, Derek   | Scarborough—Rouge River                 | Lib.                  |
| Longfield, Judi  | Whitby—Ajax                             | Lib.                  |
| Macklin, Paul Harold   | Northumberland                          | Lib.                  |
| Mahoney, L'hon. Steve  | Mississauga-Ouest                       | Lib.                  |
| Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie  | Bramalea—Gore—Malton—Springdale         | Lib.                  |
| Maloney, John  | Erie—Lincoln                            | Lib.                  |
| Manley, L'hon. John  | Ottawa-Sud                              | Lib.                  |
| Marleau, L'hon. Diane  | Sudbury                                 | Lib.                  |
| Masse, Brian   | Windsor-Ouest                           | NPD                   |
| McCallum, L'hon. John, ministre des Anciens Combattants  | Markham                                 | Lib.                  |
| McCormick, Larry   | Hastings—Frontenac—Lennox and Addington | Lib.                  |
| McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances  | Scarborough-Est                         | Lib.                  |
| McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères                               | Pickering—Ajax—Uxbridge                 | Lib.                  |
| Milliken, L'hon. Peter, Président  | Kingston et les Îles                    | Lib.                  |
| Mills, Dennis  | Toronto—Danforth                        | Lib.                  |
| Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York   | Beaches—East York                       | Lib.                  |
| Mitchell, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien                                       | Parry Sound—Muskoka                     | Lib.                  |

| Nom   | Circonscription           | Affiliation politique |
|---|---------------------------|-----------------------|
| Myers, Lynn   | Waterloo—Wellington       | Lib.                  |
| Nault, L'hon. Robert  | Kenora—Rainy River        | Lib.                  |
| O'Brien, Pat  | London—Fanshawe           | Lib.                  |
| O'Reilly, John  | Haliburton—Victoria—Brock | Lib.                  |
| Parrish, Carolyn  | Mississauga-Centre        | Lib.                  |
| Peric, Janko  | Cambridge                 | Lib.                  |
| Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international  | Willowdale                | Lib.                  |
| Phinney, Beth   | Hamilton Mountain         | Lib.                  |
| Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers) | Chatham—Kent Essex        | Lib.                  |
| Pillitteri, Gary  | Niagara Falls             | Lib.                  |
| Pratt, L'hon. David, ministre de la Défense nationale   | Nepean—Carleton           | Lib.                  |
| Provenzano, Carmen  | Sault Ste. Marie          | Lib.                  |
| Redman, Karen   | Kitchener-Centre          | Lib.                  |
| Reed, Julian  | Halton                    | Lib.                  |
| Reid, Scott   | Lanark—Carleton           | PCC                   |
| Schellenberger, Gary  | Perth—Middlesex           | PCC                   |
| Serré, Benoît   | Timiskaming—Cochrane      | Lib.                  |
| Sgro, L'hon. Judy, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration   | York-Ouest                | Lib.                  |
| Shepherd, Alex  | Durham                    | Lib.                  |
| Speller, L'hon. Bob, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire  | Haldimand—Norfolk—Brant   | Lib.                  |
| St. Denis, Brent  | Algoma—Manitoulin         | Lib.                  |
| Steckle, Paul   | Huron—Bruce               | Lib.                  |
| Stewart, L'hon. Jane  | Brant                     | Lib.                  |
| Szabo, Paul   | Mississauga-Sud           | Lib.                  |
| Telegdi, L'hon. Andrew, Secrétaire parlementaire du premier ministre (Affaires autochtones)   | Kitchener—Waterloo        | Lib.                  |
| Tirabassi, Tony   | Niagara-Centre            | Lib.                  |
| Tonks, Alan   | York-Sud—Weston           | Lib.                  |
| Torsney, Paddy  | Burlington                | Lib.                  |
| Ur, Rose-Marie  | Lambton—Kent—Middlesex    | Lib.                  |
| Valeri, L'hon. Tony, ministre des Transports  | Stoney Creek              | Lib.                  |
| Vanclief, L'hon. Lyle   | Prince Edward—Hastings    | Lib.                  |
| Volpe, L'hon. Joseph, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences  | Eglinton—Lawrence         | Lib.                  |
| Wappel, Tom   | Scarborough-Sud-Ouest     | Lib.                  |
| Whelan, L'hon. Susan  | Essex                     | Lib.                  |
| Wilfert, Bryon  | Oak Ridges                | Lib.                  |
| Wood, Bob   | Nipissing                 | Lib.                  |
| VACANCE   | Ottawa CentreOntario      |                       |
| VACANCE   | EtobicokeOntario          |                       |
| <b>QUÉBEC (75)</b>  |                           |                       |
| Allard, Carole-Marie  | Laval-Est                 | Lib.                  |
| Assad, Mark   | Gatineau                  | Lib.                  |
| Asselin, Gérard   | Charlevoix                | BQ                    |
| Bachand, André  | Richmond—Arthabaska       | Ind.                  |
| Bachand, Claude   | Saint-Jean                | BQ                    |
| Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale)                              | Ahuntsic                  | Lib.                  |
| Barrette, Gilbert   | Témiscamingue             | Lib.                  |

| Nom  | Circonscription  | Affiliation politique |
|--|--|-----------------------|
| Bergeron, Stéphane   | Verchères—Les-Patriotes                                | BQ                    |
| Bertrand, Robert   | Pontiac—Gatineau—Labelle                               | Lib.                  |
| Bigras, Bernard  | Rosemont—Petite-Patrie                                 | BQ                    |
| Binet, Gérard  | Frontenac—Mégantic                                     | Lib.                  |
| Bourgeois, Diane   | Terrebonne—Blainville                                  | BQ                    |
| Cardin, Serge  | Sherbrooke   | BQ                    |
| Carignan, Jean-Guy   | Québec-Est   | Ind.                  |
| Cauchon, L'hon. Martin   | Outremont  | Lib.                  |
| Charbonneau, L'hon. Yvon, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile)   | Anjou—Rivière-des-Prairies                             | Lib.                  |
| Coderre, L'hon. Denis, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones | Bourassa   | Lib.                  |
| Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada  | Mont-Royal   | Lib.                  |
| Crête, Paul  | Kamouraska—Rivière-du-Loup—<br>Témiscouata—Les Basques | BQ                    |
| Dalphond-Guiral, Madeleine   | Laval-Centre   | BQ                    |
| Desrochers, Odina  | Lotbinière—L'Érable                                    | BQ                    |
| Dion, L'hon. Stéphane  | Saint-Laurent—Cartierville                             | Lib.                  |
| Discepola, Nick  | Vaudreuil—Soulanges                                    | Lib.                  |
| Drouin, L'hon. Claude  | Beauce   | Lib.                  |
| Duceppe, Gilles  | Laurier—Sainte-Marie                                   | BQ                    |
| Duplain, Claude  | Portneuf   | Lib.                  |
| Farrah, L'hon. Georges, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)  | Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok           | Lib.                  |
| Folco, Raymonde  | Laval-Ouest  | Lib.                  |
| Fournier, Ghislain   | Manicouagan  | BQ                    |
| Frulla, L'hon. Liza, ministre du Développement social  | Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—<br>Pointe Saint-Charles | Lib.                  |
| Gagnon, Christiane   | Québec   | BQ                    |
| Gagnon, Marcel   | Champlain  | BQ                    |
| Gagnon, Sébastien  | Lac-Saint-Jean—Saguenay                                | BQ                    |
| Gaudet, Roger  | Berthier—Montcalm                                      | BQ                    |
| Gauthier, Michel   | Roberval   | BQ                    |
| Girard-Bujold, Jocelyne  | Jonquière  | BQ                    |
| Guay, Monique  | Laurentides  | BQ                    |
| Guimond, Michel  | Beauport—Montmorency—Côte-de-<br>Beaupré—Île-d'Orléans | BQ                    |
| Harvey, L'hon. André, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles   | Chicoutimi—Le Fjord                                    | Lib.                  |
| Jennings, Marlene  | Notre-Dame-de-Grâce—Lachine                            | Lib.                  |
| Jobin, Christian   | Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière                        | Lib.                  |
| Laframboise, Mario   | Argenteuil—Papineau—Mirabel                            | BQ                    |
| Lalonde, Francine  | Mercier  | BQ                    |
| Lanctôt, Robert  | Châteauguay  | Lib.                  |
| Lebel, Ghislain  | Chambly  | Ind.                  |
| Lincoln, Clifford  | Lac-Saint-Louis  | Lib.                  |
| Loubier, Yvan  | Saint-Hyacinthe—Bagot                                  | BQ                    |
| Marceau, Richard   | Charlesbourg—Jacques-Cartier                           | BQ                    |
| Marcil, L'hon. Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement  | Beauharnois—Salaberry                                  | Lib.                  |
| Martin, Le très hon. Paul, premier ministre  | LaSalle—Émard  | Lib.                  |
| Ménard, Réal   | Hochelaga—Maisonnette                                  | BQ                    |

| Nom  | Circonscription                         | Affiliation politique |
|--|---|-----------------------|
| Normand, L'hon. Gilbert  | Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet | Lib.                  |
| Pacetti, Massimo   | Saint-Léonard—Saint-Michel              | Lib.                  |
| Paquette, Pierre   | Joliette                                | BQ                    |
| Paradis, L'hon. Denis, ministre d'État (Institutions financières)  | Brome—Missisquoi                        | Lib.                  |
| Patry, Bernard   | Pierrefonds—Dollard                     | Lib.                  |
| Perron, Gilles-A.  | Rivière-des-Mille-Îles                  | BQ                    |
| Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles              | Papineau—Saint-Denis                    | Lib.                  |
| Picard, Pauline  | Drummond                                | BQ                    |
| Plamondon, Louis   | Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour         | BQ                    |
| Price, L'hon. David, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale  | Compton—Stanstead                       | Lib.                  |
| Proulx, Marcel   | Hull—Aylmer                             | Lib.                  |
| Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec | Westmount—Ville-Marie                   | Lib.                  |
| Rocheleau, Yves  | Trois-Rivières                          | BQ                    |
| Roy, Jean-Yves   | Matapédia—Matane                        | BQ                    |
| Saada, L'hon. Jacques, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique                               | Brossard—La Prairie                     | Lib.                  |
| Sauvageau, Benoît  | Repentigny                              | BQ                    |
| Scherrer, L'hon. Hélène, ministre du Patrimoine canadien   | Louis-Hébert                            | Lib.                  |
| St-Hilaire, Caroline   | Longueuil                               | BQ                    |
| St-Jacques, Diane  | Shefford                                | Lib.                  |
| St-Julien, Guy   | Abitibi—Baie-James—Nunavik              | Lib.                  |
| Thibeault, Yolande   | Saint-Lambert                           | Lib.                  |
| Tremblay, Suzanne  | Rimouski-Neigette-et-la Mitis           | BQ                    |
| Venne, Pierrette   | Saint-Bruno—Saint-Hubert                | BQ ind.               |
| VACANCE  | Saint-MauriceQuébec                     |                       |
| <b>SASKATCHEWAN (14)</b>   |   |                       |
| Anderson, David  | Cypress Hills—Grasslands                | PCC                   |
| Bailey, Roy  | Souris—Moose Mountain                   | PCC                   |
| Breitkreuz, Garry  | Yorkton—Melville                        | PCC                   |
| Fitzpatrick, Brian   | Prince Albert                           | PCC                   |
| Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances   | Wascana                                 | Lib.                  |
| Laliberte, Rick  | Rivière Churchill                       | Lib.                  |
| Nystrom, L'hon. Lorne  | Regina—Qu'Appelle                       | NPD                   |
| Pankiw, Jim  | Saskatoon—Humboldt                      | Ind.                  |
| Proctor, Dick  | Palliser                                | NPD                   |
| Ritz, Gerry  | Battlefords—Lloydminster                | PCC                   |
| Skelton, Carol   | Saskatoon—Rosetown—Biggar               | PCC                   |
| Spencer, Larry   | Regina—Lumsden—Lake Centre              | Ind.                  |
| Vellacott, Maurice   | Saskatoon—Wanuskewin                    | PCC                   |
| Yelich, Lynne  | Blackstrap                              | PCC                   |
| <b>TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)</b>   |   |                       |
| Barnes, Rex  | Gander—Grand Falls                      | PCC                   |
| Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé  | Humber—St. Barbe—Baie Verte             | Lib.                  |
| Doyle, Norman  | St. John's-Est                          | PCC                   |
| Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles   | Bonavista—Trinity—Conception            | Lib.                  |
| Hearn, Loyola  | St. John's-Ouest                        | PCC                   |

| Nom   | Circonscription         | Affiliation<br>politique |
|---|-------------------------|--------------------------|
| Matthews, Bill .....  | Burin—St. George's..... | Lib.                     |
| O'Brien, Lawrence .....   | Labrador .....          | Lib.                     |
| <b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>  |                         |                          |
| Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Enfance et Jeunesse) .....                                       | Western Arctic .....    | Lib.                     |
| <b>YUKON (1)</b>  |                         |                          |
| Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et<br>du Nord canadien ..... | Yukon.....              | Lib.                     |

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 27 février 2004 — 3<sup>e</sup> Session, 37<sup>e</sup> Législature)

## AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Guy St-Julien

**Vice-présidents:** Nancy Karetak-Lindell  
Maurice Vellacott

|                    |               |                |                  |      |
|--------------------|---------------|----------------|------------------|------|
| Larry Bagnell      | Stan Dromisky | Rick Laliberte | Lawrence O'Brien | (16) |
| Serge Cardin       | John Duncan   | Yvan Loubier   | Chuck Strahl     |      |
| Brenda Chamberlain | André Harvey  | Pat Martin     | Andrew Telegdi   |      |
| David Chatters     |               |                |                  |      |

### Membres associés

|                   |                   |                  |                     |
|-------------------|-------------------|------------------|---------------------|
| Jim Abbott        | Bev Desjarlais    | Rahim Jaffer     | Pauline Picard      |
| Diane Ablonczy    | Norman Doyle      | Dale Johnston    | James Rajotte       |
| Rob Anders        | Reed Elley        | Gerald Keddy     | Scott Reid          |
| David Anderson    | Ken Epp           | Jason Kenney     | John Reynolds       |
| Gérard Asselin    | Brian Fitzpatrick | Gary Lunn        | Gerry Ritz          |
| Claude Bachand    | Paul Forseth      | James Lunney     | Jean-Yves Roy       |
| Roy Bailey        | Ghislain Fournier | Peter MacKay     | Gary Schellenberger |
| Rex Barnes        | Cheryl Gallant    | Richard Marceau  | Werner Schmidt      |
| Leon Benoit       | Yvon Godin        | Inky Mark        | Carol Skelton       |
| Stéphane Bergeron | Peter Goldring    | Philip Mayfield  | Monte Solberg       |
| Bernard Bigras    | Jim Gouk          | Grant McNally    | Kevin Sorenson      |
| Rick Borotsik     | Gurmant Grewal    | Val Meredith     | Darrel Stinson      |
| Garry Breitzkreuz | Deborah Grey      | Rob Merrifield   | Greg Thompson       |
| Andy Burton       | Art Hanger        | Bob Mills        | Myron Thompson      |
| Chuck Cadman      | Stephen Harper    | James Moore      | Vic Toews           |
| Bill Casey        | Richard Harris    | Anita Neville    | Elsie Wayne         |
| Rick Casson       | Loyola Hearn      | Lorne Nystrom    | Randy White         |
| Joe Comartin      | Grant Hill        | Deepak Obhrai    | Ted White           |
| Paul Crête        | Jay Hill          | Brian Pallister  | John Williams       |
| John Cummins      | Howard Hilstrom   | Charlie Penson   | Lynne Yelich        |
| Stockwell Day     | Betty Hinton      | Gilles-A. Perron |                     |

---

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Bernard Patry

**Vice-présidents:** Stockwell Day  
Diane Marleau

|                   |                     |                |                |      |
|-------------------|---------------------|----------------|----------------|------|
| Stéphane Bergeron | Brian Fitzpatrick   | Dan McTeague   | Karen Redman   | (18) |
| Scott Brison      | Francine Lalonde    | Deepak Obhrai  | Raymond Simard |      |
| Bill Casey        | Paul Harold Macklin | Charlie Penson | Bryon Wilfert  |      |
| Art Eggleton      | Alexa McDonough     | Beth Phinney   |                |      |

### Membres associés

|                    |                 |                 |                     |
|--------------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| Jim Abbott         | John Cummins    | Gerald Keddy    | Scott Reid          |
| Diane Ablonczy     | Norman Doyle    | Jason Kenney    | John Reynolds       |
| Rob Anders         | John Duncan     | Yvan Loubier    | Gerry Ritz          |
| David Anderson     | Reed Elley      | Gary Lunn       | Svend Robinson      |
| Sarkis Assadourian | Ken Epp         | James Lunney    | Yves Rocheleau      |
| Claude Bachand     | Mark Eyking     | Peter MacKay    | Benoît Sauvageau    |
| Roy Bailey         | Paul Forseth    | John Maloney    | Gary Schellenberger |
| Eleni Bakopanos    | Cheryl Gallant  | Inky Mark       | Werner Schmidt      |
| Rex Barnes         | Peter Goldring  | Keith Martin    | Carol Skelton       |
| Colleen Beaumier   | Jim Gouk        | Pat Martin      | Monte Solberg       |
| Leon Benoit        | Gurmant Grewal  | Brian Masse     | Kevin Sorenson      |
| Bernard Bigras     | Deborah Grey    | Philip Mayfield | Darrel Stinson      |
| Bill Blaikie       | Art Hanger      | Grant McNally   | Chuck Strahl        |
| Rick Borotsik      | Stephen Harper  | Val Meredith    | Greg Thompson       |
| Garry Breitkreuz   | Richard Harris  | Rob Merrifield  | Myron Thompson      |
| Sarmite Bulte      | John Harvard    | Bob Mills       | Vic Toews           |
| Andy Burton        | Loyola Hearn    | James Moore     | Maurice Vellacott   |
| Chuck Cadman       | Grant Hill      | Anita Neville   | Elsie Wayne         |
| John Cannis        | Jay Hill        | Lorne Nystrom   | Susan Whelan        |
| Rick Casson        | Howard Hilstrom | Brian Pallister | Randy White         |
| Martin Cauchon     | Betty Hinton    | Pierre Paquette | Ted White           |
| David Chatters     | Rahim Jaffer    | Pauline Picard  | John Williams       |
| Paul Crête         | Dale Johnston   | James Rajotte   | Lynne Yelich        |

### SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

**Président:**

**Vice-président:**

|            |                |     |
|------------|----------------|-----|
| Bill Casey | Charlie Penson | (2) |
|------------|----------------|-----|

### SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**Président:**

**Vice-président:**

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Paul Steckle

**Vice-présidents:** Gerry Ritz  
Rose-Marie Ur

Gilbert Barrette  
Rick Borotsik  
Wayne Easter  
Ken Epp

Mark Eyking  
Georges Farrah  
Marcel Gagnon

Howard Hilstrom  
David Kilgour  
Larry McCormick

John O'Reilly  
Louis Plamondon  
Dick Proctor

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
John Duncan

Claude Duplain  
Reed Elley  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney

Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
Pauline Picard  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Jean-Yves Roy  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---



**COMPTES PUBLICS****Président:** John Williams**Vice-présidents:** Marlene Jennings  
Beth Phinney

|                     |                 |                 |                     |      |
|---------------------|-----------------|-----------------|---------------------|------|
| Maurizio Bevilacqua | Peter Goldring  | Steve Mahoney   | Shawn Murphy        | (17) |
| Odina Desrochers    | Joe Jordan      | Philip Mayfield | Alan Tonks          |      |
| Paul Forseth        | Walt Lastewka   | Val Meredith    | Judy Wasylycia-Leis |      |
| Roger Gaudet        | Dominic LeBlanc |                 |                     |      |

**Membres associés**

|                  |                   |                  |                     |
|------------------|-------------------|------------------|---------------------|
| Jim Abbott       | Norman Doyle      | Gerald Keddy     | Gerry Ritz          |
| Diane Ablonczy   | John Duncan       | Jason Kenney     | Benoît Sauvageau    |
| Rob Anders       | Reed Elley        | Gary Lunn        | Gary Schellenberger |
| David Anderson   | Ken Epp           | James Lunney     | Werner Schmidt      |
| Roy Bailey       | Brian Fitzpatrick | Peter MacKay     | Alex Shepherd       |
| Rex Barnes       | Cheryl Gallant    | Inky Mark        | Carol Skelton       |
| Leon Benoit      | Jim Gouk          | Pat Martin       | Monte Solberg       |
| Rick Borotsik    | Gurmant Grewal    | Grant McNally    | Kevin Sorenson      |
| Garry Breitkreuz | Deborah Grey      | Rob Merrifield   | Darrel Stinson      |
| John Bryden      | Art Hanger        | Bob Mills        | Peter Stoffer       |
| Andy Burton      | Stephen Harper    | James Moore      | Chuck Strahl        |
| Chuck Cadman     | Richard Harris    | Anita Neville    | Greg Thompson       |
| Serge Cardin     | Loyola Hearn      | Deepak Obhrai    | Myron Thompson      |
| Bill Casey       | Grant Hill        | Brian Pallister  | Vic Toews           |
| Rick Casson      | Jay Hill          | Charlie Penson   | Maurice Vellacott   |
| David Chatters   | Howard Hilstrom   | Gilles-A. Perron | Elsie Wayne         |
| John Cummins     | Betty Hinton      | James Rajotte    | Randy White         |
| Stockwell Day    | Rahim Jaffer      | Scott Reid       | Ted White           |
| Bev Desjarlais   | Dale Johnston     | John Reynolds    | Lynne Yelich        |

**SOUS-COMITÉ DE LA PROTECTION DES TÉMOINS ET DES TÉMOIGNAGES****Président:****Vice-président:**

|                  |                  |                     |               |     |
|------------------|------------------|---------------------|---------------|-----|
| Odina Desrochers | Marlene Jennings | Judy Wasylycia-Leis | John Williams | (4) |
|------------------|------------------|---------------------|---------------|-----|



**DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**Président:** Judi Longfield

**Vice-présidents:** Eugène Bellemare  
Brian Pallister

|                    |              |                 |                   |      |
|--------------------|--------------|-----------------|-------------------|------|
| Peter Adams        | Libby Davies | Tony Ianno      | Carol Skelton     | (18) |
| Eleni Bakopanos    | Reed Elley   | Gary Lunn       | Yolande Thibeault |      |
| Paul Bonwick       | John Finlay  | Larry McCormick | Suzanne Tremblay  |      |
| Jeannot Castonguay | Monique Guay | Grant McNally   |                   |      |

**Membres associés**

|                           |                        |                       |                     |
|---------------------------|------------------------|-----------------------|---------------------|
| Jim Abbott                | Brian Fitzpatrick      | Dale Johnston         | Scott Reid          |
| Diane Ablonczy            | Paul Forseth           | Nancy Karetak-Lindell | John Reynolds       |
| Rob Anders                | Christiane Gagnon      | Gerald Keddy          | Gerry Ritz          |
| David Anderson            | Marcel Gagnon          | Jason Kenney          | Jean-Yves Roy       |
| Roy Bailey                | Sébastien Gagnon       | Wendy Lill            | Gary Schellenberger |
| Rex Barnes                | Cheryl Gallant         | Yvan Loubier          | Werner Schmidt      |
| Leon Benoit               | Jocelyne Girard-Bujold | James Lunney          | Monte Solberg       |
| Rick Borotsik             | Yvon Godin             | Peter MacKay          | Kevin Sorenson      |
| Diane Bourgeois           | Peter Goldring         | Inky Mark             | Darrel Stinson      |
| Garry Breitzkreuz         | Jim Gouk               | Pat Martin            | Chuck Strahl        |
| Andy Burton               | Gurmant Grewal         | Philip Mayfield       | Greg Thompson       |
| Chuck Cadman              | Deborah Grey           | Réal Ménard           | Myron Thompson      |
| Bill Casey                | Art Hanger             | Val Meredith          | Tony Tirabassi      |
| Rick Casson               | Stephen Harper         | Rob Merrifield        | Vic Toews           |
| David Chatters            | Richard Harris         | Bob Mills             | Alan Tonks          |
| Paul Crête                | Loyola Hearn           | James Moore           | Maurice Vellacott   |
| John Cummins              | Grant Hill             | Anita Neville         | Judy Wasylcyia-Leis |
| Madeleine Dalphond-Guiral | Jay Hill               | Deepak Obhrai         | Elsie Wayne         |
| Stockwell Day             | Howard Hilstrom        | Charlie Penson        | Randy White         |
| Bev Desjarlais            | Betty Hinton           | Pauline Picard        | Ted White           |
| Norman Doyle              | Ovid Jackson           | Dick Proctor          | John Williams       |
| John Duncan               | Rahim Jaffer           | James Rajotte         | Lynne Yelich        |
| Ken Epp                   |                        |                       |                     |

---

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Charles Caccia

**Vice-présidents:** Bob Mills  
Paul Szabo

Roy Bailey  
Rex Barnes  
Bernard Bigras  
David Chatters

Joe Comartin  
Stéphane Dion  
Sébastien Gagnon

John Godfrey  
Charles Hubbard  
Serge Marcil

Diane Marleau  
Anita Neville  
Julian Reed

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley

Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy

Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

**FINANCES****Président:** Roy Cullen**Vice-présidents:** Nick Discepola  
Monte Solberg

|                  |                 |                 |                     |      |
|------------------|-----------------|-----------------|---------------------|------|
| Rodger Cuzner    | Sophia Leung    | Pierre Paquette | Alex Shepherd       | (18) |
| Odina Desrochers | John McKay      | Gary Pillitteri | Robert Thibault     |      |
| Richard Harris   | Maria Minna     | John Reynolds   | Judy Wasylycia-Leis |      |
| Rahim Jaffer     | Massimo Pacetti | Werner Schmidt  |                     |      |

**Membres associés**

|                   |                        |                 |                     |
|-------------------|------------------------|-----------------|---------------------|
| Jim Abbott        | Reed Elley             | Dale Johnston   | Charlie Penson      |
| Diane Ablonczy    | Ken Epp                | Gerald Keddy    | Gilles-A. Perron    |
| Rob Anders        | Brian Fitzpatrick      | Jason Kenney    | Pauline Picard      |
| David Anderson    | Paul Forseth           | Yvan Loubier    | James Rajotte       |
| Roy Bailey        | Cheryl Gallant         | Gary Lunn       | Scott Reid          |
| Rex Barnes        | Roger Gaudet           | James Lunney    | Gerry Ritz          |
| Leon Benoit       | Jocelyne Girard-Bujold | Peter MacKay    | Gary Schellenberger |
| Stéphane Bergeron | Yvon Godin             | Richard Marceau | Carol Skelton       |
| Bernard Bigras    | Peter Goldring         | Inky Mark       | Kevin Sorenson      |
| Rick Borotsik     | Jim Gouk               | Pat Martin      | Darrel Stinson      |
| Garry Breitzkreuz | Gurmant Grewal         | Philip Mayfield | Chuck Strahl        |
| Andy Burton       | Deborah Grey           | Alexa McDonough | Greg Thompson       |
| Chuck Cadman      | Monique Guay           | Grant McNally   | Myron Thompson      |
| Bill Casey        | Art Hanger             | Val Meredith    | Vic Toews           |
| Rick Casson       | Stephen Harper         | Rob Merrifield  | Maurice Vellacott   |
| David Chatters    | Loyola Hearn           | Bob Mills       | Elsie Wayne         |
| John Cummins      | Grant Hill             | James Moore     | Randy White         |
| Stockwell Day     | Jay Hill               | Lorne Nystrom   | Ted White           |
| Norman Doyle      | Howard Hilstrom        | Deepak Obhrai   | John Williams       |
| John Duncan       | Betty Hinton           | Brian Pallister | Lynne Yelich        |

---

## INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

**Président:** Brent St. Denis

**Vice-présidents:** Marlene Jennings  
James Rajotte

Gérard Binet  
David Collenette  
Paul Crête  
Herb Dhaliwal

Joe Fontana  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold

Gurbax Malhi  
Brian Masse  
Grant McNally

Andy Savoy  
Carol Skelton  
Lyle Vanclief

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Odina Desrochers

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette  
Charlie Penson

Dick Proctor  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## JUSTICE, DROITS DE LA PERSONNE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

**Président:** Derek Lee

**Vice-présidents:** Chuck Cadman  
Paddy Torsney

|                   |                   |                 |                |      |
|-------------------|-------------------|-----------------|----------------|------|
| Sue Barnes        | Paul DeVilliers   | John Maloney    | Jerry Pickard  |      |
| Garry Breitzkreuz | Robert Lanctôt    | Richard Marceau | Kevin Sorenson | (18) |
| Marlene Catterall | Lawrence MacAulay | Lorne Nystrom   | Vic Toews      |      |
| Yvon Charbonneau  | Peter MacKay      | Pauline Picard  |                |      |

### Membres associés

|                           |                   |                  |                     |
|---------------------------|-------------------|------------------|---------------------|
| Jim Abbott                | Bev Desjarlais    | Marlene Jennings | James Rajotte       |
| Diane Ablonczy            | Norman Doyle      | Dale Johnston    | Scott Reid          |
| Rob Anders                | John Duncan       | Gerald Keddy     | John Reynolds       |
| David Anderson            | Reed Elley        | Jason Kenney     | Gerry Ritz          |
| Roy Bailey                | Ken Epp           | Yvan Loubier     | Svend Robinson      |
| Rex Barnes                | Brian Fitzpatrick | Gary Lunn        | Gary Schellenberger |
| Colleen Beaumier          | Paul Forseth      | James Lunney     | Werner Schmidt      |
| Leon Benoit               | Cheryl Gallant    | Inky Mark        | Carol Skelton       |
| Bernard Bigras            | Peter Goldring    | Philip Mayfield  | Monte Solberg       |
| Bill Blaikie              | Jim Gouk          | Alexa McDonough  | Darrel Stinson      |
| Rick Borotsik             | Gurmant Grewal    | Grant McNally    | Chuck Strahl        |
| Diane Bourgeois           | Deborah Grey      | Réal Ménard      | Greg Thompson       |
| Andy Burton               | Art Hanger        | Val Meredith     | Myron Thompson      |
| Bill Casey                | Stephen Harper    | Rob Merrifield   | Maurice Vellacott   |
| Rick Casson               | Richard Harris    | Bob Mills        | Tom Wappel          |
| David Chatters            | Loyola Hearn      | James Moore      | Judy Wasylcyia-Leis |
| Joe Comartin              | Grant Hill        | Anita Neville    | Elsie Wayne         |
| John Cummins              | Jay Hill          | Deepak Obhrai    | Randy White         |
| Madeleine Dalphond-Guiral | Howard Hilstrom   | Brian Pallister  | Ted White           |
| Libby Davies              | Betty Hinton      | Charlie Penson   | John Williams       |
| Stockwell Day             | Rahim Jaffer      | Dick Proctor     | Lynne Yelich        |

---

## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Don Boudria

**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Raymond Simard

|                   |                 |               |                   |      |
|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|------|
| Eugène Bellemare  | Rahim Jaffer    | James Lunney  | Benôit Sauvageau  | (16) |
| Roy Cullen        | Christian Jobin | Marcel Proulx | Benôit Serré      |      |
| Claude Drouin     | Jason Kenney    | Scott Reid    | Yolande Thibeault |      |
| Christiane Gagnon |                 |               |                   |      |

### Membres associés

|                   |                   |                 |                     |
|-------------------|-------------------|-----------------|---------------------|
| Jim Abbott        | John Duncan       | Gerald Keddy    | John Reynolds       |
| Diane Ablonczy    | Reed Elley        | Yvan Loubier    | Gerry Ritz          |
| Rob Anders        | Ken Epp           | Gary Lunn       | Gary Schellenberger |
| David Anderson    | Brian Fitzpatrick | Peter MacKay    | Werner Schmidt      |
| Roy Bailey        | Paul Forseth      | Inky Mark       | Carol Skelton       |
| Rex Barnes        | Cheryl Gallant    | Keith Martin    | Monte Solberg       |
| Leon Benoit       | Peter Goldring    | Philip Mayfield | Kevin Sorenson      |
| Stéphane Bergeron | Jim Gouk          | Grant McNally   | Darrel Stinson      |
| Rick Borotsik     | Gurmant Grewal    | Val Meredith    | Chuck Strahl        |
| Garry Breitreuz   | Deborah Grey      | Rob Merrifield  | Greg Thompson       |
| Andy Burton       | Art Hanger        | Bob Mills       | Myron Thompson      |
| Chuck Cadman      | Stephen Harper    | James Moore     | Vic Toews           |
| Bill Casey        | Richard Harris    | Lorne Nystrom   | Suzanne Tremblay    |
| Rick Casson       | Loyola Hearn      | Deepak Obhrai   | Maurice Vellacott   |
| David Chatters    | Grant Hill        | Brian Pallister | Elsie Wayne         |
| Joe Comartin      | Jay Hill          | Charlie Penson  | Randy White         |
| John Cummins      | Howard Hilstrom   | Pauline Picard  | Ted White           |
| Stockwell Day     | Betty Hinton      | Louis Plamondon | John Williams       |
| Norman Doyle      | Dale Johnston     | James Rajotte   | Lynne Yelich        |

---

## LIAISON

**Président:** Judi Longfield

**Vice-président:** Tom Wappel

|                    |                |               |                 |      |
|--------------------|----------------|---------------|-----------------|------|
| Peter Adams        | Sarmite Bulte  | Derek Lee     | Brent St. Denis | (19) |
| Sarkis Assadourian | Charles Caccia | Pat O'Brien   | Paul Steckle    |      |
| Raymond Bonin      | Roy Cullen     | Bernard Patry | Paul Szabo      |      |
| Don Boudria        | Gurmant Grewal | Guy St-Julien | John Williams   |      |
| Bonnie Brown       |                |               |                 |      |

### Membres associés

|                           |                       |                 |                     |
|---------------------------|-----------------------|-----------------|---------------------|
| Gilbert Barrette          | Raymonde Folco        | Bill Matthews   | Gerry Ritz          |
| Eugène Bellemare          | Paul Forseth          | Rob Merrifield  | Gary Schellenberger |
| Chuck Cadman              | Yvon Godin            | Bob Mills       | Raymond Simard      |
| John Cannis               | Jay Hill              | James Moore     | Monte Solberg       |
| Jeannot Castonguay        | Marlene Jennings      | Brian Pallister | Chuck Strahl        |
| John Cummins              | Nancy Karetak-Lindell | Janko Peric     | Paddy Torsney       |
| Madeleine Dalphond-Guiral | Robert Lanctôt        | Beth Phinney    | Rose-Marie Ur       |
| Stockwell Day             | Paul Harold Macklin   | Marcel Proulx   | Maurice Vellacott   |
| Nick Discepolo            | Diane Marleau         | James Rajotte   |                     |

---

## SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

**Président:**

Bonnie Brown  
Roy Cullen

Judi Longfield  
Pat O'Brien

**Vice-président:**

Bernard Patry  
Tom Wappel

John Williams

(7)

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:**

Paul Szabo

**Vice-présidents:**

Paul Forseth  
Robert Lanctôt

Carole-Marie Allard  
Leon Benoit  
Brenda Chamberlain  
Roger Gaudet

Joe Jordan  
Walt Lastewka  
Pat Martin

Anita Neville  
Gilles-A. Perron  
Alex Shepherd

Tony Tirabassi  
Ted White  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley

Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette  
Charlie Penson

Dick Proctor  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
John Williams

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:** Sarmite Bulte

**Vice-présidents:** Jeannot Castonguay  
Gary Schellenberger

Jim Abbott  
Carole-Marie Allard  
Mark Assad  
Paul Bonwick

Christiane Gagnon  
Gurmant Grewal  
John Harvard

Nancy Karetak-Lindell  
Wendy Lill  
Clifford Lincoln

James Lunney  
Dennis Mills  
Caroline St-Hilaire

(16)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Comartin  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
Dick Proctor  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** John Cummins  
Bill Matthews

Andy Burton  
Rodger Cuzner  
Reed Elley  
Georges Farrah

Ghislain Fournier  
Shawn Murphy  
Joe Peschisolido

Carmen Provenzano  
Jean-Yves Roy  
Gary Schellenberger

Paul Steckle  
Peter Stoffer  
Bob Wood

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Comartin  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Ken Epp

Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Marcel Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz

Svend Robinson  
Yves Rocheleau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

|                   |                |                         |                               |      |
|-------------------|----------------|-------------------------|-------------------------------|------|
| <b>Président:</b> | Peter Adams    | <b>Vice-présidents:</b> | Marcel Proulx<br>Chuck Strahl |      |
| Garry Breitzkreuz | Yvon Godin     | Dale Johnston           | Carolyn Parrish               | (16) |
| Elinor Caplan     | Michel Guimond | Judi Longfield          | Benoît Sauvageau              |      |
| Claude Duplain    | Loyola Hearn   | Lynn Myers              | Diane St-Jacques              |      |
| Roger Gallaway    |                |                         |                               |      |
|                   |                |                         |                               |      |

### Membres associés

|                           |                   |                 |                     |
|---------------------------|-------------------|-----------------|---------------------|
| Jim Abbott                | John Duncan       | Jason Kenney    | John Reynolds       |
| Diane Ablonczy            | Reed Elley        | Gary Lunn       | Gerry Ritz          |
| Rob Anders                | Ken Epp           | James Lunney    | Gary Schellenberger |
| David Anderson            | Brian Fitzpatrick | Peter MacKay    | Werner Schmidt      |
| Roy Bailey                | Paul Forseth      | Inky Mark       | Carol Skelton       |
| Rex Barnes                | Cheryl Gallant    | Philip Mayfield | Monte Solberg       |
| Leon Benoit               | Peter Goldring    | Grant McNally   | Kevin Sorenson      |
| Stéphane Bergeron         | Jim Gouk          | Réal Ménard     | Caroline St-Hilaire |
| Bill Blaikie              | Gurmant Grewal    | Val Meredith    | Darrel Stinson      |
| Rick Borotsik             | Deborah Grey      | Rob Merrifield  | Greg Thompson       |
| Andy Burton               | Art Hanger        | Bob Mills       | Myron Thompson      |
| Chuck Cadman              | Stephen Harper    | James Moore     | Vic Toews           |
| Bill Casey                | Richard Harris    | Lorne Nystrom   | Paddy Torsney       |
| Rick Casson               | Grant Hill        | Deepak Obhrai   | Maurice Vellacott   |
| David Chatters            | Jay Hill          | Brian Pallister | Elsie Wayne         |
| John Cummins              | Howard Hilstrom   | Charlie Penson  | Randy White         |
| Madeleine Dalphond-Guiral | Betty Hinton      | Dick Proctor    | Ted White           |
| Libby Davies              | Rahim Jaffer      | James Rajotte   | John Williams       |
| Stockwell Day             | Gerald Keddy      | Scott Reid      | Lynne Yelich        |
| Norman Doyle              |                   |                 |                     |

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

|                   |               |                        |              |     |
|-------------------|---------------|------------------------|--------------|-----|
| <b>Président:</b> | Marcel Proulx | <b>Vice-président:</b> |              |     |
| Claude Duplain    | Lynn Myers    | Benoît Sauvageau       | Chuck Strahl | (6) |
| Yvon Godin        |               |                        |              |     |

### SOUS-COMITÉ DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

|                   |                |                        |            |     |
|-------------------|----------------|------------------------|------------|-----|
| <b>Président:</b> | Paddy Torsney  | <b>Vice-président:</b> |            |     |
| Yvon Godin        | Michel Guimond | Marcel Proulx          | Scott Reid | (5) |

## SANTÉ

**Président:** Bonnie Brown**Vice-présidents:** Gilbert Barrette  
Rob MerrifieldDon Boudria  
Diane Bourgeois  
Gerry Byrne  
Deborah GreyIvan Grose  
David Kilgour  
Réal MénardRobert Nault  
Gilbert Normand  
Svend RobinsonGreg Thompson  
Susan Whelan  
Randy White

(16)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Libby Davies  
Stockwell Day  
Bev DesjarlaisNorman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim JafferDale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline PicardJames Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## TRANSPORTS

**Président:** Raymond Bonin

**Vice-présidents:** John Cannis  
James Moore

Rex Barnes  
Bernard Bigras  
Bev Desjarlais  
Jim Gouk

Charles Hubbard  
Ovid Jackson  
Christian Jobin

Jim Karygiannis  
Mario Laframboise  
John Manley

Alan Tonks  
Susan Whelan  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley

Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Roger Gaudet  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
Dick Proctor

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésidents:** Stan Dromisky  
Yves Morin

**Vice-coprésident:** Norman Doyle

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michael J. Forrestall  
Noël Kinsella

Jean Lapointe  
Vivienne Poy

Mark Assad  
Gérard Binet  
Elinor Caplan  
Claude Duplain  
Marcel Gagnon  
Roger Gallaway  
Deborah Grey

Karen Kraft Sloan  
Wendy Lill  
Lawrence O'Brien  
Louis Plamondon  
Werner Schmidt  
Diane St-Jacques  
Darrel Stinson

(21)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day  
John Duncan

Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Gary Schellenberger  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** Gurmant Grewal  
Céline Hervieux-Payette

**Vice-coprésident:** Paul Harold Macklin

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron  
Mac Harb  
James Kelleher

Raymond Lavigne  
Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin

Rex Barnes  
Elinor Caplan  
Paul DeVillers  
Ken Epp  
Raymonde Folco  
Roger Gallaway  
Peter Goldring  
Michel Guimond

Derek Lee  
John Manley  
Pat Martin  
Val Meredith  
Lynn Myers  
Caroline St-Hilaire  
Tom Wappel

(24)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley

Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney

Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau

Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylycia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Le très hon. Paul Martin    | premier ministre  |
| L'hon. Jacob Austin         | leader du gouvernement au Sénat   |
| L'hon. David Anderson       | ministre de l'Environnement   |
| L'hon. Ralph Goodale        | ministre des Finances   |
| L'hon. Anne McLellan        | vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile   |
| L'hon. Lucienne Robillard   | ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec  |
| L'hon. Pierre Pettigrew     | ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles   |
| L'hon. Jim Peterson         | ministre du Commerce international  |
| L'hon. Andy Mitchell        | ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien   |
| L'hon. Claudette Bradshaw   | ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri   |
| L'hon. Denis Coderre        | président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones |
| L'hon. Rey Pagtakhan        | ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien  |
| L'hon. John McCallum        | ministre des Anciens Combattants  |
| L'hon. Stephen Owen         | ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux  |
| L'hon. Bill Graham          | ministre des Affaires étrangères  |
| L'hon. Stan Keyes           | ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport)  |
| L'hon. Bob Speller          | ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire   |
| L'hon. Joseph Volpe         | ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences  |
| L'hon. Reg Alcock           | président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé   |
| L'hon. Geoff Regan          | ministre des Pêches et des Océans   |
| L'hon. Tony Valeri          | ministre des Transports   |
| L'hon. David Pratt          | ministre de la Défense nationale  |
| L'hon. Jacques Saada        | leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique   |
| L'hon. Irwin Cotler         | ministre de la Justice et procureur général du Canada   |
| L'hon. Judy Sgro            | ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration  |
| L'hon. Hélène Scherrer      | ministre du Patrimoine canadien   |
| L'hon. R. John Efford       | ministre des Ressources naturelles  |
| L'hon. Liza Frulla          | ministre du Développement social  |
| L'hon. Ethel Blondin-Andrew | ministre d'État (Enfance et Jeunesse)   |
| L'hon. Andy Scott           | ministre d'État (Infrastructure)  |
| L'hon. Gar Knutson          | ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)   |
| L'hon. Denis Paradis        | ministre d'État (Institutions financières)  |
| L'hon. Jean Augustine       | ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme)  |
| L'hon. Joe Comuzzi          | ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)   |
| L'hon. Albina Guarnieri     | ministre associée de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civile)  |
| L'hon. Joe McGuire          | ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique   |
| L'hon. Mauril Bélanger      | leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes  |
| L'hon. Carolyn Bennett      | ministre d'État (Santé publique)  |
| L'hon. Aileen Carroll       | ministre de la Coopération internationale   |

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

|                           |   |
|---------------------------|---|
| L'hon. Scott Brison       | du premier ministre (Canada-États-Unis)   |
| L'hon. Joe Fontana        | du premier ministre (sciences et petites entreprises)   |
| L'hon. John Godfrey       | du premier ministre (villes)  |
| L'hon. Andrew Telegdi     | du premier ministre (Affaires autochtones)  |
| L'hon. Serge Marcil       | du ministre de l'Environnement  |
| L'hon. John McKay         | du ministre des Finances  |
| L'hon. Yvon Charbonneau   | de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile)           |
| L'hon. Jerry Pickard      | de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers) |
| L'hon. Gurbax Malhi       | du ministre de l'Industrie  |
| L'hon. Gerry Byrne        | du ministre de la Santé   |
| L'hon. John Harvard       | du ministre du Commerce international   |
| L'hon. Larry Bagnell      | du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien  |
| L'hon. Brenda Chamberlain | du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada  |
| L'hon. Walt Lastewka      | du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux   |
| L'hon. Dan McTeague       | du ministre des Affaires étrangères   |
| L'hon. Mark Eyking        | du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire)  |
| L'hon. Georges Farrah     | du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)  |
| L'hon. Eleni Bakopanos    | du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale)                                |
| L'hon. Paul Bonwick       | du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants)                                 |
| L'hon. Joe Jordan         | du président du Conseil du Trésor   |
| L'hon. Shawn Murphy       | du ministre des Pêches et des Océans  |
| L'hon. Jim Karygiannis    | du ministre des Transports  |
| L'hon. David Price        | du ministre de la Défense nationale   |
| L'hon. Roger Gallaway     | du leader du gouvernement à la Chambre des communes   |
| L'hon. Sue Barnes         | du ministre de la Justice et procureur général du Canada  |
| L'hon. Hedy Fry           | du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration   |
| L'hon. André Harvey       | du ministre des Ressources naturelles   |

# TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 27 février 2004

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

### La Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

|  |      |
|--|------|
| Mme Sgro (au nom du ministre des Finances) ..... | 1145 |
| Projet de loi C-18. Troisième lecture .....      | 1145 |
| M. McKay .....                                   | 1145 |
| M. Hearn .....                                   | 1147 |
| M. Thibault .....                                | 1149 |
| M. Godin .....                                   | 1150 |
| M. Paquette .....                                | 1150 |

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

### Le sport et l'activité physique

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| M. DeVillers (Simcoe-Nord) ..... | 1152 |
|----------------------------------|------|

### Le Parti libéral du Canada

|                  |      |
|------------------|------|
| M. Forseth ..... | 1152 |
|------------------|------|

### Le Mois de l'histoire des noirs

|                   |      |
|-------------------|------|
| M. Thibault ..... | 1152 |
|-------------------|------|

### Le cinéma canadien

|                 |      |
|-----------------|------|
| M. Marcil ..... | 1152 |
|-----------------|------|

### Le bilinguisme

|                  |      |
|------------------|------|
| M. Boudria ..... | 1153 |
|------------------|------|

### Le prix du Choix des consommateurs

|                 |      |
|-----------------|------|
| M. Hanger ..... | 1153 |
|-----------------|------|

### Ottawa Talent Initiative

|                     |      |
|---------------------|------|
| Mme Catterall ..... | 1153 |
|---------------------|------|

### Les premières nations

|                  |      |
|------------------|------|
| M. Loubier ..... | 1153 |
|------------------|------|

### Le Temple de la renommée du baseball canadien

|                 |      |
|-----------------|------|
| M. Easter ..... | 1153 |
|-----------------|------|

### L'industrie du transport aérien

|                 |      |
|-----------------|------|
| M. MacKay ..... | 1154 |
|-----------------|------|

### Les prix littéraires de la Société Radio-Canada

|                    |      |
|--------------------|------|
| M. Bellemare ..... | 1154 |
|--------------------|------|

### Les affaires étrangères

|                     |      |
|---------------------|------|
| Mme McDonough ..... | 1154 |
|---------------------|------|

### Le développement économique régional

|                 |      |
|-----------------|------|
| M. Perron ..... | 1154 |
|-----------------|------|

### Terry Seecharan

|                |      |
|----------------|------|
| M. Malhi ..... | 1154 |
|----------------|------|

### La marijuana

|                      |      |
|----------------------|------|
| M. Breitzkreuz ..... | 1155 |
|----------------------|------|

### Le programme de commandites

|                |      |
|----------------|------|
| M. Keddy ..... | 1155 |
|----------------|------|

### Le Parti conservateur

|                  |      |
|------------------|------|
| M. Nystrom ..... | 1155 |
|------------------|------|

## QUESTIONS ORALES

### Le programme de commandites

|                      |      |
|----------------------|------|
| M. MacKay .....      | 1155 |
| Mme Robillard .....  | 1155 |
| M. MacKay .....      | 1155 |
| Mme Robillard .....  | 1156 |
| M. MacKay .....      | 1156 |
| M. Alcock .....      | 1156 |
| M. Hearn .....       | 1156 |
| M. Alcock .....      | 1156 |
| M. Hearn .....       | 1156 |
| M. Alcock .....      | 1156 |
| Mme St-Hilaire ..... | 1156 |
| M. Alcock .....      | 1156 |
| Mme St-Hilaire ..... | 1157 |
| M. Alcock .....      | 1157 |
| M. Sauvageau .....   | 1157 |
| M. Alcock .....      | 1157 |
| M. Sauvageau .....   | 1157 |
| M. Alcock .....      | 1157 |

### Haïti

|                     |      |
|---------------------|------|
| Mme McDonough ..... | 1157 |
| Mme Carroll .....   | 1157 |
| Mme McDonough ..... | 1157 |
| Mme Carroll .....   | 1158 |

### Le programme des commandites

|  |      |
|--|------|
| M. Hill (Prince George—Peace River) .....    | 1158 |
| M. Alcock .....                              | 1158 |
| M. Hill (Prince George—Peace River) .....    | 1158 |
| Mme Robillard .....                          | 1158 |
| M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) ..... | 1158 |
| M. Alcock .....                              | 1158 |
| M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) ..... | 1158 |
| M. Alcock .....                              | 1158 |
| Mme Guay .....                               | 1158 |
| Mme Robillard .....                          | 1159 |
| Mme Guay .....                               | 1159 |
| Mme Robillard .....                          | 1159 |

### Les congés parentaux

|                     |      |
|---------------------|------|
| Mme Tremblay .....  | 1159 |
| Mme Bakopanos ..... | 1159 |
| Mme Tremblay .....  | 1159 |
| Mme Bakopanos ..... | 1159 |

### Le rapport de la vérificatrice générale

|                 |      |
|-----------------|------|
| M. Obhrai ..... | 1159 |
| M. Alcock ..... | 1159 |
| M. Obhrai ..... | 1159 |
| M. Alcock ..... | 1159 |

### Les marchés publics

|                      |      |
|----------------------|------|
| M. Fitzpatrick ..... | 1159 |
| Mme Robillard .....  | 1160 |
| M. Fitzpatrick ..... | 1160 |
| M. Alcock .....      | 1160 |

|  |      |
|--|------|
| <b>La fonction publique</b>                        |      |
| M. Bellemare .....                                 | 1160 |
| M. Alcock .....                                    | 1160 |
| <b>Le programme des commandites</b>                |      |
| M. Nystrom .....                                   | 1160 |
| Mme Robillard .....                                | 1160 |
| <b>L'Agence des douanes et du revenu du Canada</b> |      |
| M. Godin .....                                     | 1160 |
| M. Alcock .....                                    | 1161 |
| <b>Les marchés publics</b>                         |      |
| Mme Gallant .....                                  | 1161 |
| M. Speller .....                                   | 1161 |
| <b>Le programme de commandites</b>                 |      |
| Mme Gallant .....                                  | 1161 |
| M. Alcock .....                                    | 1161 |
| <b>La justice</b>                                  |      |
| M. Hanger .....                                    | 1161 |
| Mme Barnes (London-Ouest) .....                    | 1161 |
| M. Hanger .....                                    | 1161 |
| Mme Barnes (London-Ouest) .....                    | 1161 |
| <b>Haïti</b>                                       |      |
| Mme Lalonde .....                                  | 1161 |
| Mme Carroll .....                                  | 1161 |
| Mme Lalonde .....                                  | 1162 |
| Mme Carroll .....                                  | 1162 |
| <b>L'agriculture</b>                               |      |
| M. Ritz .....                                      | 1162 |
| M. Speller .....                                   | 1162 |
| M. Ritz .....                                      | 1162 |
| M. Speller .....                                   | 1162 |
| <b>Le Rwanda</b>                                   |      |
| M. Boudria .....                                   | 1162 |
| Mme Scherrer .....                                 | 1162 |
| <b>Le Canada atlantique</b>                        |      |
| M. Barnes (Gander—Grand Falls) .....               | 1163 |
| M. McGuire .....                                   | 1163 |
| M. Barnes (Gander—Grand Falls) .....               | 1163 |
| M. Alcock .....                                    | 1163 |
| <b>Le commerce international</b>                   |      |
| M. Bergeron .....                                  | 1163 |
| M. McKay .....                                     | 1163 |
| <b>L'assurance-emploi</b>                          |      |
| M. Godin .....                                     | 1163 |
| Mme Bakopanos .....                                | 1163 |
| <b>L'environnement</b>                             |      |
| M. Burton .....                                    | 1163 |
| M. Marcil .....                                    | 1164 |
| <b>L'agriculture</b>                               |      |
| M. Paquette .....                                  | 1164 |
| M. Speller .....                                   | 1164 |
| <b>Les délégations interparlementaires</b>         |      |
| Le Président .....                                 | 1164 |

|                                    |      |
|------------------------------------|------|
| <b>Recours au Règlement</b>        |      |
| <b>Le programme de commandites</b> |      |
| Mme Gallant .....                  | 1164 |
| M. Bélanger .....                  | 1164 |

## AFFAIRES COURANTES

|  |      |
|--|------|
| <b>Les délégations interparlementaires</b>                   |      |
| M. Bellemare .....   | 1164 |
| <b>Les comités de la Chambre</b>                             |      |
| <b>Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires</b> |      |
| M. Forseth .....   | 1164 |
| <b>Procédure et affaires de la Chambre</b>                   |      |
| M. Proulx .....  | 1164 |
| <b>Pétitions</b>   |      |
| <b>Le mariage</b>  |      |
| M. DeVillers (Simcoe-Nord) .....                             | 1165 |
| <b>La recherche sur les cellules souches</b>                 |      |
| Mme Catterall .....  | 1165 |
| <b>Les affaires étrangères</b>                               |      |
| Mme Lalonde .....  | 1165 |
| <b>Le mariage</b>  |      |
| M. Forseth .....   | 1165 |
| <b>La liberté de religion</b>                                |      |
| M. Forseth .....   | 1165 |
| <b>Questions au <i>Feuilleton</i></b>                        |      |
| Mme Barnes (London-Ouest) .....                              | 1165 |

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

|  |      |
|--|------|
| <b>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</b> |      |
| Projet de loi C-18. Troisième lecture .....  | 1165 |
| M. Paquette .....  | 1165 |
| M. Bélanger .....  | 1167 |
| M. Godin .....   | 1167 |
| M. McKay .....   | 1167 |
| M. Paquette .....  | 1168 |
| Mme Lill .....   | 1169 |
| M. Godin .....   | 1170 |
| M. Fitzpatrick .....   | 1171 |
| M. Godin .....   | 1171 |
| Mme Lalonde .....  | 1172 |
| Report du vote sur la motion .....   | 1174 |

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

|   |      |
|---|------|
| <b>Le Code criminel</b>                     |      |
| M. Obhrai .....                             | 1174 |
| Projet de loi C-393. Deuxième lecture ..... | 1174 |
| M. Forseth .....                            | 1175 |
| M. DeVillers (Simcoe-Nord) .....            | 1176 |
| M. Laframboise .....                        | 1177 |
| M. Nystrom .....                            | 1179 |
| M. Hill (Prince George—Peace River) .....   | 1180 |

## ANNEXE



**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Communication Canada - Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Communication Canada - Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9**

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9**